



التجاري بنك
Attijari bank

Banque Attijari de Tunisie

Ex

Banque du Sud



**SA au capital de 100.000.000 de dinars
divisé en 20.000.000 actions de nominal
5 dinars entièrement libérées**

Siège social : 95 Avenue de la Liberté – 1002 Tunis -Belvédère
RC : B140811997 ; tel : 71 849 400 ; Fax : 71 782 663

Document de référence «ATTIJARI BANK 2006»

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 11 Décembre 2006 sous le n°06.002 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Madame Raoudha DJAIT
Directeur de la communication à ATTIJARI BANK
Téléphone : 71.141.503 Fax : 71.802.079
E mail : raoudha.djait@attijaribank.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

SUD INVEST

Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim – 1073 Tunis.
Téléphone : 71.842 751 Fax : 71.847.366

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de ATTIJARI BANK 95 Avenue de la Liberté –1002 Tunis Belvédère et SUD INVEST Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim – 1073 Tunis

Décembre 2006



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE (EX BANQUE DU SUD)	6
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	9
1.1 Responsable du document de référence	9
1.2 Attestation du responsable du document de référence	9
1.3 Responsables du contrôle des comptes	9
1.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence	16
1.5 Responsable de l'information	16
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE DU SUD (BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE) ET SON CAPITAL	17
2.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque	17
2.1.1 Dénomination et siège social	17
2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable	17
2.1.3 Date de constitution et durée	17
2.1.4 Objet social	17
2.1.5 Registre de commerce	18
2.1.6 Exercice Social	18
2.1.7 Clauses statutaires particulières	18
2.1.8 Capital Social	22
2.1.9 Nationalité	22
2.1.10 Régime fiscal	22
2.1.11 Matricule Fiscale	22
2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	22
2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	23
2.2 Renseignements à caractère général concernant le capital de la Banque	23
2.3 Evolution du capital	23
2.4 Répartition du capital et des droits de vote au 29/09/2006	24
2.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 29/09/2006	25
2.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des organes d'administration et de direction au 29/09/2006	25
2.4.3 Nombre d'actionnaires	25
2.5 Présentation d'ANDALUMAGHREB Actionnaire de référence	26
2.5.1 Présentation du groupe ATTIJARI WAFI BANK	26
2.5.1.1 Activités du groupe Attijariwafa bank	26
2.5.1.2 Principaux agrégats financiers du groupe Attijariwafa bank	28
2.5.2 Présentation de BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO	28
2.5.3 Place occupée par La Banque Attijari de Tunisie dans le dispositif de l'actionnaire de référence	29
2.6 Description sommaire du groupe Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au 31/12/2005	29
2.6.1 Présentation générale du groupe	29
2.6.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2005	29
2.6.1.2 Schéma Financier du groupe au 31/12/2005	32
2.6.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2005	33
2.6.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2005	33
2.6.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2005	34
2.6.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe	34
2.6.2 Relations avec les sociétés du groupe Banque du Sud au 31/12/2005	34
2.6.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	34
2.6.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe	35
2.6.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	35
2.6.2.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la Banque du Sud et distribués par les sociétés du groupe en 2005 au titre de l'année 2004	35
2.6.2.5 Les dividendes distribués par la Banque du Sud aux sociétés du groupe en 2005 au titre de l'année 2004	35
2.6.2.6 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	35



2.6.3 Relations commerciales entre La Banque du Sud et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2005	36
2.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisés avec les autres sociétés du groupe	36
2.6.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs inter sociétés du groupe	36
2.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données	36
2.6.3.4 Les contrats de gestion	36
2.6.3.5 Les contrats de location	36
2.6.3.6 Fonds gérés	36
2.7 Relation de La Banque du Sud avec les autres parties liées au 31/12/2005	37
2.7.1 Informations sur les engagements	37
2.7.2 Transferts de ressources	37
2.7.3 Relations commerciales	37
2.8 Dividendes	37
2.9 Marché des titres de La Banque du Sud	37
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	38
3.1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie (ex Banque du Sud)	38
3.2 Organisation de la Banque	39
3.2.1 Gouvernance	39
3.2.2 Contrôle interne	42
3.2.2.1 Procédures et organisation	42
3.2.2.2 La maîtrise des risques	42
3.2.2.3 L'analyse des écarts et suivi des objectifs budgétaires	43
3.2.2.4 Evaluation du système de contrôle interne et activités d'audit	43
3.2.3 Système d'information	43
3.2.4 Politique sociale	45
3.2.5 Effectifs et réseau de la banque	45
3.2.6 Organigramme de la Banque Attijari de Tunisie	47
3.3 Activité et performances de La Banque au 31/12/2005	48
3.3.1 Les ressources	48
3.3.1.1 Les dépôts de la clientèle	48
3.3.1.2 Les emprunts et ressources spéciales	48
3.3.1.3 Les capitaux propres de la Banque	49
3.3.2 Les emplois	49
3.3.2.1 Les crédits à la clientèle	49
3.3.2.2 Le portefeuille titre	51
3.3.2.2.1 Portefeuille titres commercial	51
3.3.2.2.2 Portefeuille d'investissement	51
3.3.2.3 Les immobilisations nettes	52
3.3.3 Les résultats d'exploitation	52
3.3.3.1 Le Produit Net Bancaire	52
3.3.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)	52
3.3.3.1.2 Les commissions nettes	53
3.3.3.1.3 Les autres revenus non bancaires	53
3.3.3.1.4 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	53
3.3.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)	53
3.3.3.3 Les soldes en pertes de créances	54
3.3.3.4 Le résultat net	54
3.4 Activité et performances de Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au 30/06/2006	54
3.4.1 Les ressources	54
3.4.1.1 Les dépôts de la clientèle	54
3.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales	55
3.4.1.3 Les capitaux propres de la Banque	55
3.4.2 Les emplois	55
3.4.2.1 Les crédits à la clientèle	55
3.4.2.2 Le portefeuille titre	56
3.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial	56
3.4.2.2.2 Portefeuille d'investissement	57



3.4.2.3 Les immobilisations nettes	57
3.4.3 Les résultats d'exploitation	58
3.4.3.1 Le Produit Net Bancaire	58
3.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)	58
3.4.3.1.2 Les commissions nettes	58
3.4.3.1.3 Les autres revenus non bancaires	58
3.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)	59
3.4.3.3 Les soldes en pertes de créances	59
3.4.3.4 Le résultat net	59
3.4.4. Les indicateurs trimestriels de la Banque au 30/06/2006	60
3.5 Indicateurs d'activité de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au 30/09/2006	61
3.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques)	62
3.7 Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de l'émetteur	62
3.8 Dépendance de l'émetteur	63
3.9 Litiges ou arbitrages	64
3.10 Politique d'investissement de l'émetteur	64
CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS	65
4.1 Patrimoine de la Banque au 31/12/2005	65
4.1.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 31/12/2005	65
4.1.1.1 Terrains	65
4.1.1.2 Constructions	65
4.1.1.3 Immobilisations en cours	67
4.1.1.4 Autres immobilisations	68
4.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 31/12/2005	68
4.1.2.1 Titres d'investissement	68
4.1.2.2 Portefeuille des titres de participations (y compris les titres en portage)	68
4.1.2.3 Part dans les entreprises liées	70
4.1.2.4 Fonds gérés	71
4.1.2.5 Crédits long terme garantis et pris en charge par l'Etat	71
4.2 Patrimoine de la banque au 30/06/2006	71
4.2.1 Patrimoine immobilier au 30/06/2006	71
4.2.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 30/06/2006	72
4.3 Renseignements sur les états financiers individuels au 31 Décembre	75
4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre	75
4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre	75
4.3.1.2 Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31 décembre (note 13 aux états financiers)	76
4.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre	77
4.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre : (Note 20)	78
4.3.1.5 Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2005	79
4.3.1.6 Notes complémentaires aux états financiers au 31/12/2005	109
4.3.1.7 Notes rectificatives aux états financiers au 31/12/2005	115
4.3.2 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2005	116
4.3.3 Tableau des mouvements des capitaux propres	120
4.3.4 Affectation des résultats des trois derniers exercices	120
4.3.5 Evolution des dividendes	120
4.3.6 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation	121
4.3.7 Evolution du résultat net	121
4.3.8 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement	121
4.3.9 Emprunts obligataires garantis par la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie)	121
4.3.10 Emprunts Obligataires émis par la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie)	121
4.3.11 Principaux indicateurs et ratios	122
4.4 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2005	124
4.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2005	125
4.4.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2005	125
4.4.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2005	126
4.4.4 Etat des flux de trésorerie consolidé arrêté au 31/12/2005	127
4.4.5 Notes relatives aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2005	128
4.4.6 Note complémentaire à l'Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2005	141



4.4.7 Note rectificative de la note 3 « créances sur la clientèle »	141
4.4.8 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatif à l'exercice 2005	142
4.5 Renseignements sur les états financiers au 30/06/2006	144
4.5.1 Bilan arrêté au 30 juin 2006	144
4.5.2 Etat des engagements Hors Bilan arrêté au 30 juin 2006	144
4.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2006	145
4.5.4 Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2006	146
4.5.5 Notes aux Etats Financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2006	147
4.5.6 Notes complémentaires aux états financiers semestriels au 30/06/2006	167
4.5.7 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin	169
4.6 Indicateurs Boursiers de la valeur Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie)	171
4.7 Evolution du cours de l'action Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) et de l'indice TUNINDEX du 02/01/2005 au 30/10/2006	171
CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	172
5.1 Conseil d'Administration	172
5.1.1 Membres des organes d'administration	172
5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque	172
5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction	173
5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	175
5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2005	177
5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre des exercices 2005 et 2006	177
5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	177
5.3 Commissaires aux comptes	177
5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital	177
CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	178
6.1 Evolution récente et orientations	178
6.1.1 Evolution récente	178
6.1.2 Stratégie de développement	179
6.2 Perspectives d'avenir	180
6.2.1 Les Hypothèses de prévisions retenues	181
6.2.1.1 Les ressources de la Banque	181
6.2.1.1.1 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, Banque Centrale et CCP	181
6.2.1.1.2 Les dépôts de la clientèle	181
6.2.1.1.3 Les emprunts et ressources spéciales	181
6.2.1.1.4 Les Capitaux propres	181
6.2.1.2 Les Emplois de la Banque	182
6.2.1.2.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	182
6.2.1.2.2 Les créances sur les établissements bancaires et financiers	182
6.2.1.2.3 Les crédits à la clientèle	182
6.2.1.2.4 Le portefeuille titres	182
6.2.1.2.5 Les valeurs immobilisées	182
6.2.1.3 Les Résultats d'exploitation	183
6.2.1.3.1 Les produits d'exploitation bancaire	183
6.2.1.3.2 Les charges d'exploitation bancaires	183
6.2.1.3.3 Les charges du personnel	184
6.2.1.3.4 Les Autres charges d'exploitation	184
6.2.1.3.5 Dotations aux provisions sur créances et portefeuille d'investissement	184
6.3 Les états financiers prévisionnels 2006-2010	185
6.4 Indicateurs et Ratios	188
6.4.1 Principaux indicateurs	188
6.4.2 Principaux Ratios	188
Avis des commissaires aux comptes sur les informations Financières prévisionnelles de la période allant de 2006 à 2010	189



Présentation résumée de La Banque Attijari de Tunisie (Ex Banque du Sud)

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du 30/09/2006, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) est dotée d'un réseau totalisant 94 agences et 3 centres d'affaires répartis dans 11 zones sur tout le territoire du pays.

S'inscrivant dans la même perspective, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

En 2005, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a réalisé un PNB de 76,878MD accusant une baisse de 3,3% par rapport à 2004 due essentiellement à la baisse de la marge en intérêt de 3,00% .

Les dépôts de la clientèle ont enregistré à cette date une évolution de 10,6% passant à 1 716,5 MD soit une part de marché de 8,8%. Les crédits ont totalisé un montant de 1 784,1 MD au 31/12/05 affichant une évolution de 14,3% et accaparant ainsi 8,3% de parts de marché.

La Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines :

- L'intermédiation en bourse avec SUD INVEST
- Le leasing avec GENERAL LEASING
- Le recouvrement de créances avec SUD RECOUVREMENT
- Le capital risque avec SUD SICAR
- L'immobilier avec la Générale Immobilière du Sud GIS
- L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique GTI

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé du groupe se sont établis au 31/12/2005 respectivement à 115 846 mD et -5 313 mD .

Après une période de forte croissance, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, 1996 et 1997, le faisant passer de 30 à 100 MD. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat du capital de la société, et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,94% en 1997 à 33,34% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital du consortium Andalumaghreb qui détient désormais 53,54% du capital de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie).

Andalumaghreb est une holding ad hoc de participation de droit espagnol détenue à 68% par Attijariwafa bank, premier groupe financier du Maroc, et à 32% par Banco Santander Central Hispano, première banque de la zone euro.

Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec 500 agences et un Produit Net Bancaire de 5,6 milliards de dirhams .

Banco Santander Central Hispano est le 4eme groupe bancaire en Europe avec un résultat courant avant impôt de 8 154 millions d'euros . Il est aussi très actif en Amérique du Sud, leader dans la banque de détail.

L'alliance de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au consortium Attijariwafa bank et Banco Santander Central Hispano constitue un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice ne peut que tirer profit de l'expertise de ces deux groupes en se développant dans tous



les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales et ce, toujours dans le but de permettre une meilleure réponse aux besoins de la clientèle, et de profiter de la synergie au sein du groupe la BS.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la banque comme un acteur de référence sur le marché et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2009.

Ce plan s'articule autour des trois grandes orientations suivantes :

- Le déploiement d'une approche dynamique du marché de l'entreprise en vue de renforcer la position de la banque sur tous les segments de la clientèle – groupes , grandes entreprises, PME/PMI avec la volonté de participer activement à la croissance économique nationale.
- La mise en œuvre d'une politique de proximité en direction des clients particuliers et professionnels, à travers un réseau d'agences élargi et une offre de produits enrichie et innovante.
- Le renforcement des activités de banque d'investissement en capitalisant sur les acquis de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) et en s'inspirant de l'expertise confirmée d'Attijariwafa bank et du grupo santander dans le corporate finance, la gestion d'actifs, l'intermédiation boursière et les activités de marché de capitaux.

A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, la Banque entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb.

La réalisation de ce plan permettra à la banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

Dans ce cadre, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a mis en place une organisation axée sur une spécialisation en Business Units afin de permettre aux différentes lignes métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs et cela notamment à travers :

- la séparation et la filialisation des activités ;
- la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisations
- la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements) ;
- l'obtention du statut de Banque d'Affaires pour l'activité de conseil (accès aux appels d'offres publics).
- La refonte du système d'information avec la mise en place sur 3 ans d'un système de global banking répondant aux besoins de la banque et aux exigences des nouveaux standards de la profession.
- Mise en place des principes de bonne gouvernance. La banque a mis en place très rapidement les structures recommandées par les standards internationaux en la matière.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2006 a décidé le changement du logo et de la dénomination sociale de la Banque est devenue " Banque Attijari de Tunisie " et " Attijari Bank " par abréviation commerciale. Le conseil d'administration du 08 septembre 2006 sur délégation de l'AGE a décidé de la date d'application de la nouvelle signalétique de la banque soit le 11 décembre 2006.

S'inscrivant dans cette même logique de nouvelle identité, les travaux de construction du nouveau siège social de la banque devront être engagés dès 2007.

Par ailleurs, les créances classées, les provisions, les agios réservés et le taux de couverture ont évolué comme suit depuis 2003 :



En mD

	2003	2004	2005	30/06/2005	30/06/2006
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 094 208	2 253 468	2 456 943	2 366 683	2 328 767
classe 0	1 446 907	1 674 339	1 748 116	1 801 146	1 526 599
classe 1	175 573	138 898	216 571	113 784	324 368
Créance clientèle (classe 0 et 1)	1 622 480	1 813 237	1 964 687	1 914 930	1 850 967
classe 2	16 259	37 657	64 514	38 310	53 501
classe 3	39 409	34 261	35 515	42 053	59 647
classe 4	416 060	368 313	392 227	371 390	364 652
Dont contentieux	177 683	218 281	221 023	246 855	248 752
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	471 728	440 231	492 256	451 753	477 800
Provisions	70 077	36 487	35 348	57 566	54 176
Agios réservés	50 947	48 157	57 796	50 191	64 126
Provisions & Agios réservés (c)	*121 024	**84 644	93 144	107 757	118 302
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	5,78%	3,76%	3,79%	4,55%	5,08%
Taux des créances classées (b)/(a)	22,53%	19,54%	20,04%	19,09%	20,52%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	*25,66%	**19,23%	18,92%	23,85%	24,76%

* Compte non tenu des 2 038 mD prélevés sur les fonds propres (cf tableau des mouvements des capitaux propres P 120)

NB : Compte tenu des 2 038 mD, le stock des provisions et agios réservés serait de 123 062 mD et le taux de couverture des créances classées serait de 26,09%.

** Compte non tenu des 1 907 mD prélevés sur les fonds propres (cf tableau des mouvements des capitaux propres P 120)

NB : Compte tenu des 1 907 mD, le stock des provisions et agios réservés serait de 86 551 mD et le taux de couverture des créances classées serait de 19,66%.

A partir de l'année 2003, la situation des créances douteuses et litigieuse dans la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a commencé à connaître de l'aggravation. En effet, à cette date l'insuffisance de provisions sur les créances classées a atteint 102,935 MD portant l'insuffisance de provisions globale de la banque à 120,263 MD contre 24,403MD au 31/12/ 2002. A la fin de l'exercice 2004, et suite à la cession de certaines créances à la filiale Sud Recouvrement, l'insuffisance de provisions globale a diminué se situant à 113,292 MD, mais durant l'année 2005, elle s'est encore aggravée passant à 123,489 MD.

Le premier semestre 2006 a connu une légère amélioration de l'insuffisance de provisions globale qui a été ramenée à 103,176MD soit une baisse de 16,4%.

Par ailleurs les ratios de solvabilité et de liquidité se sont situés en dessous des seuils réglementaires exigés tels qu'illustrés dans le tableau suivant :

Désignation	2003	2004	2005
Ratio de solvabilité	2,7%	2,8%	2,0%
Ratio de liquidité	78,0%	91,0%	97,0%

Compte tenu de ce qui précède et afin de présenter une situation financière saine et de respecter les ratios prudentiels, le nouveau management de la banque a décidé de provisionner intégralement l'insuffisance de provisions estimée à 170 MD pour l'année 2006 en vue de la combler en une seule fois.

A cet effet, un programme de recapitalisation a été arrêté par le conseil d'administration et approuvé par l'AGE du 22 novembre 2006.

Ce programme consiste dans le lancement d'une augmentation de capital de 50MD suivie de l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD

La mise en application du dit programme permettra à la banque de financer ses activités et de redresser ses ratios réglementaires dès 2007. Ainsi le ratio de solvabilité se situera à 6% en 2006 et 7% en 2007.

Chapitre 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohammed HAITAMI
Directeur Général de la Banque Attijari de Tunisie

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le Directeur Général
M Mohammed HAITAMI



1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2003 et 2004: Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, Cité Montplaisir Rue J.J. Rousseau Immeuble Babel- Bloc c 5^{ème} étage Tunis.

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2005 : Société **F.M.B.Z -KPMG –Tunisie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI 10, rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2004 : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, Cité Montplaisir Rue JJ Rousseau Immeuble Babel- Bloc c 5^{ème} étage Tunis.

Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2005 : Société **F.M.B.Z -KPMG –Tunisie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI 10, rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2006 : Société **F.M.B.Z -K.P.M.G –Tunisie** Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, 10, rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

AMC Ernst & Young, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »



Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2003

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2003, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec les réserves suivantes :

1. Nous avons cerné les provisions requises pour la couverture des risques inhérents aux engagements conformément aux circulaires de la BCT, et avons estimé l'insuffisance de provisions compte tenu des provisions constituées par la banque y compris celles affectées sur le bénéfice de l'exercice 2003.

L'insuffisance des provisions sur les créances de la clientèle et le portefeuille titres s'élève à 120 243 KDT contre 24 403 KDT en 2002.

Le détail des provisions requises, des agios réservés, des provisions constituées ainsi que l'explication de cette aggravation sont présentés dans la note aux états financiers ci-dessous.

2. Contrairement aux exercices précédents, les intérêts débiteurs sur les comptes courants et sur crédits à court terme relatifs à des créances classées ont été réservés. L'impact de ce changement de méthode sur le résultat de l'exercice 2003 est de l'ordre de 5 000 KDT.
3. Par ailleurs et contrairement aux exercices précédents les garanties des groupes les plus engagés ont été déterminées sur la base d'expertises et en tenant compte du rang de la banque parmi l'ensemble des créanciers ce qui s'est traduit par une revue à la baisse de certaines garanties et donc une aggravation de l'insuffisance des provisions.

DETERMINATION DE L'INSUFFISANCE DE PROVISION :

Provisions sur les créances

Classification des créances

Les provisions requises ont été déterminées conformément aux circulaires de la BCT 91- 24 telle que modifiée par la circulaire 99 -04.

La classification a été déterminée essentiellement sur la base du critère de l'antériorité des impayés.

Déductibilité des garanties

Pour la déductibilité des garanties, nous avons retenu les garanties suivantes :

- Garanties de l'état ;
- Garanties des banques et des compagnies d'Assurances ;
- Garanties réelles inscrites ;
- Dépôts affectés ;
- Garanties des opérations diverses.

Au cours de l'exercice 2003, et contrairement aux exercices précédents, les garanties des groupes les plus engagés sont déterminées sur la base d'expertises et en tenant compte du rang de la Banque par rapport aux autres créanciers.

Détermination des provisions requises

Provisions liées aux participations

L'examen des titres constituant le portefeuille titres de la banque, nous a permis de dégager une provision requise de 23 799 KDT qui se détaille comme suit :

	2003	2002	Variation
- Une provision requise sur les titres SICAV	13 756	13 890	- 134
- Une provision requise sur les titres de participation	7 267	4 789	2 478
- Une provision requise sur les fonds gérés	2 042	1 418	624
- Une provision requise sur les titres en portage	734	734	0
I.1			
I.2 Total	23 799	20 831	2 968



Provisions sur créances

L'examen des créances, nous a permis de déterminer les provisions requises suivantes :

	2003	2002	Variation
- Provisions requises sur créances sup à 50 MDT (a)	85 045	24 366	60 679
- Provisions requises sur créances inf à 50 MDT	10 452	8 685	1 767
- Provisions requises sur créances contentieuses (b)	77 535	64 878	12 657
I.3			
I.4 Total	173 032	97 929	75 103

Compte tenu de ce qui précède, nous avons estimé le montant des provisions requises comme suit :

	2003	2002	Variation
- Provisions requises sur les créances	173 032	97 929	75 103
- Provisions requises sur les titres (c)	23 799	20 831	2 968
- Autres provisions	0	974	- 974
Total	196 831	119 734	77 097

Provisions constituées par la banque

	2003	2002	Variation
- Provisions constituées par la Banque	71 096	89 127	- 18 031
- Réserves à affecter en provisions non encore disponibles	4 192	4 704	- 512
- Réserves pour réinvestissements à affecter en provisions	1 300	1 500	- 200
I.5 Total (d)	76 588	95 331	-18 743
Insuffisance de provisions	120 243	24 403	95 840

NB : Les réserves pour réinvestissements à affecter en provisions sont déterminées sur la base d'un projet de répartition du bénéfice de l'exercice 2003

(a) L'aggravation des provisions requises sur créances sup à 50 MDT est due essentiellement :

- Augmentation des créances classées sup à 50 MDT (autres que contentieuses) de 213 046 MDT en décembre 2002 à 270 098 MDT en décembre 2003.

Diminution des garanties prises en compte essentiellement pour les relations présentées dans un tableau

(b) Les provisions requises sur créances contentieuses se sont aggravées pour 12 657 MDT et ce malgré la diminution de ces créances en valeurs. En effet, ces créances sont passées de 202 732 MDT à fin 2002 à 177 683 MDT à fin 2003 et ce suite à l'opération de cession des créances compromises à la société « sud recouvrement » pour 41 828 MDT en principal et 8 001MDT en intérêts.

Cependant, les provisions requises correspondant ont augmenté et ce suite à l'entrée de nouvelles créances en contentieux en 2003 ainsi que la revue à la baisse de certaines garanties.

(c) La variation des provisions sur participations s'explique essentiellement par :

- Augmentation des provisions requises sur les titres de participation (SUD INVEST) passant de 2 000 MDT en 2002 à 4 896 MDT en 2003, soit une variation de 2 896 MDT.



- Augmentation des provisions requises sur titres sur les fonds gérés de 624 MDT essentiellement sur les sociétés suivantes :
 - BMG : 300 MDT
 - TGI : 225 MDT

(d) La diminution des provisions constituées par la banque s'explique par :

- La reprise des provisions sur les créances cédées à la société « Sud recouvrement » pour 41 828 KDT
- La reprise des provisions sur l'abandon de la créance « BATAM » pour 1 661 KDT
- Des reprises sur autres créances pour 6 126 KDT
- Une dotation de l'exercice 2003 de 29 573 KDT
- Des réserves affectées en provision en 2003 pour 2011 KDT

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2004

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2004 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, Selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec la réserve suivante :

L'insuffisance des provisions sur les créances de la clientèle et le portefeuille titres s'élève à 113 292 KDT contre 120 263 KDT en 2003. Le détail des provisions requises, des agios réservés, des provisions constituées est présenté dans les notes aux états financiers.

L'explication de la variation est présentée dans la note suivante :

DETERMINATION DE L'INSUFFISANCE DE PROVISION :

Provisions sur les créances

Classification des créances

Les provisions requises ont été déterminées conformément aux circulaires de la BCT 91- 24 telle que modifiée par la circulaire 99 -04.

La classification a été déterminée essentiellement sur la base du critère de l'antériorité des impayés.

Déductibilité des garanties

Pour la déductibilité des garanties, nous avons retenu les garanties suivantes :

- Garanties de l'état ;
- Garanties des banques et des compagnies d'Assurances ;
- Garanties réelles inscrites ;
- Dépôts affectés ;
- Garanties des opérations diverses.

Détermination des provisions requises

Provisions liées aux participations

L'examen des titres constituant le portefeuille titres de la banque, nous a permis de dégager une provision requise de 27 437 KDT qui se détaille comme suit :

	Provisions requis à fin 2004	Provisions requis à fin 2003	Variation
- Provisions requises sur les titres SICAV	13 861	13 756	105
- Provisions requises sur les titres de participation	10 464	7 267	3 197
- Provisions requises sur fonds gérés	2 378	2 042	336
- Provisions requises sur les titres en portage	734	734	0
Total	27 437	23 799	3 638



Provisions sur créances

L'examen des créances, nous a permis de déterminer les provisions requises suivantes :

	2004	2003	Variation
- Provisions requises sur créances sup à 50 MDT	37 378	85 045	- 47 667
- Provisions requises sur créances inf à 50 MDT	8 426	10 452	- 2 026
- Provisions requises sur créances contentieuses	81 332	77 535	3 797
I.6			
I.7 Total	127 136	173 032	- 45 896

La diminution des provisions requises s'explique essentiellement par :

- Une diminution des provisions requises suite à des augmentations au niveau des garanties pour :	- 7 KDT
- Une augmentation des provisions requises suite à des aggravations de classes pour :	33 KDT
- Une diminution des provisions requises suite à des améliorations de classes pour :	- 7 KDT
- Une diminution des provisions requises suite à la diminution des engagements pour :	- 2 KDT
- Une diminution des provisions requises sur des créances cédées à la société sud recouvrement	- 66 KDT

Compte tenu de ce qui précède, nous avons estimé le montant des provisions requises comme suit :

	2004	2003	Variation
- Provisions requises sur les créances	127 136	173 032	- 45 896
- Provisions requises sur les titres	27 437	23 799	3 638
Total	154 573	196 831	- 42 258

Provisions constituées par la banque

	2004	2003	Variation
- Provisions constituées par la Banque (a)	37 428	71 076	- 33 648
- Réserves à affecter en provisions non encore disponibles	3 853	4 192	- 339
- Réserves pour réinvestissements à affecter en provisions	0	1 300	- 1 300
I.8 Total	41 281	76 568	- 35 287
Insuffisance de provisions	113 292	120 263	- 6 971

(a) La diminution des provisions constituées s'explique comme suit :

- Provisions constituées à fin 2003	71.076
- Réserves pour réinvestissements exonérés affectées en provisions sur bénéfices 2003	1.300
- Réserves à régime fiscal particulier devenues disponibles en 2003 et affectées en provisions	738
- Dotations aux provisions de l'exercice 2004	36.012
- Reprise sur provisions sur créances cédées	- 66.790
- Reprises sur provisions sur créances améliorées	- 4.844
- Reprises sur provisions sur titres de participation	- 59



La dotation aux provisions de l'exercice 2004 pour 36.012 KDT a été affectée en majeure partie soit 35.311 KDT pour compléter les provisions sur les créances cédées

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2005

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2005 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **F.M.B.Z -KPMG** Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, Selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec les réserves suivantes :

1. Les rubriques AC7 « Autres Actifs» et PA5 « Autres Passifs» comportent des soldes anciens non mouvementés qui sont en cours d'apurement (cf note 7 et note 11).
2. L'insuffisance des provisions sur les créances et le portefeuille titres telle que arrêtée par la Banque et telle que détaillée à la note n° 22, s'élève à 123 489 mdt contre 113 292 mdt à fin 2004. Toutefois et dans la mesure où les expertises ne sont pas généralisées, certaines garanties hypothécaires sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres fonciers.

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2004

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2004 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, Selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec les réserves suivantes :

L'examen des états financiers des sociétés constituant le groupe, nous a permis de confirmer des réserves déjà formulées au niveau des rapports d'audit. Il s'agit notamment d'une insuffisance des provisions sur les créances de la clientèle et le portefeuille titres de la BS qui s'élève à 113.292 KDT au 31-12-2004.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés pour la société « Sud Recouvrement » et des états financiers provisoires pour la société « Général Leasing ».

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2005

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2005, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **F.M.B.Z-KPMG** Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, Selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec les réserves suivantes :

1. Les rubriques AC7 « Autres Actifs:, » et PA5 « Autres Passifs:, » comportent des soldes anciens non mouvementés qui sont en cours d'apurement (cf note 7 et note 11).
2. L'insuffisance des provisions sur les créances et le portefeuille titres telle que arrêtée par la Banque et telle que détaillée à la note n° 22, s'élève à 123 489 mdt contre 113 292 mdt à fin 2004. Toutefois et dans la mesure où les expertises ne sont pas généralisées, des garanties hypothécaires sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres fonciers.
3. Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés pour les sociétés « SUD INVEST », « SUD SICAR », « SUD RECOUVREMENT », « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD» et « GENERAL LEASING »

Opinion sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2006 en date du 30 Août 2006

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2006 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un examen limité effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les informations données dans les états financiers semestriels appellent de notre part les observations suivantes :

- 1- Il ressort de la note aux états financiers relative à la détermination des provisions requises et de l'insuffisance de provision que des provisions pour dépréciation d'actifs estimées par la banque à la date du



30 juin 2006 à 103 176 KDT contre 123 489 KDT au 31 décembre 2005, sont demeurées non comptabilisées à cette date. De plus, des garanties hypothécaires prises en compte pour l'estimation des provisions sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres à défaut d'expertise.

Pour la situation au 30 juin 2006, le montant des dotations aux provisions sur le portefeuille engagements a été déterminé par la banque de façon déductive de manière à ressortir un résultat net nul au titre de la période. Il n'est donc pas sensé correspondre au coût du risque de la période. Les tests que nous avons menés, dans ce cadre, ne nous permettent pas de conclure que ce montant suffit pour couvrir le coût du risque de la période.

- 2- Les soldes des comptes BCT dinars, CCP, BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2) et comptes de financement en devises (poste AC3) ont été retenus sur la base de soldes extra-comptables (notes aux états financiers 1, 2 et 3). Les différences par rapport aux soldes de la balance ont été imputées dans les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs ». Ces derniers comportent également des soldes non mouvementés devant faire l'objet de justification et d'apurement (notes aux états financiers 7 et 12).

Par ailleurs, le rapprochement des soldes comptables avec les soldes extra-comptables de certains comptes liés aux engagements fait ressortir des écarts significatifs (notes aux états financiers 3 et 14).

Sous réserve de l'effet de ce qui est indiqué au niveau des paragraphes 1 et 2 sus-mentionnés et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Les commissaires aux comptes

Tunis, le 11 Décembre 2006

FMBZ KPMG Tunisie
M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

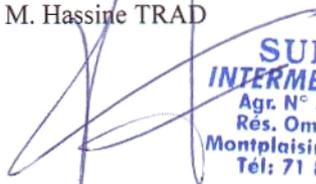
AMC Ernst & Young
M. Nouredine HAJJI



1.4 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence.

SUD INVEST
Le Directeur Général
M. Hassine TRAD


SUD - INVEST
INTERMEDIAIRE EN BOURSE
Agr. N° 38-96 du 14-11-1995
Rés. Omar Bloc A 2ème Etage
Montplaisir Ennassim - 1073 TUNIS
Tél: 71 842.751 - 71 840.463

1.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Mme Raoudha DJAIT : **Directeur de la Communication**
Téléphone : 71.141.503 Fax : 71.802.079
E mail : raoudha.djait@attijaribank.com.tn





Chapitre 2 : Renseignements de caractère général concernant la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) et son capital.

2.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque.

2.1.1 Dénomination et siège social :

Dénomination Sociale	Banque Attijari de Tunisie ex Banque du Sud
Siège social	95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis – Belvédère
Téléphone	+216 71 849 400
Télécopie	+216 71 782 663
E-mail	courrier@attijaribank.com.tn
Site Internet	www.attijaribank.com.tn

2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique	société anonyme.
Législation Particulière	La société est régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

2.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution	08 Juillet 1968
Durée	99 ans

2.1.4 Objet social: (Article 3 des statuts)

La société a pour objet le commerce de banque, notamment :

- Recevoir des dépôts de fonds sans limitation de durée de toute personne physique ou morale, publique, semi publique ou privée ;
- Faire pour elle même ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'escompte, de recouvrement d'effets de commerce, ou de réescompte de toutes valeurs ,d'avance sur titres , d'ouverture de crédits, de financement de marchés administratifs et généralement toutes opérations de banque et de crédit, de change, de bourse, de commission, de souscription; émettre et entreprendre toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;
- Faire du crédit à moyen ou long terme ,uniquement à concurrence des disponibilités qu'elle se serait procurées à moyen ou long terme tels que dépôts, emprunts ordinaires ou obligataires ou toutes autres ressources spéciales ;
- Prendre toutes participations dans des entreprises industrielles, agricoles, financières, touristiques, commerciales et de services dont l'objet concourt directement ou indirectement à l'objet social et notamment au développement du sud et ce, conformément à la législation en vigueur.



2.1.5 Registre du commerce B 140811997

2.1.6 Exercice social Du 1^{er} janvier au 31 décembre

2.1.7 Clauses statutaires particulières

Répartition statutaire des bénéfices-Dividendes : (Article 49 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29 mai 2006)

Les produits annuels de la société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le Conseil jugera utile, constituent le bénéfice net.

Sur ces bénéfices nets, le cas échéant après déduction ou majoration des résultats reportés des exercices antérieurs, il est prélevé:

1. 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
2. Le cas échéant, toute somme nécessaire à la dotation d'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
3. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
4. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
5. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

En cas d'amortissement du capital, il est délivré des actions de jouissance qui sauf le droit au premier dividende stipulé ci-dessus, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties quant au partage des bénéfices à l'actif social et au droit de vote aux Assemblées.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains des porteurs de titres.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

La Banque s'engage à conformer l'article 49 de ses statuts au code des sociétés commerciales en matière d'actions de jouissance et à la loi relative à la dématérialisation des titres

Dispositions communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires

Assemblées Ordinaires et Extraordinaires : (Article 34 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même absents, décédés ou incapables.



Convocation des Assemblées : (Article 35 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29 mai 2006)

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jour, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé au tribunal sur demande de tout intéressé, en cas d'urgence, ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins 15% du capital social, soit par le liquidateur, soit par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Si le quorum n'est pas réuni, une seconde Assemblée sera convoquée dans un délai de quinze jours. Elle se tiendra quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Les convocations à ces diverses assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe.

Les actionnaires qui ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auraient fait connaître.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin après tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Droits de siéger à une Assemblée : (Article 36 des statuts)

Peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de DIX actions au minimum libérées des versements exigibles. Les autres titulaires d'actions inférieures à DIX peuvent, pour être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui-même membre de cette Assemblée.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée, les mineurs ou interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, ainsi qu'il est dit l'article 15 ci-dessus, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et date de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est précisé à l'article 37 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Droit de l'action : (Article 15 des statuts)

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente

Elle donne droit, en outre, à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 49

La Banque s'engage à conformer l'article 36 de ses statuts aux articles 278 et 279 du code des sociétés commerciales respectivement en matière de représentation aux assemblées et de droit de siéger aux assemblées générales extraordinaires.



Condition à remplir pour siéger ou se faire représenter : (Article 37 des statuts)

Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Règlement des Assemblées Générales : (Article 38 des statuts)

L'Assemblée générale est présidée par le Président du Conseil ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, liquidateur), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, les plus grand nombre d'actions et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Ordre du jour de l'Assemblée : (Article 39 des statuts).

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation et celles du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui ont été communiquées au Conseil, un mois au moins avant la convocation au moyen de demandes revêtues de la signature des membres de l'Assemblée représentant au minimum le tiers du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital peuvent demander l'inscription des projets supplémentaires en vertu de l'envoi à la société d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Droits de vote à l'Assemblée Générale : (Article 40 des statuts tel que modifié par l'AGE du 25 Novembre 2005)

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation.

Les votes ont lieu à main levée par appel nominatif. Toutefois le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital selon les indications de la feuille de présence.

En outre tout actionnaire peut voter par correspondance. Les modalités et les conditions du vote par correspondance sont fixées conformément aux dispositions de l'article 278 du Code des Sociétés Commerciales.

Le droit de vote appartient également aux personnes munies d'un mandat spécial.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale : (Article 41 des statuts).

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signé par les membres composant le bureau ou tout au moins la majorité d'entre eux. Les copies ou les extraits de ces procès – verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le président du Conseil, soit l'administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président soit par tout autre administrateur.

Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces procès ou extraits sont signés par un des liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.



Quorum et majorité (Article 42 des statuts).

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites, alors, par l'article 35 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elle ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaires sont prises à la majorité des voix présentes et représentées.

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire : (Article 43 des statuts).

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. Elle entend également le rapport du ou des commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par toutes lois en vigueur.

Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire, en particulier :

- Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes. La délibération contenant approbation du bilan et des comptes est nulle si elle n'a pas été précédée de la lecture du rapport du ou des commissaires.
- Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration.
- Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les administrateurs ou les commissaires et ratifie, s'il y'a lieu, les nominations provisoires d'administrateurs faites par le Conseil.
- Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, ainsi que celle des commissaires.
- Elle décide l'amortissement ou le rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.
- Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante.
- Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.

La Banque s'engage à conformer l'article 43 de ses statuts à la législation en vigueur, notamment en matière de désignation de commissaires aux comptes et de rachats d'actions.

Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (Article 44 des statuts).

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Quorum et majorité : (Article 45 des statuts).

Les Assemblées Générales, autre que les Assemblées Ordinaires, ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée sera convoquée à nouveau et elle délibérera valablement quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés.

Dans toutes ces Assemblées Générales le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers, soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Dans toutes les Assemblées Générales Extraordinaires qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur un convocation subséquente, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

La Banque s'engage à conformer l'article 45 de ses statuts à l'article 291 du code des sociétés commerciales en matière de Quorum aux assemblées générales.



Pouvoir de l'Assemblée générale Extraordinaire : (Article 46 des statuts).

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications que ce soit, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société.

Elle peut décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social
- Sa division en action d'un taux autre que celui de cinq dinars
- La prorogation ou la réduction de la durée de la société
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une plusieurs sociétés, constituées ou à constituer

Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, en cas d'augmentation en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées, par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement, et s'il y'a lieu dans le procès – verbal de la dernière Assemblée de vérification, les apports en nature ou des avantages particuliers.

La Banque s'engage à conformer l'article 46 de ses statuts à l'article 277 du code des sociétés commerciales en matière de convocation des assemblées générales extraordinaires.

Conditions de validité des titres : (Article 12 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29 Mai 2006)

La propriété des actions résulte de leur inscription aux comptes des actionnaires tenus à cet effet soit par la société à son siège social soit par un intermédiaire agréé à cet effet selon la législation en vigueur.

Ces comptes indiquent le nom et le domicile de chaque actionnaire ainsi que le nom et domicile de l'usufruitier avec indication du nombre des titres détenus.

Les valeurs mobilières sont matérialisées du seul fait de leur inscription en compte.

La société ou l'intermédiaire agréé délivre une attestation comportant le nombre des valeurs mobilières détenues par l'intéressé.

Tout propriétaire peut consulter les comptes sus indiqués.

Mutation des actions nominatives : (Article 13 des statuts).

Les actions sont librement négociables dans les conditions et selon les procédures légales en vigueur.

La mutation des actions ne peut s'opérer que par une déclaration de transfert signée du cédant ou par son mandataire, et inscrite sur un registre spécial de la société.

Les actions sur lesquelles les versements échus ont été effectués, sont seules admises au transfert. La société n'est pas responsable de la validité du transfert. Elle ne reconnaît d'autres transferts d'actions que ceux inscrits sur ses registres.

Les frais résultant de la cession sont à la charge du cessionnaire.

Il n'y a lieu, de la part de la société, à aucune garantie de l'identité ou de la capacité des parties.

2.1.8 Capital social	100 000 000 dinars tunisien divisé en 20.000.000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées
2.1.9 Nationalité	Tunisienne
2.1.10 Régime fiscal	Droit commun
2.1.11 Matricule fiscale	000121JAM000
2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	Siège social : 95, avenue de la liberté -1002 Tunis-Belvédère.



2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	Mme Raoudha DJAIT Directeur de la communication à la Banque Attijari de Tunisie Téléphone : 71.141.503 Fax : 71.802.079 E mail : raoudha.djait@attijaribank.com.tn
--	--

2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque

Le capital social actuel de la Banque Attijari de Tunisie se présente comme suit :

Capital Social	100 000 000 Dinars
Nombre d'actions	20 000 000
Nominal	5 Dinars
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} Janvier 2006

2.3 Evolution du capital

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital de la Banque Attijari de Tunisie depuis sa création :

Date e de l'AGE	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions
08//07/1968	Capital initial			250 000	50 000
24/08/1968	Augmentation de capital par apport en nature	180 000	36 000	430 000	86 000
24/08/1968	Augmentation de capital en numéraire	70 000	14 000	500 000	100 000
12/04/1969	Augmentation de capital par absorption	500 000	100 000	1 000 000	200 000
12/04/1969	Augmentation de capital en numéraire	500 000	100 000	1 500 000	300 000
11/07/1971	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	200 000	2 500 000	500 000
05/12/1975	Augmentation de capital en numéraire	1 500 000	300 000	4 000 000	800 000
16/05/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	400 000	6 000 000	1 200 000
15/11/1982	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 000 000	200 000	7 000 000	1 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	600 000	10 000 000	2 000 000
06/06/1987	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital en numéraire (1ere tranche)	10 000 000	2 000 000	25 000 000	5 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 500 000	300 000	26 500 000	5 300 000
	Augmentation de capital en numéraire (2eme tranche)	3 500 000	700 000	30 000 000	6 000 000



Date e de l'AGE	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions
16/12/1994	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 000 000	400 000	32 000 000	6 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	18 000 000	3 600 000	50 000 000	10 000 000
28/06/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	53 000 000	10 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	75 000 000	15 000 000
07/06/1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	78 000 000	15 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	100 000 000	20 000 000

2.4 Répartition du capital et des droits de Vote au 29/09/06

Le capital de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au 29-09-2006 est détenu à hauteur de 53,54% par la société ANDALUMAGHREB SA, 12,48% par le groupe M'hammed DRISS , 9,28% par le groupe MZABI , 2,23% par le groupe DOGHRI et 1,93% par le groupe MABROUK.

Ci-après la structure du capital au 29-09-2006 :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage d'actions et de droits de vote
Actionnaires Tunisiens	2 563	9 263 940	46 319 700	46,320%
Personnes morales	140	6 104 666	30 523 330	30,523%
Ayant 3% et plus	1	935 882	4 679 410	4,679%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	14	4 057 520	20 287 600	20,288%
Ayant au maximum 0,5%	125	1 111 264	5 556 320	5,556%
Personnes physiques	2 423	3 159 274	15 796 370	15,796%
Ayant 3% et plus	-	-	-	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	1 209 923	6 049 615	6,050%
Ayant au maximum 0,5%	2 418	1 949 351	9 746 755	9,747%
Actionnaires Etrangers	12	10 722 302	53 611 510	53,612%
Personnes morales	1	10 708 805	53 544 025	53,544%
Ayant 3% et plus	1	10 708 805	53 544 025	53,544%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	0,000%
Ayant au maximum 0,5%	-	-	-	0,000%
Personnes physiques	11	13 497	67 485	0,067%
Ayant 3% et plus	-	-	-	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	0,000%
Ayant au maximum 0,5%	11	13 497	67 485	0,067%
Total	2 575	19 986 242	99 931 210	99,931%
Titres inscrits chez l'émetteur		3 307	16 535	0,017%
Reste à attribuer		10 451	52 255	0,052%
TOTAL	2 575	20 000 000	100 000 000	100%



2.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 29/09/06

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage d'actions et de droits de vote
ANDALUMAGHREB SA	10 708 805	53 544 025	53,544%
INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR (ICF)	935 882	4 679 410	4,679%
TOTAL	11 644 687	58 223 435	58.223%

La société Andalumaghreb SA contrôlée intégralement par Attijariwafa bank et Banco Santander Central Hispano SA, a procédé en date du 28 novembre 2005 à l'acquisition auprès d'actionnaires privés de 20% du capital et des droits de vote de la Banque Attijari de Tunisie.

En outre, elle a procédé en date du 29 novembre 2005 à l'acquisition de 33,54% supplémentaires du capital et des droits de vote de la Banque Attijari de Tunisie dans le cadre de l'appel à concurrence lancé par l'Etat tunisien, pour la cession des participations publiques et celles des entreprises publiques. Elle est ainsi devenue actionnaire majoritaire dans le capital de la banque, à hauteur de 53,54%.

La société Andalumaghreb SA a ainsi franchi les seuils du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers et la moitié du capital de la Banque.

La société Andalumaghreb SA n'a pas été soumise au dépôt obligatoire d'un projet d'offre publique d'achat, ni à une procédure de maintien de cours à prix fixé, visant le reste des actions composant le capital de la banque suite à la décision de la Commission Supérieure d'Investissement -CSI- du 28 novembre 2005, de plafonner le taux de la participation permise à ladite société à hauteur de 53,54%.

2.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 29/09/06

Désignation	Qualité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Membres des organes d'administration				
Moncef CHAFFAR	Président du conseil	10	50	0.0001%
Khaled OUDGHIRI	Administrateur	0	0	0.0000%
Saad BENDIDI	Administrateur	0	0	0.0000%
Mohammed HAITAMI	Directeur Général	0	0	0.0000%
Mohamed GHALLAB	Administrateur	0	0	0.0000%
José REIG	Administrateur	0	0	0.0000%
Javier HIDALGO	Administrateur	0	0	0.0000%
Ahmed RAHHOU	Administrateur	0	0	0.0000%
Henri MOULARD	Administrateur	0	0	0.0000%
Mohamed Ali MABROUK	Administrateur	0	0	0.0000%
M'hammed DRISS	Administrateur	1 303	6 515	0.0065%
Mzoughi MZABI	Administrateur	71 240	356 200	0.3562%
Membres des organes de direction				
Abdelaziz YAACOUBI*	Directeur Général Adjoint	0	0	0.0000%
Mohamed Ghazi BEN TOUNES	Directeur Général Adjoint	0	0	0.0000%
TOTAL		72 553	362 765	0.3628%

* DGA en fonction sans avoir au préalable été nommé par un conseil d'administration.

2.4.3 Nombre d'actionnaires

Le capital de la BS est réparti entre 2 575 actionnaires au 29/09/06 dont :

- 141 Actionnaires personnes morales ;
- 2 434 Actionnaires personnes physiques.



2.5 Présentation d' ANDALUMAGHREB Actionnaire de référence

ANDALUMAGHREB est une holding ad hoc de participation de droit espagnol détenant 53,54% du capital de la Banque Attijari de Tunisie. Elle est détenue à 68% par Attijariwafa bank et à 32% par Banco Santander Central Hispano.

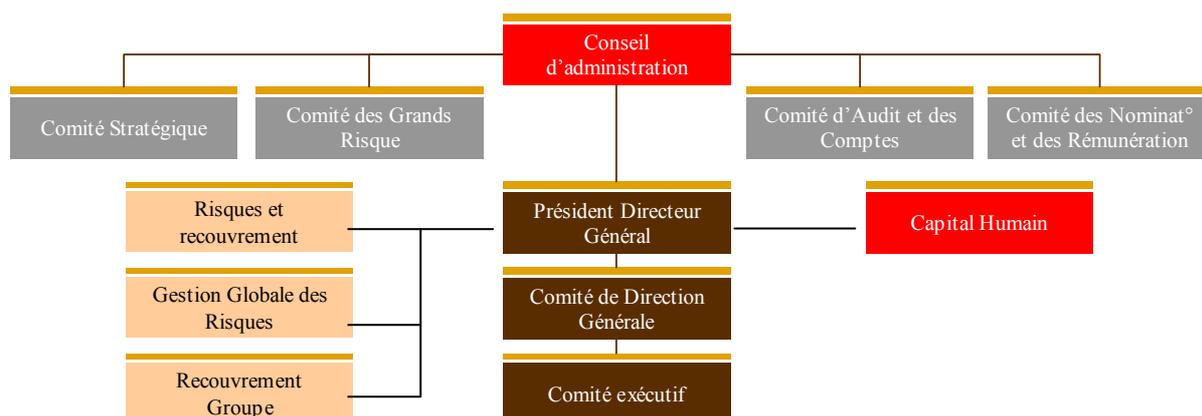
2.5.1 Présentation du groupe Attijariwafa bank

Premier groupe bancaire et financier du Maghreb et huitième au niveau africain, Attijariwafa bank bénéficie d'une assise financière solide, d'un capital de savoir-faire diversifié et d'outils d'expertise modernes, qui le positionnent aujourd'hui en acteur clé du développement économique marocain.

Attijariwafa bank en chiffres

- près de 520 agences au Maroc
- près de 35 points de vente à l'étranger
- plus de 7000 collaborateurs
- plus d' 1 million de clients

ORGANIGRAMME DE ATTIJARIWAFABANK



2.5.1.1 Activités du groupe Attijariwafa bank

Les domaines d'action du groupe Attijariwafa bank sont organisés autour de 4 pôles opérationnels :

- **Un pôle «Banque de Proximité »** réunissant la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
- **Un pôle « Banque de Financement et de l'Entreprise »** avec une distinction entre les entités dédiées à la PME, réunies au sein de la Banque de l'Entreprise, et celles spécifiques à la Grande Entreprise et à la clientèle «Corporate » regroupées au sein de la Banque de Financement ;
- **Un pôle « Filiales Financières »** qui a en charge le développement des filiales spécialisées du groupe ainsi que de l'ensemble des implantations à l'international. Une véritable structure de pilotage et de contrôle dédiée aux implantations à l'international est ainsi créée, eu égard aux développements en cours et aux ambitions affichées par le groupe en matière d'expansion internationale ;



- Un pôle « Banque des Marchés et d'Investissement » regroupant les activités de banque d'affaires et d'investissement.

Les sociétés du groupe figurant dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank au 31/12/2005 se présentent comme suit :

Dénomination	Capital social en milliers de Dirhams	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
ATTIJARIWafa BANK y compris succursales à l'étranger	1 929 960			69,84%	Mère
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	3 000 KUSD	50,00%	50,00%	0,09%	Intégration globale
BANQUE DU SUD	100 000KTND	53,54%	36,77%	- 0,24%	Intégration globale
Wafa SALAF	113 080	65,94%	65,94%	4,88%	Intégration globale
Wafa BAIL	150 000	97,83%	97,83%	2,94%	Intégration globale
Wafa IMMOBILIER	40 000	100,00%	100,00%	1,27%	Intégration globale
ATTIJARI FACTORING MAROC	125 000	100,00%	100,00%	0,59%	Intégration globale
Wafa CASH	35 050	98,46%	98,46%	1,99%	Intégration globale
ATTIJARI FINANCES CORP	10 000	100,00%	100,00%	- 0,72%	Intégration globale
Wafa GESTION	4 000	66,00%	66,00%	1,44%	Intégration globale
ATTIJARI GESTION	1 000	66,00%	66,00%	0,22%	Intégration globale
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	100,00%	100,00%	0,77%	Intégration globale
Wafa INVESTISSEMENT	39 999	100,00%	100,00%	- 0,16%	Intégration globale
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	100,00%	0,77%	Intégration globale
Wafa CORP	113 832	100,00%	100,00%	- 0,55%	Intégration globale
OGM	885 000	100,00%	100,00%	- 1,84%	Intégration globale
ANDALUMAGHREB	1 000 KEUR	68,68%	68,68%	- 1,47%	Intégration globale
Wafa ASSURANCE	350 000	79,23%	79,23%	12,39%	Mise en équivalence
CREDIT DU MAROC	833 818	24,73%	24,73%	5,94%	Mise en équivalence
CAPRI	124 000	100,00%	100,00%	1,67%	Mise en équivalence
ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	100,00%	- 0,05%	Intégration globale
SIFAP	36 000	67,00%	67,00%	0,04%	Mise en équivalence



2.5.1.2 Principaux agrégats financiers du groupe Attijariwafa bank

Les principaux agrégats de Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Indicateurs en milliards de dirhams	2005	2004
Activité		
Dépôts clientèle	110,82	85,16
Créances sur la clientèle	70,03	50,18
Assise financière		
Total bilan	138,68	108,26
Capital social	1,93	1,93
Fonds propres part du Groupe avant répartition	10,9	9,46
Résultats		
Produit net bancaire	5,64	5,11
Charges générales d'exploitation	2,9	2,86
Résultat brut d'exploitation	3,05	2,5
Résultat net part du Groupe	1,64	0,2
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE)	16,70%	2,23%
Rendement des actifs (ROA)	1,24%	0,20%
Coefficient d'exploitation	51,60%	56%
Dépôts/Effectif (en millions de dirhams)	24,01	20,04
Créances sur la clientèle/Effectif (en millions de dirhams)	15,17	11,81
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre (en dirhams)	1 239	950
BPA (en dirhams)	88,77	10,4
DPA (en dirhams)	36	30
Dividende yield	2,91%	3,10%

2.5.2 Présentation de Banco Santander Central Hispano

Grâce à la fusion de la BCH (Banco Central Hispano) et de la Santander, puis l'acquisition de la banque anglaise Abbey en 2004, Santander est devenu aujourd'hui le quatrième groupe bancaire européen et neuvième mondial.

Si le cœur du métier du groupe reste la banque de détail avec quelque 10 000 agences, Santander n'en néglige pas moins les activités de banque commerciale et d'investissements, de banque privée, de crédit à la consommation, de gestion d'actifs et d'assurances.

Présent en Espagne sous les enseignes Santander Central Hispano et Banesto, au Portugal avec Santander Totta, au Royaume-Uni avec Abbey, le groupe est également présent dans d'autres pays européens avec Santander Consumer spécialisée dans le crédit à la consommation.

En dehors du continent européen Santander est très présent en Amérique Latine où le groupe est le leader dans la banque de détail avec les enseignes Santander Banespa au Brésil, Santander Serfin au Mexique, et Santander Santiago au Chili entre autres. Un positionnement qui se concrétise par 63 millions de clients.

Agrégats financiers

Indicateurs en millions d'euro	2003	2004	2005	Var 05 / 04
Résultat courant avant impôts	3 572	3 979	8 154	104,93%
Résultat avant éléments exceptionnels	2 610	3 136	6 220	98,34%
BPA avant éléments exceptionnels	0,55	0,5	1,0	99,00%
Immobilisations corporelles	4 297	7 843	9 326	18,91%
Immobilisations incorporelles	6 066	16 099	16 229	0,81%
Dettes long terme	36 659	69 330	270 249	289,80%



Capitaux propres	24 440	38 707	39 778	2,77%
Ecart d'acquisition	6 066	16 099	14 018	-12,93%
Dettes court terme	78 755	34 871	n.a.	n.a.
Retour sur fonds propres(%)	10,68	8,12	15,64	92,48%
Ratio de solvabilité sur engagements (%)	n.a.	n.a.	12,94	n.a.
Produits financiers	7 649	8 271	10 494	26,88%
Retour sur fonds propres avant impôts (%)	16,46	12,62	20,81	64,80%
Capitaux propres sur total de l'actif (%)	6,95	6,73	4,92	-26,92%
Total de l'actif	351 791	575 398	809 107	40,62%

2.5.3 Place occupée par la Banque Attijari de Tunisie dans le dispositif de l'actionnaire de référence

La Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) constitue pour le groupe de banques actionnaires un partenaire qui vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne, tout en ambitionnant de positionner la banque en structure de référence sur son marché. Le dépôt, en parallèle, d'une demande d'agrément pour étendre l'activité en Algérie confirme la volonté affichée de bénéficier d'un ancrage et d'un rayonnement régionaux.

Par ailleurs, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a été intégrée depuis l'exercice 2005 dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank ce qui la met dans une position de mise en conformité avec les normes bancaires internationales notamment en terme des règles prudentielles de Bâle II et la mise en place des normes comptables IFRS.

2.6 Description Sommaire du Groupe BANQUE DU SUD (BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE) au 31/12/2005

2.6.1 Présentation générale du groupe

2.6.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2005

La Banque du Sud est à la tête d'un groupe composé de onze sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activités:

Dénomination Sociale	Capital Social au 31/12/05 en DT	Participation Banque du Sud en nombre d'actions	Taux de participation de la Banque du Sud	Provisions constituées en DT
Banque du Sud	100 000 000			
Sud Sicar	30 000 000	201 700	67,23%	
General Leasing –GL-	10 000 000	205 801	20,58%	
Sud Invest	5 000 000	48 960	97,92%	1 047 903
Générale Immobilière du Sud –GIS-	3 000 000	8 970	29,90%	
Sud Recouvrement	1 000 000	99 930	99,93%	
Générale Tunisienne d'Informatique –GTI-	400 000	11 999	30,00%	
Amel Sicaf*	1 325 000	4 750	35,85%	475 000
Star Immobilière**	500 000	1 000	20,00%	100 000
Batam Immobilière***	150 000	3 270	21,80%	
Ste Touristique & Immobilière de Médenine*-STIM-	150 000	14 700	49,00%	73 500

* sociétés en cours de liquidation

** société en difficulté financière

***société n'ayant pas établi d'états financiers en 2005

Ci après une description sommaire des sociétés du groupe :



BANQUE DU SUD : créée en juillet 1968, La BANQUE DU SUD est une société anonyme au capital actuel de 100 000 000 DT divisé en 20 000 000 actions de nominal 5 DT dont 53,54% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit espagnol, ANDALUMAGREB

L'objet social de la BANQUE DU SUD est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de la BANQUE DU SUD à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

SUD INVEST

Objet	L'intermédiation en bourse et toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, gestion de portefeuilles et opérations d'engineering et de montage financier.
Date de création	14 Novembre 1995
Capital social	5 000 000 Dinars
Participation de la Banque du Sud	97,92 % du capital social

La SUD INVEST figure dans le périmètre de consolidation de la Banque du Sud et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

SUD SICAR

Objet	Participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Date de création	30 Juin 1997
Capital social	30 000 000 Dinars
Participation de la Banque du Sud	67,23 % du capital social.

Au 31/12/2005 le nombre de projets financés par SUD SICAR s'élève à 73 pour un montant de 32 861mD.

La SUD SICAR figure dans le périmètre de consolidation de la Banque du Sud et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

SUD RECOUVREMENT

Objet	Recouvrement des créances bancaires pour son propre compte ou celui d'un tiers.
Date de création	Mars 2001
Capital social	1 000 000 Dinars
Participation de la Banque du Sud	99,93 % du capital social.



Au 31/12/2005 le total des créances cédées par la Banque du Sud à SUD RECOUVREMENT s'élève à 210 286mD

La SUD RECOUVREMENT figure dans le périmètre de consolidation de la Banque du Sud et est consolidée par la méthode de l'intégration globale

GENERAL LEASING

Objet	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage (à partir de 2002)
Date de création	13 Décembre 1994.
Capital social	10.000.000 Dinars au 31-12-2005. 12 500.000 Dinars au 31-12-2006
Participation de la Banque du Sud	20,58 % du capital social au 31/12/2005. 29,28% du capital social en 2006 suite à l'augmentation de capital de Général Leasing de 10 à 12,5MD

Le capital de GENERAL LEASING est détenu à hauteur de 29,28% par la Banque du Sud, 12,04% par la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques –STEC- 6,34% par la Société d'Automobile et de Matériel –STAM- et 5,74% par la Tunisian Qatari Bank –TQB-

GENERAL LEASING figure dans le périmètre de consolidation de la Banque du Sud et est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : « GIS »

Objet	La promotion immobilière notamment l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous les immeubles bâtis.
Date de création	Décembre 1998.
Capital social	3 000 000 Dinars.
Participation de la Banque du Sud	29,90 % du capital social.

Le capital de la GENERALE IMMOBILIERE DU SUD est détenu à hauteur de 29,9% par la Banque du Sud, 29,9% par GENERAL LEASING –GL- et 18% par la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques –STEC –.

Au 31/12/2005, la GENERALE IMMOBILIERE DU SUD a réalisé deux projets pour un montant de 1,977MD.

La GENERALE IMMOBILIERE DU SUD figure dans le périmètre de consolidation de la Banque du Sud et est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE : « GTI »

Objet	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en terme de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Date de création	Décembre 1982.
Capital social	400 000 Dinars.
Participation de la Banque du Sud	30 % du capital social.

La GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE - GTI – a été créée en partenariat avec d'autres sociétés du groupe, son capital social est détenu à hauteur de 30% par la Banque du Sud, 16,25% par SUD INVEST et 16,25% par SUD SICAR

Au 31-12-2005 le nombre de projets réalisés par la GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE -GTI- s'élève à 51 pour un montant de 7 732mD.

La GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE « GTI » figure dans le périmètre de consolidation de la Banque du Sud depuis 2003 et était consolidée par la méthode de mise en équivalence en application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable NC 35 relative aux états financiers consolidés. En 2005 la GTI est consolidé par la méthode de l'intégration globale.

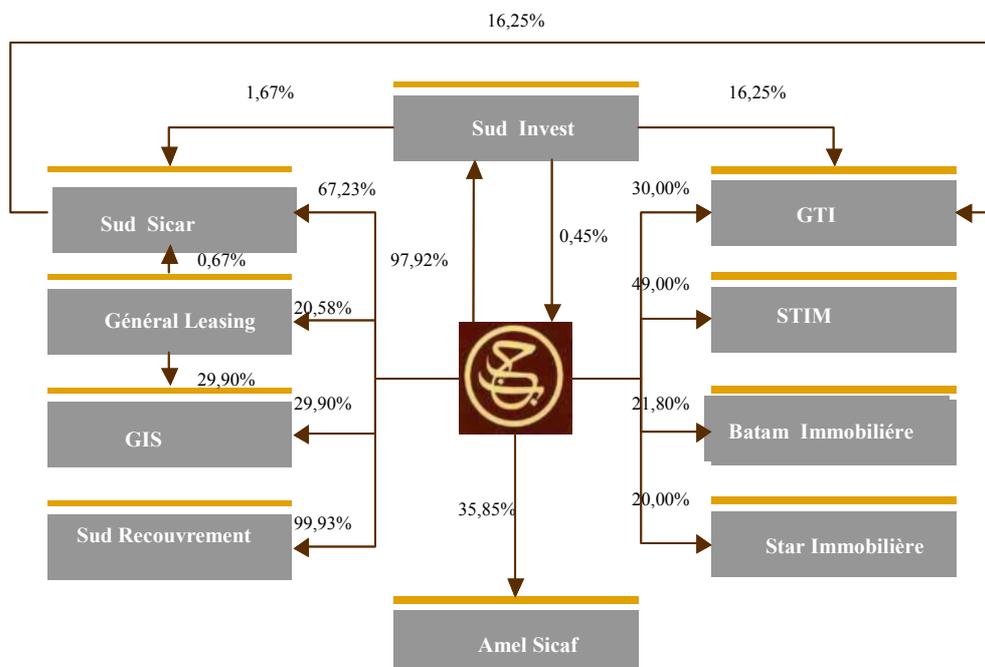
AMEL SICAF : Son capital social actuel est de 1 325 000 dinars, détenu à concurrence de 35,85% par la Banque du Sud. Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et l'exercice de toutes opérations compatibles avec son objet. Cette société est en cours de liquidation

STAR IMMOBILIERE : Son capital social actuel est de 500 000 dinars, détenu à concurrence de 20% par la Banque du Sud. La Société a pour objet la promotion immobilière, notamment, l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non. La société connaît des difficultés financières.

BATAM IMMOBILIERE : Cette société a été créée en 2003. Son capital social actuel est de 150 000 dinars détenu à concurrence de 21,8% par la Banque du Sud. Cette société n'a pas établi d'états financiers en 2005

STE TOURISTIQUE & IMMOBILIERE DE MEDENINE: « STIM » Cette société au capital social actuel de 150 000 dinars, détenu à concurrence de 49% par la Banque du Sud est en cours de liquidation

2.6.1.2 Schéma Financier du groupe au 31/12/2005





Evénements Récents modifiant le Schéma financier du groupe

Suite à la souscription de la Banque du Sud à 160.289 actions émises par GENERAL LEASING dans le cadre de son augmentation de capital réalisée courant 2006, la participation de la Banque du Sud dans le capital de GL est passée de 20,58% à 29,28%.

2.6.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/05

	Banque du Sud	Sud Sicar	General Leasing -GL-	Sud Invest	General Immobilière du Sud -GIS-	Sud Recouvrement	Générale Tunisienne d'Informatique -GTI-	Amel Sicaf	Star Immobilière	Batam Immobilière	Ste Touristique & Immobilière de Médenine -STIM-
Banque du Sud		67,23%	20,58%	97,92%	29,9%	99,93%	30,00%	35,85%	20,00%	21,80%	49,00%
Sud Sicar							16,25%				
General Leasing-GL-		0,67%		29,90%							
Sud Invest	0,45%	1,67%					16,25%				
General Immobilière du Sud -GIS-											
Sud Recouvrement											
Générale Tunisienne d'Informatique-GTI-											
Amel Sicaf											
Star Immobilière											
Batam Immobilière											
Ste Touristique & Immobilière de Médenine -STIM-											

La banque s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 466 de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 concernant les groupes de sociétés afin d'annuler les participations croisées entre les sociétés du groupe

2.6.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2005

En milliers de dinars

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués sur l'exercice 2005
Banque du Sud	146 571	153 830	(5 643)	(4 114)	2 173 915	71 061	-
Sud Sicar	24 918	1 710	(1 596)	(1 563)	11 929 ⁽¹⁾	-	-
General Leasing	4 655	10 892	(5 263)	(4 646)	122 414	8 189	-
Sud Invest	1 547	431	(264)	409	12 529	0,289	-
Générale Immobilière du Sud	2 830	0	(78)	1	91	11	-
Sud Recouvrement	800	928	330	(184)	7 133	560	-
Générale Tunisienne d'Informatique	537	955	102	15	1 329	63	-
Amel Sicaf**							
Star Immobilière***							
Batam Immobilière****							
Ste Touristique & Immobilière de Médenine**							

* Total des passifs

** Sociétés en cours de liquidation

*** Sociétés en difficultés financières

**** Sociétés n'ayant pas établi d'états financiers en 2005

(1) dont 9 193 de fonds gérés



2.6.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2005

En milliers de dinars

	Banque du Sud	Sud Sicar	Général leasing -GL-	Sud Invest	Générale Immobilière du Sud -GIS-	Sud Recouvrement	Générale Tunisienne d'Informatique -GIT-	Maturité
Crédits bancaires			28 756			400	729	à+d'1 an
	100 300		10 331				126	à-d'1 an
Crédits extérieurs								à+d'1 an
	117 376*							
Emprunts obligataires			43 000					à+d'1 an
			12 260					à-d'1 an
Fonds gérés		9 193						à+d'1 an
Emprunts et ressources spéciales	140 594	2 476**	10 000					à+d'1 an
			2 000					à-d'1 an
Découvert						1 118***	281	à-d'1 an
Billets de trésorerie						5 255****		
Leasing								
Compte courant associé				10 000				à+d'1 an
Total	358 270	11 669	106 347	10 000	0	6 773	1 136	494 195

* Hors intérêts courus d'un montant de 26 mD au 31-12-2005

** FOPRODI : 1 958 mD ; Fonds national 21-21 : 518mD

*** Le découvert de Sud Recouvrement comporte 500 mD.

**** Dont 55mD d'intérêts

Les billets de trésorerie émis par Sud Recouvrement ne sont pas avalisés par la Banque du Sud

2.6.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par la Banque du Sud et souscrits par les sociétés du groupe dans les conditions du marché.

Au 31/12/2005, les concours bancaires (comptes débiteurs) de la Banque du Sud aux sociétés du groupe sont de 1 118mD au profit de Sud Recouvrement et 281mD au profit de la Générale Tunisienne d'Informatique.

2.6.2 Relations avec les sociétés du groupe Banque du Sud au 31/12/2005

2.6.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits Reçus

Le total des dépôts des sociétés du groupe auprès de la BS s'élèvent à 11 853 mD logés totalement en dépôts à vue.

En milliers de dinars

Dénomination sociale	Dépôt à vue	Dépôt à terme
SUD INVEST	1 414 ⁽¹⁾	0
GENERAL LEASING	10 168	0
SUD RECOUVREMENT	1 ⁽¹⁾	0
SUD SICAR	270 ⁽¹⁾	0
TOTAL	11 853	0

(1) Selon le CAC, ce montant englobe les dépôts à terme et à vue (cf note 10 états financiers consolidés)

Prêts octroyés

La Banque du Sud a accordé des concours aux sociétés du groupe comme suit :

En milliers de dinars

Dénomination sociale	Concours accordés	Débit		Crédit à CT		Crédit à LT		Compte Courant Associé
		Encours	Marge	Encours	Marge	Encours	Marge	
SUD INVEST	10000*							10 000
General Leasing	9 829			1 608	TMM + 2%	8 221	TMM + 2%	
Sud Recouvrement	1 518	1 118	TMM + 2%	400	TMM + 2%			
Générale Tunisienne d'Informatique	1 136	281	TMM + 2,5%	126	TMM + 2,5%	729	TMM + 2,5%	
Total	22 483	1 399		2 134		8 950		10 000

* Le conseil d'administration du 15 Janvier 2004, a approuvé une solution de sauvetage de la Société Sud Invest et qui consiste à :

- Abandonner les intérêts 2003 sur compte débiteur soit près de 0,6 MDT ;
- Convertir l'encours du solde débiteur (10 MDT) en compte courant associé ;
- Amortir progressivement le compte courant au fur et à mesure de la liquidation du portefeuille SICAV.



2.6.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

2.6.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus

Néant

Donnés

Au cours de l'exercice 2005, la Banque du Sud a réalisé deux opérations d'apport en capital aux sociétés du groupe, la première concerne la libération de la dernière tranche de l'augmentation de capital de la SUD SICAR pour un montant de 2 500 000 D, la seconde est relative à la libération du quatrième quart du capital de la GENERALE IMMOBILIERE DU SUD pour un montant de 224 250D.

Société	Montant (DT)
SUD SICAR	2 500 000
GIS	224 250

2.6.2.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la Banque du Sud et distribués par les sociétés du groupe en 2005 au titre de l'année 2004

	Nombre d'actions détenues par la BS	Dividende/Action	Dividendes encaissés par la BS	Jetons de présence perçus par la BS
SUD SICAR	201 700	0	0	2 000 dinars
Total	201 700	0	0	2 000 dinars

2.6.2.5 Les dividendes distribués par la Banque du Sud aux sociétés du groupe en 2005 au titre de l'année 2004

Néant

2.6.2.6 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

Les garanties et sûretés réelles

Données

Néant

Reçues

Néant

Les cautions

Données

La Banque du Sud a donné une caution sur marché pour Sud Invest s'élevant à 42mD au 31/12/2005.

Reçues

Néant



2.6.3 Relations commerciales entre la Banque du Sud et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2005

2.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

Encaissé :

La banque ne dispose pas de moyens logistiques lui permettant de déterminer le montant du chiffre d'affaires réalisé par la banque avec chaque société du groupe. Le solde des charges financières facturées par la Banque du Sud ressort au niveau de la comptabilité de Sud Recouvrement et GTI respectivement pour 560mD et 63mD (Cf note 16 états financiers consolidés).

Décaissé

SUD SICAR : 85mD au titre de la commission de gestion des fonds en capital risque.

GTI : 473mD au titre de la conception et la mise en place de l'application agence ainsi que les prestations d'assistance informatique.

2.6.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs inter sociétés du groupe

Achats : SUD INVEST a cédé pour 3 942 dinars de matériel de bureau à la Banque du Sud.

Ventes : Néant

2.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Reçues

En vertu d'une convention cadre conclue entre la Banque et la GTI filiale de la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi que les prestations d'assistance informatique, un montant de 473mDT, a été facturé au titre de l'exercice 2005.

Données

En vertu de deux conventions de dépositaire signées, le 31/12/2001 avec la SUD VALEURS SICAV et la SICAV PLACEMENT, la BANQUE DU SUD perçoit annuellement une rémunération plafonnée à 0,5% TTC de l'actif net de chaque filiale. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale. Le montant encaissé en 2005 au titre de dépositaire s'élève à 59mD.

2.6.3.4 Les contrats de gestion

Néant

2.6.3-5 Les contrats de location

Néant

2.6.3.6 Fonds gérés

Le 24 mars 1998, la Banque du Sud a conclu avec SUD SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 2,5MD. Ce fonds a été alimenté à deux reprises pour atteindre un montant global de 5,314MD au 31 décembre 2005 détaillé comme suit :

Date de placement	Montant (en dinars)
24 mars 1998	2.500.000
19 mars 1999	1.813.550
09 mars 2001	1.000.000
Total	5.313.550



En rémunération de la gestion des fonds placés par la Banque du Sud, la Sud Sicar perçoit annuellement une commission de 1% calculée sur le montant des fonds gérés arrêté à la clôture de l'exercice. Au 31/12/2005, les commissions perçues par la Sud Sicar se sont élevés à 85mD.

2.7 Relations de la Banque du Sud avec les autres parties liées* au 31/12/2005

2.7.1 Information sur les engagements

Les concours accordés par la Banque du Sud aux membres du conseil d'administration et de direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés au 31/12/2005 dans le tableau suivant :

En mD

Membres du Conseil d'administration et de direction	crédits	portage	Engagements par signature	Total Encours
Groupe DRISS	17 568	0	5	17 573
Dont M'hammed DRISS	0	0	0	0
Groupe MZABI	26 284	0	4 134	30 418
Dont Mzoughi MZABI	0	0	0	0
Groupe MABROUK	26 801	0	3 427	30 228
Dont Mohamed Ali MABROUK	0	0	0	0
Total	70 653	0	7 566	78 219

2.7.2 Transferts de ressources

La Banque du Sud ne détient pas de participations directes ou par portage dans le capital des sociétés promues par les membres du conseil d'administration et de direction.

2.7.3 Relations commerciales

La banque ne dispose pas de moyens logistiques lui permettant de déterminer :

- Le montant du chiffre d'affaires réalisé par la banque avec chaque membre du Conseil d'Administration et de direction et les sociétés en relation avec lui.
- Le montant du chiffre d'affaires réalisé par chaque membre du conseil d'administration et de direction et les sociétés en relation avec lui avec la Banque.

Par ailleurs la banque n'a pas réalisé d'opérations de prêts ou d'emprunts en devises auprès d'ATTIJARIWAFABANK et de BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO en 2005.

2.8 Dividendes

La Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices 2003, 2004 et 2005.

2.9 Marché des titres de la Banque du Sud

Les actions de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il n'existe pas de titres de créances de l'émetteur qui sont négociés sur le marché Tunisien.

* telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001 – 65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.



Chapitre 3 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3-1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie (ex Banque du Sud)

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du 30/09/2006, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) est dotée d'un réseau totalisant 94 agences et 3 centres d'affaires répartis dans 11 zones sur tout le territoire du pays.

S'inscrivant dans la même perspective, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

En 2005, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a réalisé un PNB de 76,878MD accusant une baisse de 3,3% par rapport à 2004 due essentiellement à la baisse de la marge en intérêt de 3,00% ; Les dépôts de la clientèle ont enregistré à cette date une évolution de 10,6% passant à 1 716,5 MD soit une part de marché de 8,8% . Les crédits ont totalisé un montant de 1 784,1 MD au 31/12/05 affichant une évolution de 14.3% et accaparant ainsi 8,3% de parts de marché.

la Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines

- L'intermédiation en bourse avec SUD INVEST
- Le leasing avec GENERAL LEASING
- Le recouvrement de créances avec SUD RECOUVREMENT
- Le capital risque avec SUD SICAR
- L'immobilier avec la Générale Immobilière du Sud GIS
- L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique GTI

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidés du groupe se sont établis au 31/12/2005 respectivement à 115,846Md et – 5,313 MD .

Après une période de forte croissance, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, 1996 et 1997, le faisant passer de 30 à 100 MD. Cette opération de recapitalisation de la banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat du capital de la société, et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,94% en 1997 à 33,34% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital du consortium Andalumaghreb qui détient désormais 53,54% du capital de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie).

Andalumaghreb est une holding ad hoc de participation de droit espagnol détenue à 68% par Attijariwafa bank, premier groupe financier du Maroc, et à 32% par Banco Santander Central Hispano, première banque de la zone euro.

Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec 500 agences et un Produit Net Bancaire de 5,6 milliards de dirhams.

Banco Santander Central Hispano est le 4eme groupe bancaire en Europe avec un résultat courant avant impôt de 8 154 millions d'euros. Il est aussi très actif en Amérique du Sud, leader dans la banque de détail.



L'alliance de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au consortium Attijariwafa bank et Banco Santander Central Hispano constitue un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice ne peut que tirer profit de l'expertise de ces deux groupes en se développant dans tous les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales et ce, toujours dans le but de permettre une meilleure réponse aux besoins de la clientèle, et de profiter de la synergie au sein du groupe la BS.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la banque comme un acteur de référence sur le marché et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2009.

La réalisation de ce plan permettra à la banque de retrouver rapidement ses équilibres fondamentaux une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial

Dans ce cadre, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a mis en place une organisation axée sur une spécialisation en Business Units afin de permettre aux différentes lignes métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs et cela notamment à travers :

- la séparation et la filialisation des activités ;
- la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisations
- la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements) ;
- l'obtention du statut de Banque d'Affaires pour l'activité de conseil (accès aux appels d'offres publics).

la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) s'est, également, focalisée sur la refonte du système d'information de la banque et a fait appel à un cabinet externe pour l'étude, le diagnostic du système actuel et la proposition de scénarii de changement. Le scénario choisi devrait être validé par les équipes techniques en approfondissant les investigations sur le comportement du progiciel cible dans des environnements semblables à la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie).

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2006 a décidé le changement du logo et de la dénomination sociale de la Banque du Sud qui est devenue "BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE" et "ATTIJARI BANK" par abréviation commerciale. Le conseil d'administration du 08 septembre 2006 sur délégation de l'AGE a décidé de la date d'application de la nouvelle signalétique de la banque soit le 11 décembre 2006.

3-2 Organisation de la Banque

3.2.1 Gouvernance

Conformément aux standards internationaux, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place les structures nécessaires à même d'ériger les principes de bonne gouvernance et de déontologie en tant que principes managériaux dans la ligne de conduite de la banque.

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Banque. Il est chargé de superviser la gestion de la Banque, d'assurer son efficacité et sa rentabilité. Dans l'esprit de bonne gouvernance, le conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur définissant les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions selon les dispositions législatives en vigueur, ainsi qu'une charte de l'administrateur regroupant l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur. Le conseil d'administration est assisté par les deux comités suivants :

- **Le Comité permanent d'audit :**

Le comité permanent d'audit est composé des administrateurs suivants n'ayant pas de fonction de gestion : Le président du conseil d'administration Mr Moncef CHAFFAR , Mr Henri MOULARD et Mr Mohamed GHALLAB. Ce comité est chargé notamment :

- de veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement,



- De s'assurer de l'efficacité du contrôle des risques et des services d'audit interne et externe
- De réviser et de donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de la banque avant sa transmission au conseil d'administration pour approbation
- De revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision,
- D'examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes.

Un règlement du comité permanent d'audit a été approuvé par le conseil d'administration du 06 mars 2006 .

La rémunération des membres du comité est de 3 000 dinars / an par membre

▪ Le Comité des rémunérations

Le comité de rémunération est consulté pour tous les points relatifs à la rémunération des administrateurs et des membres de la direction générale. Il est composé de Mr Mohamed Ali MABROUK et Mr Khaled OUEDGHIRI. Les membres du comité ne perçoivent aucune rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application des règles de bonne gouvernance, la Banque Attijari de Tunisie a procédé à la nomination d'un administrateur indépendant en la personne de Mr Henri MOULARD.

La Direction Générale

La direction générale a pour mission principale la réalisation de la stratégie et plan de développement arrêté par le conseil d'administration, mais aussi la mise en place et la réalisation du processus adéquat, lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du systèmes de contrôle interne mis en place.

La direction générale est composée du Directeur Général et deux Directeurs Généraux Adjoints, un Directeur Général Adjoint responsable du pôle (Finance, ressources humaines, logistique et supports) et un Directeur Général Adjoint* responsable du pôle (technologie et opérations).

Pour l'accomplissement de sa mission, la direction générale est assistée par les comités suivants :

	compétences	Présidé par
Comité Exécutif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ définir les orientations stratégiques de la banque (politique générale, engagements, participations, recouvrement, ressources humaines...); ▪ analyser les résultats et performances périodiques de la banque ; ▪ définir les objectifs d'activité à atteindre 	Mr le Directeur Général

	compétences	Présidé par
Comité de Recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ définir la politique de la Banque et fixer les objectifs en matière de recouvrement ; ▪ évaluer les actions entreprises et les performances réalisées par les structures de la Banque en matière de recouvrement ; ▪ prendre les décisions qui s'imposent pour améliorer le recouvrement en coordonnant avec toutes les unités du Réseau ; ▪ suivre en permanence l'évolution des impayés, l'apurement des arrangements conclus et le dénouement des dossiers transmis au contentieux. 	Mr le Directeur Général

* DGA en fonction sans avoir au préalable été nommé par un Conseil d'Administration.



	compétences	Présidé par
Comité de Crédit	<ul style="list-style-type: none">statuer sur les demandes de financements à court et à moyen terme, pour les enveloppes de crédit comprises entre 1 et 5 millions de dinars.	Mr le Directeur Général
Comité de Dépassements	<ul style="list-style-type: none">statuer sur les dépassements provisoires ainsi que les opérations nécessitant un dénouement rapide	Direction Centrale de Gestion Globale des Risques jusqu'à un plafond, au delà, le comité de crédit
Comité d'Inspection	<ul style="list-style-type: none">analyser les problèmes soulevés dans les rapports d'inspection ;En apporter les solutions adéquates	Mr le Directeur Général
Comité Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none">veiller à l'application de la politique Ressources Humaines de la Banque, notamment en matière de recrutement, de rémunération, de promotion et d'actions socialesanalyser et arrêter les besoins en formation du Personnel de la Banque,examiner et apprécier le plan annuel de formation et en assurer le suivi périodique de l'exécution.	Mr le Directeur Général
Comité d'Exploitation	<ul style="list-style-type: none">tenir informés les responsables de la banque des décisions et orientations retenues par le Comité Exécutif,étudier les propositions et recommandations liées aux divers volets de fonctionnement de la banque, aux nouveaux produits et services à lancer par la Banque.	Mr le Directeur Général
Comité ALM (gestion Actif / Passif)	<ul style="list-style-type: none">analyser l'évolution des Actifs/Passifs de la banquedéfinir la stratégie de gestion de la trésoreriedéfinir la politique des taux de la banque, aux nouveaux produits et services à lancer	Mr le Directeur Général



3.2.2 Contrôle interne

Conformément à la norme comptable sectorielle et aux règlements en vigueur édictés par la Banque Centrale de Tunisie, le système de contrôle interne au sein de la Banque du Sud comprend trois niveaux de contrôle :

- un contrôle de premier niveau assuré par les systèmes d'information et les procédures mises en place.
- un contrôle de second niveau assuré par les Services centraux chargés de la supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion.
- un contrôle de troisième niveau assuré par différentes structures rattachées directement à la Direction Générale et au conseil d'administration.

En outre, la Banque est dotée d'un système d'information couvrant toutes les activités de la Banque à tous les niveaux de l'organisation et ce, à l'appui de procédures et de règles de gestion préétablies.

Le contrôle de la conformité est assuré par le Directeur de l'Audit et du contrôle interne conformément à la charte d'audit interne.

A côté des structures qui assurent des contrôles permanents et périodiques, la supervision des activités de contrôle interne est assurée par des comités spécialisés à savoir :

- Le comité exécutif
- Le comité Permanent d'audit

De façon plus détaillée, le système de contrôle interne se présente comme suit :

3.2.2.1 Procédures et organisation

Définition des règles de procédure et de gestion

L'élaboration des règles de procédures et de gestion et leur mise à jour est du ressort de la Direction de l'Organisation qui relève de l'autorité du Directeur Général Adjoint responsable du pôle « Technologie et opérations » et qui a pour mission la définition dans des cadres appropriés des instructions de services en veillant à leur actualisation conformément aux besoins de l'activité, aux exigences réglementaires et aux normes de contrôle interne.

La documentation s'y rapportant est mise à la disposition des utilisateurs et services concernés au moyen de notes spécifiques en explicitant la teneur et les diligences à observer.

Dans des domaines particuliers, la diffusion de la note d'instruction s'accompagne d'une action de communication et de sensibilisation pour en faciliter l'application et en assurer une perception adéquate.

L'organisation

Dans le domaine de l'organisation, les mesures de contrôle interne consistent principalement à séparer les fonctions de traitement de celles de contrôle et à dissocier entre les tâches incompatibles et non cumulables.

La répartition des tâches et des responsabilités fait l'objet de délégation de pouvoirs axée sur le partage des responsabilités, la réhabilitation des contrôles de second niveau et la collégialité de la décision dans le domaine du risque.

3.2.2.2 La maîtrise des risques :

En vertu des attributions conférées à la Direction Centrale de la Gestion Globale des Risques, le rôle de cette unité est de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement, des utilisations et des mises en place par rapport aux besoins, aux capacités, à la situation financière et économique ainsi qu' aux règles définies par la Banque Centrale.

Le suivi des engagements et des actifs classés est assuré avec minutie par la Direction Centrale du Recouvrement et Contentieux qui procède à la collecte des informations utiles, apprécie leur intégrité et évalue le Portefeuille



en fonction des normes de gestion prudentielle édictées par la Banque Centrale et en rend compte au Comité de Recouvrement.

3.2.2.3 L'analyse des écarts et suivi des objectifs budgétaires

Cette mission relève de la Direction du Contrôle de gestion qui centralise les informations relatives à l'activité de chaque unité de gestion, rapproche les réalisations par rapport aux objectifs fixés et en assure le reporting à la Direction Générale au moyen de rapports mensuels reproduisant l'évolution de l'activité et les performances enregistrées. Ces comptes rendus font l'objet de suivis minutieux de la part des structures en charge de la supervision et du contrôle.

3.2.2.4 Evaluation du système de contrôle interne et activités d'audit

Elle est assurée par la Direction de l'Audit et du contrôle interne qui relève de la Direction Centrale du Contrôle Général. Les missions d'audit programmées sur la base d'un Plan annuel approuvé par la Direction Générale et soumis au comité permanent d'audit font l'objet de reporting à la Direction Générale. Les rapports présentés dans ce cadre sont examinés et suivis par le comité d'inspection.

Le Comité Permanent d'Audit rattaché au conseil d'administration assure la supervision et le suivi des activités de contrôle interne.

3.2.3 Système d'information

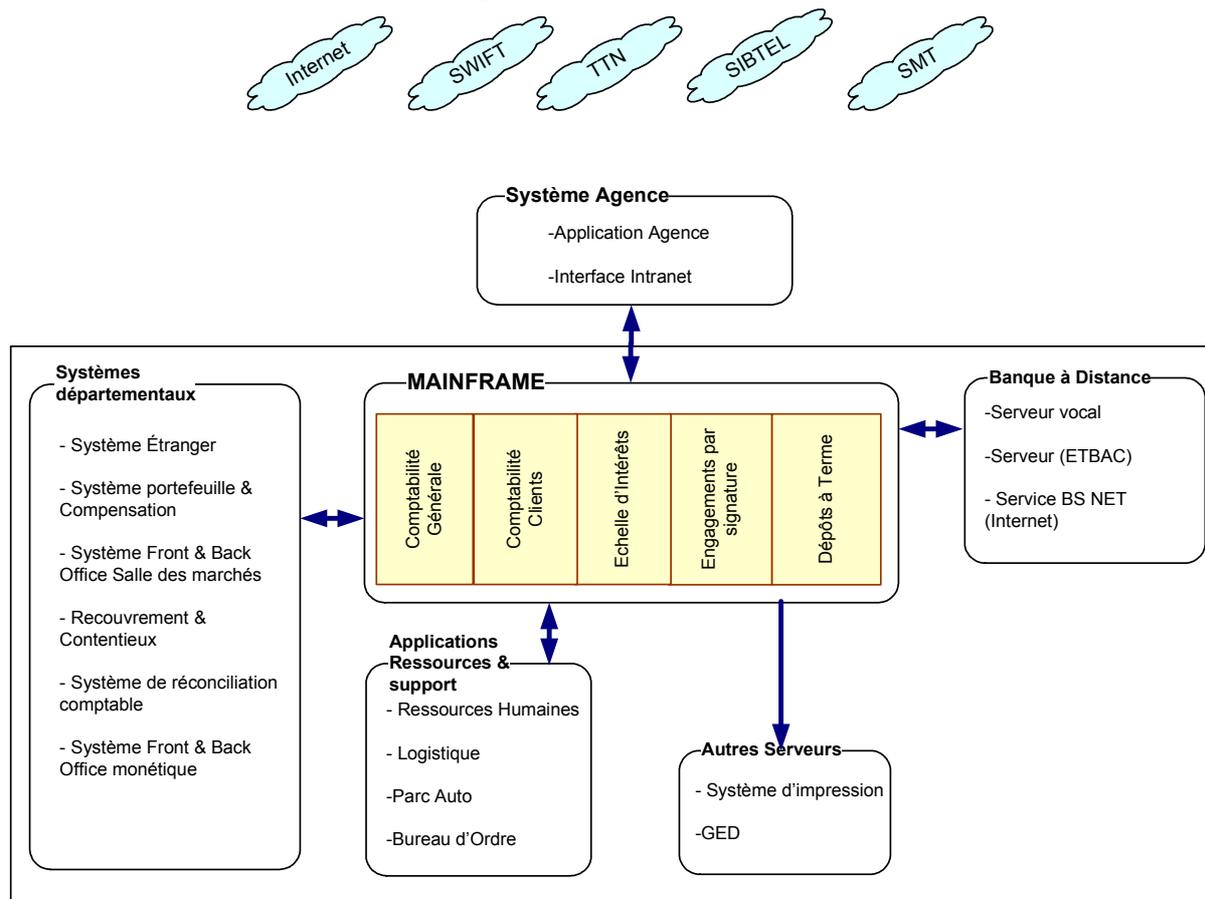
Schéma actuel :

Le système d'information de la Banque Attijari de Tunisie s'articule autour d'un noyau central composé d'un mainframe constituant le cœur du système d'information et de plusieurs applications départementales spécialisées par ligne de métier et une application agences installé depuis 2003 reliant chaque agence au siège dans le cadre de la décentralisation de certaines activités qui s'effectuaient dans les structures centrales. Chaque agence dispose d'un serveur permettant de traiter en autonomie toutes les opérations clients émanant de l'agence.

En fin de journée les opérations traitées en agence sont transmises au central pour consolidation et comptabilisation. A j+1 avant 6 heures du matin, l'agence reçoit les opérations initiées par les unités centrales pour le compte de la clientèle en agence.

Le système d'information de la Banque Attijari de Tunisie couvre toutes les lignes de métiers de la banque. Il échange des données avec tous les acteurs du système financier Tunisien.

Schéma synoptique des principales fonctions du Système d'information



TTN : Tunisian Trade Network
 SIBTEL : Société Interbancaire de Télécompensation Electronique
 SMT : Société Monétaire Tunisie
 GED : Gestion Electronique de Documents
 ETBAC : Echange Télématique Banque-Clients

Schéma directeur 2006

la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) s'est, focalisée sur la refonte du système d'information de la banque et a fait appel à un cabinet externe pour l'étude, le diagnostic du système actuel et la proposition de scénarii de changement. Le scénario choisi devrait être validé par les équipes techniques en approfondissant les investigations sur le comportement du progiciel cible dans des environnements semblables à la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie).

En septembre 2006 il a été présenté au conseil d'administration, un nouveau schéma directeur permettant de hisser la banque vers les standards internationaux notamment à travers :

- La gestion de la relation client
- L'amélioration de la qualité de services avec une meilleure célérité
- L'optimisation des processus de traitement
- La baisse des coûts de traitement
- La satisfaction des impératifs de reporting IFRS
- La satisfaction des exigences BALE II

Ce schéma directeur sera implémenté en 24 mois



3-2-4 Politique sociale

L'effectif de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 1381 employés au 31/12/2005 contre 1424 au 31/12/2004 suite au recrutement de 18 employés et au départ de 61 employés.

Le facteur humain à la Banque Attijari de Tunisie jouit d'une importance qui se traduit dans l'intérêt particulier que la banque a toujours accordé à la formation du personnel. En fait, la formation interne et externe s'adressant à tous les métiers de la banque a touché en 2005 une population totale de 2856 agents (en nombre de participations).

Avec son ouverture sur l'extérieur, la Banque Attijari de Tunisie a permis à plusieurs de ses collaborateurs de bénéficier de stages à l'étranger et de participer à des séminaires et colloques tenus par des organismes formateurs de renommée mondiale.

Par ailleurs L'année 2005 a été marquée par les préparatifs de la mise en place de l'approche «gestion par les compétences» dans la banque. Dans ce cadre, des plans individuels de formation - PIF - pour le personnel ont été arrêtés pour la formation ciblée par individu. Ces plans de formations ont touché en 2006 une population de 899 personnes (en nombre de participations) notamment dans les domaines suivants :

- Informatique : Application agence, serveur web, archivage.....
- Monétique
- Commercial : Visite des agences d'Attijariwafa Bank et connaissance de l'exercice de la fonction de chargé de clientèle
- Comptabilité : Les aspects techniques et comptables des opérations de pension livrée, solution de rapprochement des inter-sièges et des comptes correspondants
- Fiscalité : la fiscalité bancaire actualisée en matière des impôts directs, indirects et de taxes annexes
- Juridique : formation des chargés de clientèle, dans les aspects réglementaires, moyens de paiement & application agence

Un plan de carrière a été établi afin de préparer la reconversion en limitant les risques de dérapage ou de non employabilité. De ce fait, il a été tenu compte du positionnement de la population et sa répartition, à travers les différentes structures dans l'application d'une politique prévisionnelle de gestion de carrière. D'autre part, le facteur «affectation actuelle» est un indicateur important en matière de gestion de compétences notamment en ce qui concerne l'adéquation du profil à l'emploi occupé.

C'est dans ce cadre que s'insère l'objectif du projet COMPETENCE permettant une gestion dynamique et stratégique des ressources humaines. En effet, la gestion des carrières est considérée comme l'outil qui permettra l'adaptation continue des ressources humaines aux besoins de la banque. L'anticipation, la planification et la gestion prévisionnelle des ressources humaines sont des techniques indispensables dans la gestion de ces ressources.

Politique d'intéressement du personnel

Dans le cadre de la motivation du personnel et de son adhésion aux objectifs de développement de la banque, un système d'intéressement a été adopté touchant essentiellement les cadres supérieurs, les commerciaux et les recouvreurs. Le montant global de cet intéressement pour l'année 2005 s'est élevé à 682mD bruts

La répartition de cet intéressement sur le personnel de la banque varie en fonction du grade, de la fonction et de la performance individuelle, et ne tient pas compte du résultat réalisé par la banque.

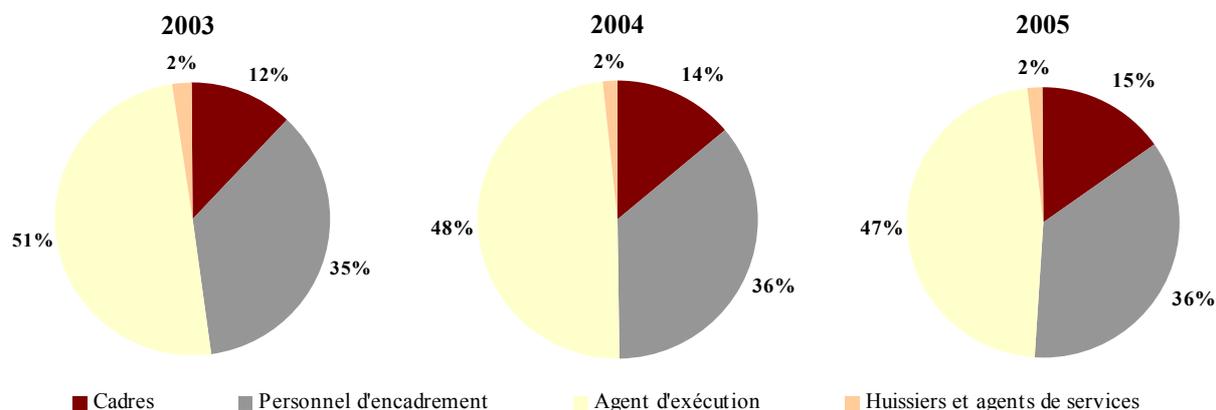
3-2-5 Effectifs et réseau de la banque

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution de l'effectif de la Banque Attijari de Tunisie au cours de la période 2003 – 2005 :

	2003	2004	2005	Var 04 / 03	Var 05 / 04
Effectif	1 440	1 424	1 381	-1,1%	-3,0%



L'évolution de la répartition de l'effectif de la Banque Attijari de Tunisie sur la période 2003 – 2005 se présente comme suit :



L'évolution de la répartition de l'effectif montre l'augmentation du taux d'encadrement.

Au 30/09/2006, la Banque Attijari de Tunisie comptait 1330 collaborateurs répartis en 244 cadres, 453 personnels d'encadrement, 617 agents d'exécution et 16 huissiers et agents de service.

Quant au réseau, il a évolué au cours des trois dernières années comme suit :

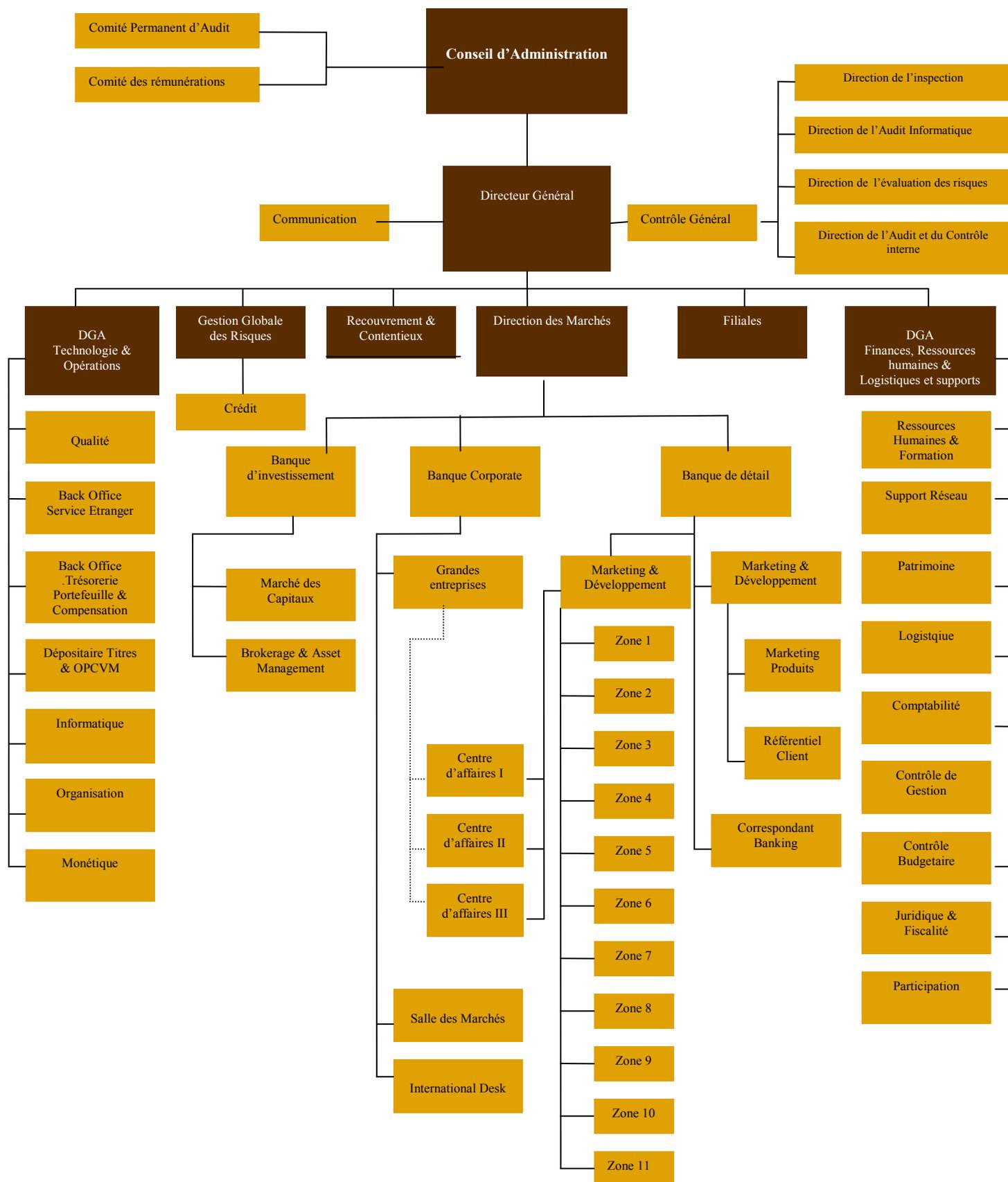
	2003	2004	2005	Var 04 / 03	Var 05 / 04
Réseau	91	92	93	1%	1%

Par ailleurs, en 2006 la banque a ouvert une nouvelle agence à Yasmine Hammamet portant le nombre d'agences à 94 répartis en 11 zones.

En 2006, la banque a également ouvert trois centres d'affaires dédiés à la clientèle – grandes entreprises.



3.2.6 Organigramme de la Banque Attijari de Tunisie





3.3 Activité et performances de la Banque au 31/12/2005

3.3.1 Les ressources

3.3.1.1 Les dépôts de la clientèle

(en MD)

	2003	2004	2005	2004/2003	2005/2004	
				En %	En %	En montant
<i>Dépôts à vue*</i>	445,793	479,721	531,162	7,61%	10,72%	51,441
<i>Comptes d'épargne</i>	469,286	493,318	531,212	5,12%	7,68%	37,894
<i>Dépôts à terme**</i>	412,536	578,954	654,100	40,34%	12,98%	75,146
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1327,615	1551,993	1716,474	16,90%	10,60%	164,481

* Y compris les dettes rattachées

** Y compris les comptes à terme et les certificats de dépôts.

Les dépôts à vue ont continué à occuper une place importante dans l'ensemble des ressources de la Banque et ont atteint 531,162MD au 31 décembre 2005 contre 479,721MD au terme de l'année 2004 avec une part de 31% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Les comptes d'épargne assurant 31% du total des dépôts, ont atteint, durant l'année 2005 531,212MD en progression de 7,7% par rapport à leur niveau de l'année 2004.

Les dépôts à terme ont atteint 654,100MD à fin décembre 2005 contre 578,954MD au 31 décembre 2004 soit 38,1% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Ci après un tableau retraçant la part de marché de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) par nature de dépôts au cours des deux dernières années.

	2004	2005
Dépôts à vue	8,8%	8,8%
Dépôts à terme	8,9%	8,8%
Comptes d'épargne	8,6%	8,7%
Total dépôts	8,8%	8,8%

- Source : BCT

La part de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) dans les dépôts collectés sur le marché bancaire est restée stable entre 2004 et 2005

3.3.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

(en MD)

	2003	2004	2005	2004/2003	2005/2004	
				En %	En %	En montant
<i>Emprunts matérialisés*</i>	41,940	31,454	95,108	-25,00%	202,37%	63,654
<i>Ressources spéciales*</i>	36,645	43,114	45,486	17,65%	5,50%	2,372
Total	78,585	74,568	140,594	-5,11%	88,54%	66,026

* Y compris les dettes rattachées

La rubrique emprunts matérialisés comprend les emprunts contractés auprès de la CNSS. L'augmentation enregistrée au niveau de cette rubrique en 2005 est due essentiellement au nouvel emprunt CNSS de 70 MD .



3.3.1.3 Les capitaux propres de la Banque

Les capitaux propres de la Banque ont évolué au cours des trois dernières années de la manière suivante :
(en MD)

	2003	2004	2005	2004/2003			2005/2004		
				En %	En %	En montant	En %	En %	En montant
<i>Capital Social</i>	100	100	100	0,00%	0,00%	0,000			
<i>Réserves</i>	47,938	48,628	47,038	1,44%	-3,27%	-1,590			
<i>Autres capitaux propres et résultats reportés</i>	3,676	3,647	3,647	-0,79%	0,00%	0,000			
<i>Résultat de l'exercice</i>	2,284	0,000	-4,114	-100,00%	NS	-4,114			
Total des capitaux propres	153,898	152,275	146,571	-1,05%	-3,75%	-5,704			

Les capitaux propres ont connu une quasi stabilité en 2004 avec une légère évolution négative de -1,05% du fait de l'absence de résultat.

L'année 2005 a enregistré un résultat déficitaire de 4MD ce qui a affecté négativement les capitaux propres de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) qui ont affiché une baisse de près de 5,7 millions de dinars soit une évolution négative de 3,75%.

3.3.2 Les emplois

3.3.2.1 Les crédits à la clientèle

(en MD)

Valeurs nettes des provisions et des agios réservés	2003	2004	2005	2004/2003			2005/2004		
				En %	En %	En montant	En %	En %	En montant
<i>Comptes débiteurs</i>	151,557	122,753	171,394	-19,01%	39,63%	48,641			
<i>Autres concours à la clientèle</i>	1 254,577	1 403,193	1 581,796	11,85%	12,73%	178,603			
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	28,121	34,316	30,908	22,03%	-9,93%	-3,408			
Total des crédits à la clientèle	1434,255	1 560,262	1 784,098	8,79%	14,35%	223,836			

Au titre de l'année 2005 les crédits par décaissements ont enregistré une forte évolution de 14,35%, atteignant 1 784,098MD contre 1 560,262MD au 31/12/2004.

L'encours des comptes débiteurs a affiché une évolution de 48,6MD soit 39,6%.

Quant aux autres concours à la clientèle, ils ont affiché une évolution de 12,73% passant de 1 403,193MD à 1 581,796MD. En 2005, ils représentent 88,7% du total des crédits à la clientèle.

Les crédits sur ressources spéciales, pour leur part, ont accusé à fin décembre 2005 une baisse de 3,4MD ou 9,9% par rapport à l'année écoulée, engendrée essentiellement par la baisse de l'encours des crédits accordés dans le cadre des lignes Française et Suédoise.

La Banque a aussi œuvré pour la sélection de son portefeuille visant une meilleure répartition des risques et a déployé des efforts remarquables au niveau des structures de recouvrement.

A ce titre, le volume des créances recouvrées au 31 décembre 2005 a atteint 35,5MD contre 30,9MD au 31 décembre 2004 en progression de 14,9%.

Par ailleurs, l'année 2005 a été marquée par la réactivation de certaines créances se traduisant par l'arrangement et la consolidation atteignant la somme de 103MD au 31/12/2005.



Ci après un tableau retraçant la part de marché de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) par nature de crédits au cours des deux dernières années.

	2004	2005
Crédits sur ressources spéciales	1,9%	1,9%
Crédits sur ressources ordinaires*	8,3%	8,8%
Total crédits clientèle	7,8%	8,3%

* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

Les crédits accordés par la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) à sa clientèle représentent 8,3% de part de marché en 2005 soutenus essentiellement par les crédits sur ressources ordinaires.

Portefeuille des créances

En mD

	2003	2004	2005
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 094 208	2 253 468	2 456 943
classe 0	1 446 907	1 674 339	1 748 116
classe 1	175 573	138 898	216 571
Créance clientèle (classe 0 et 1)	1 622 480	1 813 237	1 964 687
classe 2	16 259	37 657	64 514
classe 3	39 409	34 261	35 515
classe 4	416 060	368 313	392 227
Dont contentieux	177 683	218 281	221 023
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	471 728	440 231	492 256
Provisions	70 077	36 487	35 348
Agios réservés	50 947	48 157	57 796
Provisions & Agios réservés (c)	*121 024	**84 644	93 144
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	5,78%	3,76%	3,79%
Taux des créances classées (b)/(a)	22,53%	19,54%	20,04%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	*25,66%	**19,23%	18,92%

* Compte non tenu des 2 038 mD prélevés sur les fonds propres (cf tableau des mouvements des capitaux propres P 120)

NB : Compte tenu des 2 038 mD, le stock des provisions et agios réservés serait de 123 062 mD et le taux de couverture des créances classées serait de 26,09%.

** Compte non tenu des 1 907 mD prélevés sur les fonds propres (cf tableau des mouvements des capitaux propres P 120)

NB : Compte tenu des 1 907 mD, le stock des provisions et agios réservés serait de 86 551 mD et le taux de couverture des créances classées serait de 19,66%.

Au cours des exercices 2003 et 2004, la Banque a procédé à la cession de créances douteuses et litigieuses à la société Sud Recouvrement pour des montants respectifs de 49 828 mD (41 828mD de principal totalement provisionné et 8 000 mD d'intérêts totalement réservés) et 81 723 mD (66 790 mD de principal totalement provisionné et 14 933 mD d'intérêts totalement réservés).

Le portefeuille des créances présente une insuffisance de provisions au cours des exercices 2003, 2004 et 2005 déterminée comme suit :

En MD

	Provisions requises	Provisions constituées	Insuffisance de provisions
2003	173,032	70,097	102,935
2004	127,136	36,488	90,648
2005	131,528	35,348	96,180



3.3.2.2 Le portefeuille titre

3.3.2.2.1 Portefeuille titres commercial

(en MD)

	2003	2004	2005	2004/2003	2005/2004	
				En %	En %	En montant
<i>Bons de trésor (1)</i>	15,055	52,473	117,049	248,54%	123,07%	64,576
<i>Intérêts nets à percevoir sur les bons de trésor</i>	0,283	3,133	6,210	1 007,07%	98,21%	3,077
<i>Total portefeuille Titres de transaction</i>	15,338	55,606	123,259	262,54%	121,66%	67,653
Titres SICAV (2)	31,638	31,638	25,747	0,00%	-18,62%	-5,891*
Dividendes à percevoir sur les titres SICAV	0,890	0,642**	0,493**	-27,87%	-23,21%	-0,149
Total portefeuille Titres de placement	32,528	32,280**	26,240**	-0,76%	-18,71%	-6,040
Total portefeuille Titres commercial	47,867	87,886**	149,499**	83,60%	70,11%	61,613

(1) Le solde comptable des bons de trésor correspond à la valeur compensée des souscriptions de la banque et des placements de la clientèle et ce conformément à la norme comptable.

(2) Pour les titres SICAV, le solde correspond à 92 212 actions SUD VALEUR SICAV et 16 417 actions SICAV PLACEMENT

* La variation négative de 5,891 MD correspond à une perte liée à la dépréciation des actions SICAV constatée en 2005 au niveau de la rubrique « Pertes sur portefeuille titres commercial »

** Les dividendes à percevoir sur les titres SICAV (SICAV PLACEMENT et SUD VALEURS SICAV) au titre des exercices 2004 et 2005 ont été présentés à tort au niveau de la rubrique « créances rattachées » de la rubrique AC5 « Portefeuille titres d'investissement » (Cf notes aux états financiers P 88).

Le portefeuille titres de placement (titres SICAV) présente une insuffisance de provisions au cours des exercices 2003, 2004 et 2005 déterminée comme suit :

En MD

	Provisions requises	Provisions constituées	Insuffisance de provisions
2003	13,756	0	13,756
2004	13,861	0	13,861
2005	7,917	0	7,917

3.3.2.2.2 Portefeuille d'investissement

(en MD)

	2003	2004	2005	2004/2003	2005/2004	
				En %	En %	En montant
<i>Titres d'investissement (obligations)</i>	0,650	3,216	3,086	394,77%	-4,04%	-0,130
<i>Titres de participation</i>	43,152	44,347	47,017	2,77%	6,02%	2,670
<i>Provisions pour dépréciation titres de participation</i>	-0,999	-0,940	-7,001	-5,91%	644,79%	-6,061
Fonds gérés	5,314	5,314	5,314	0,00%	0,00%	0,000
Crédits à long terme pris en charge et garantis par l'Etat	35,246	33,119	30,948	-6,03%	-6,56%	-2,171
Créances rattachées	1,089	0,278*	0,222*	-74,47%	-20,14%	-0,056
Parts dans les entreprises liées	10,000	10,911	10,911	9,11%	0,00%	0,000
Total portefeuille d'investissement	94,451	96,245*	90,497*	1,90%	-5,97%	-5,748

* Solde corrigé du montant des dividendes à percevoir sur les titres SICAV présenté à tort au niveau de cette rubrique (Cf note aux états financiers P 88).



Le portefeuille d'investissement a connu une baisse de 5,97% passant de 96,245MD en 2004 à 90,497MD en 2005.

Le portefeuille d'investissement présente une insuffisance de provisions au cours des exercices 2003, 2004 et 2005 déterminée comme suit :

En MD

	Provisions requises	Provisions constituées	Insuffisance de provisions
2003	10,043	0,999	9,044
2004	13,576	0,940	12,636
2005	27,679	7,001	20,678

3.3.2.3 Les immobilisations nettes

En MD

	2003	2004	2005	2004/2003	2005/2004	
				En %	En %	En montant
Immobilisations nettes	22,602	28,244	28,942	24,96%	2,47%	0,698

La valeur nette des immobilisations de la Banque au terme de l'année 2005 s'est accrue de 2,5% par rapport à 2004 pour atteindre 28,9MD. Cette évolution provient essentiellement des travaux d'agencements des locaux de la banque.

Les principaux aménagements ont concerné les immeubles de la rue de Palestine et de l'avenue de Paris qui ont connu une transformation radicale leur procurant une plus grande fonctionnalité et une situation optimale des espaces. Ces aménagements ont permis de réduire sensiblement les charges de location.

Egalement, certaines agences ont connu des réaménagements répondant à un nouveau concept agence offrant à la clientèle un meilleur cadre d'accueil.

3.3.3 Les résultats d'exploitation

3.3.3.1 Le Produit Net Bancaire

En MD

	2003	2004	2005	2004/2003	2005/2004	
				En %	En %	En montant
Produit Net Bancaire	72,358	79,526	76,878	9,91%	-3,33%	-2,648

Au 31 décembre 2005, le produit net bancaire de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a atteint 76,9MD contre 79,5MD au 31 décembre 2004, s'inscrivant en baisse de 3,3%. Cette situation provient essentiellement de la baisse de la marge en intérêts.

3.3.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

En MD

	2003	2004	2005	2004/2003	2005/2004	
				En %	En %	En montant
Produits en intérêts*	103,301	111,576***	123,769***	8,01%	10,93%	12,193
Dont:- Produits des crédits	92,022	97,42	105,623	5,87%	8,42%	8,203
- Produits des bons de trésor et autres titres de placement**	2,120	2,666	8,143	25,52%	205,44%	5,477
Charges en intérêts	52,058	57,236	71,061	9,95%	24,15%	13,825
Dont:- coûts des dépôts (opérations avec la clientèle)	42,414	45,250	58,988	6,69%	30,36%	13,738
-Coûts des emprunts et ressources spéciales	4,292	3,465	7,191	-19,27%	107,53%	3,726
MIN	51,243	54,340	52,707	6,04%	-3,00%	-1,633

* Intérêts et revenus assimilés + gain net sur titres de transaction+ gain net sur titres de placement + intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement (obligations)

** Les produits et charges relatifs aux bons de trésor sont présentés d'une manière compensée au niveau de l'Etat de résultat

*** Ne tient pas compte des intérêts courus sur l'emprunt obligataire GL 2003/2 d'un montant de 166Md (cf notes aux états financiers)



3.3.3.1.2. Les commissions nettes

	2003	2004	2005	2004/2003	En MD	
					2005/2004	
				En %	En %	En montant
commissions perçues	17,070	21,434	24,689	25,57%	15,19%	3,255
commissions encourues	0,000	0,000	0,000	-	-	0,000
commissions nettes	17,070	21,434	24,689	25,57%	15,19%	3,255

La marge sur commissions nettes s'est accrue de 15,2% pour s'établir à 24,7MD, soit en augmentation de 3,3MD par rapport à 2004.

3.3.3.1.3 Les autres revenus non bancaires

	2003	2004	2005	2004/2003	En MD	
					2005/2004	
				En %	En %	En montant
Gains sur opérations de change	3,515	3,752	5,253	6,74%	40,01%	1,501
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	0,530	0,000	0,119	-100,00%	-	0,119
Autres revenus non bancaires	4,045	3,752	5,372	-7,24%	43,18%	1,620

3.3.3.1.4 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

	2003	2004	2005	2004/2003	En MD	
					2005/2004	
				En %	En %	En montant
pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0,000	0,000	5,891	-	100,00%	5,891

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières constatées en 2005 correspondent à une perte liée à la dépréciation des actions SICAV.

3.3.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

	2003	2004	2005	2004/2003	En MD	
					2005/2004	
				En %	En %	En montant
Frais de personnel	31,130	32,047	35,287	2,95%	10,11%	3,240
Charges générales d'exploitation	10,650	11,123	10,466	4,44%	-5,91%	-0,657
Dotations aux amortissements et aux provisions	3,816	4,469	3,997	17,11%	-10,56%	-0,472
Frais d'exploitation	45,596	47,639	49,750	4,48%	4,43%	2,111

L'année 2004 a été marquée par la hausse modérée des charges du personnel qui se sont établis à 32 millions de dinars soit une hausse de 2,9%.

En 2005, la hausse des charges du personnel est plus marquée enregistrant une évolution de 10,1% soit une augmentation de 3,2 millions de dinars.



3.3.3.3 Les soldes en pertes de créances

	2003	2004	2005	2004/2003	En MD	
					2005/2004	
				En %	En %	En montant
Dotations aux provisions sur créances douteuses	29,573	36,011	29,515	21,77%	-18,04%	-6,496
Reprises sur provisions	-55,353	-71,634	-3,383	29,41%	-95,28%	68,251
Pertes sur créances couvertes par des provisions	49,227	66,790	1,767	35,68%	-97,35%	-65,023
Soldes en pertes de créances	23,447	31,167	27,899	32,93%	-10,49%	-3,268

En 2003, les pertes sur créances couvertes par des provisions de 49,227MD sont relatives aux créances cédées pour 41,828MD, à l'abandon de la créance BATAM pour un montant de 1,661MD et la provision sur contentieux fiscal constituée en 2002 pour un montant de 5,737MD. Les reprises sur provisions concernent l'annulation des provisions sur créances cédées pour 41,828MD.

En 2004, les pertes en créances couvertes par des provisions de 66,790MD sont relatives aux créances cédées et sont compensées par ailleurs par une annulation des provisions.

3.3.3.4 Le résultat net

	2003	2004	2005	2004/2003	En MD	
					2005/2004	
				En %	En %	En montant
Résultat net	2,284	0,000	-4,114	-100,00%	-	-4,114

les résultats dégagés ces trois dernières années traduisent l'orientation de la Banque à donner la priorité à l'effort de provisionnement.

3.4 Activité et performances de Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au 30/06/2006

3.4.1 Les ressources

3.4.1.1 Les dépôts de la clientèle

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	(en MD)	
				Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Dépôts à vue*	490,552	531,162	491,630	0,22%	1,078
Comptes d'épargne	513,453	531,212	564,639	9,97%	51,186
Dépôts à terme**	616,725	654,100	692,147	12,23%	75,422
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1 620,730	1 716,474	1 748,416	7,88%	127,686

* Y compris les dettes rattachées

** Y compris les comptes à terme et les certificats de dépôts.

Grâce à une hausse des comptes d'épargne de 9,97% à 564,639MD et de l'amélioration des dépôts à terme de 12,23%, les dépôts ont connu une bonne remontée de 5,88% au 30/06/2006.

Ci après un tableau retraçant la part de marché de Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) par nature de dépôts au 30/06/2006

	30/06/2006	31/12/2005
Dépôts à vue	7,4%	8,8%
Dépôts à terme	8,8%	8,8%
Comptes d'épargne	8,9%	8,7%
Total dépôts	8,4%	8,8%

• Source : BCT



Le total des dépôts collectés par la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) représente 8,4% des dépôts collectés sur le marché bancaire au 30/06/2006 en régression par rapport au 31/12/2005.

3.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

(en MD)

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Emprunts matérialisés*	92,022	95,108	81,915	-10,98%	-10,107
Ressources spéciales*	45,815	45,486	46,558	1,62%	0,743
Total	137,837	140,594	128,473	-6,79%	-9,364

* Y compris les dettes rattachées

Le poste emprunts et ressources spéciales représente un solde de 128,473MD au 30/06/2006 contre 137,837MD au 30/06/2005. Cette baisse de 6,79% s'explique essentiellement par la diminution de l'emprunt matérialisé auprès de la CNSS de 10MD.

3.4.1.3 Les capitaux propres de la Banque

Les capitaux propres ont été marqués par une baisse de 3,7% entre le 30/06/05 et le 30/06/06 du fait du résultat déficitaire de 2005 affichant un total de 146,862 MD au 30/06/06.

(en MD)

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Capital Social	100,000	100,000	100,000	0,00%	0,000
Réserves	48,802	47,038	47,329	-3,02%	-1,473
Autres capitaux propres	3,646	3,646	3,646	0,00%	0,000
Résultat reporté	0,000	0,001	-4,113	NS	-4,113
Résultat de l'exercice	0,000	-4,114	0,000	NS	0,000
Total des capitaux propres	152,448	146,571	146,862	-3,66%	-5,586

3.4. 2 Les emplois

3.4.2.1 Les crédits à la clientèle

(en MD)

Valeurs nettes des provisions et des agios réservés	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Comptes débiteurs	160,420	171,394	203,564	26,89%	43,144
Autres concours à la clientèle	1 481,948	1 581,796	1 463,846	-1,22%	-18,102
Crédits sur ressources spéciales	36,298	30,908	31,489	-13,25%	-4,809
Total des crédits à la clientèle	1 678,666	1 784,098	1 698,899	1,21%	20,233

Les crédits à la clientèle ont légèrement augmenté de 1,21% à 1 689,899MD au 30/06/2006 par rapport au 30/06/2005 et ce malgré les baisses enregistrées au niveau des autres concours à la clientèle de 1,22% et des crédits sur ressources spéciales de 13,25%.



Ci après un tableau retraçant la part de marché de Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) par nature de crédits au 30/06/2006 (source BCT).

	30/06/2006	31/12/2005
Crédits sur ressources spéciales	1,9%	1,9%
Crédits sur ressources ordinaires*	7,8%	8,8%
Total crédits clientèle	7,4%	8,3%

* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

Les crédits accordés par la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) à sa clientèle représentent 7,4% de part de marché au 30/06/06 en régression par rapport à 2005.

Portefeuille des créances

	En mD		
	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 366 683	2 456 943	2 328 767
classe 0	1 801 146	1 748 116	1 526 599
classe 1	113 784	216 571	324 368
Créance clientèle (classe 0 et 1)	1 914 930	1 964 687	1 850 967
classe 2	38 310	64 514	53 501
classe 3	42 053	35 515	59 647
classe 4	371 390	392 227	364 652
Dont contentieux	246 855	221 023	248 752
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	451 753	492 256	477 800
Provisions	57 566	35 348	54 176
Agios réservés	50 191	57 796	64 126
Provisions & Agios réservés (c)	107 757	93 144	118 302
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	4,55%	3,79%	5,08%
Taux des créances classées (b)/(a)	19,09%	20,04%	20,52%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	23,85%	18,92%	24,76%

Le portefeuille des créances présente une insuffisance de provisions au 30/06/2006 déterminée comme suit :

	En MD		
	Provisions requises	Provisions constituées	Insuffisance de provisions
30/06/2006	130,927	54,177	76,750

3.4.2.2 Le portefeuille titres

3.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial

	(en MD)				
	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
<i>Bons de trésor(1)</i>	112,738	117,049	113,447	0,63%	0,709
<i>Intérêts nets à percevoir sur les bons de trésor</i>	1,243	6,21	0,6	-51,73%	-0,643
Total portefeuille Titres de transaction	113,981	123,259	114,047	0,06%	0,066

(1) Le solde comptable des bons de trésor correspond à la valeur compensée des souscriptions de la banque et des placements de la clientèle et ce conformément à la norme comptable.



Titres SICAV (2)	31,638	25,747	25,747	-18,62%	-5,891
Dividendes à percevoir sur les titres SICAV	0	0,493	0	-	0,000
Total portefeuille Titres de placement	31,638	26,240*	25,747	-18,62%	-5,891
Total portefeuille Titres commercial	145,619	149,499*	139,794	-4,00%	-5,825

(2) Pour les titres SICAV, le solde correspond à 92 212 actions SUD VALEUR SICAV et 16 417 actions SICAV PLACEMENT

* Les dividendes à percevoir sur les titres SICAV (SICAV Placement et Sud Valeurs SICAV) au titre de l'exercice 2005 ont été présentés à tort au niveau de la rubrique « créances rattachées » de la rubrique AC5 « portefeuille titres d'investissement » (cf notes aux états financiers P88).

Le portefeuille-titres commercial a enregistré une baisse de 4% au 30/06/2006 par rapport au 30/06/2005 et ce suite essentiellement à la baisse des titres de placement de 18,62% à 25,747MD au 30/06/2006 contre 31,638MD au 30/06/2005.

Le portefeuille titres de placement (titres SICAV) présente une insuffisance de provisions au 30/06/2006 déterminée comme suit :

En MD			
	Provisions requises	Provisions constituées	Insuffisance de provisions
30/06/2006	6,609	0	6,609

3.4.2.2.2 Portefeuille d'investissement

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Jun 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Titres d'investissement (obligations)*	3,216	3,086	3,155	-1,90%	-0,061
Titres de participation	46,012	47,017	48,851	6,17%	2,839
Provisions pour dépréciation titres de participation	-0,940	-7,001	-7,001	644,79%	-6,061
Fonds gérés	5,314	5,314	5,314	0,00%	0,000
Crédits à long terme pris en charge et garantis par l'Etat	32,767	30,948	30,595	-6,63%	-2,172
Créances rattachées	0,163	0,222**	0,560	243,56%	0,397
Parts dans les entreprises liées	10,911	10,911	10,911	0,00%	0,000
Total portefeuille d'investissements	97,443	90,497	92,385	-5,19%	-5,058

* Y compris les créances rattachées

** Solde corrigé du montant des dividendes à percevoir sur les titres SICAV présenté à tort au niveau de cette rubrique (Cf note aux états financiers P 88).

Le portefeuille d'investissement a connu une baisse de 5,19% entre le 30/06/2005 et le 30/06/2006 passant de 97,443MD à 92,385MD.

Le portefeuille d'investissement présente une insuffisance de provisions au 30/06/2006 déterminée comme suit :

En MD			
	Provisions requises	Provisions constituées	Insuffisance de provisions
30/06/2006	28,104	7,001	21,103

3.4.2.3 Les immobilisations nettes

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Jun 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Immobilisations nettes	27,334	28,942	27,995	2,42%	0,661

Les immobilisations nettes n'ont pas enregistré une grande variation par rapport au 30/06/2005 affichant une légère hausse de 2,42% au 30/06/2006.



3.4.3 Les résultats d'exploitation

3.4.3.1 Le Produit Net Bancaire

En MD

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Produit Net Bancaire	44,692	76,878	43,797	-2,00%	-0,895

Au 30/06/2006, le produit net bancaire a atteint 43,8MD contre 44,7MD au 30/06/2005, s'inscrivant en baisse de 2%. Cette situation provient essentiellement de la baisse de la marge en intérêts.

3.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

En MD

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Produits en intérêts*	63,996	123,769***	64,198	0,32%	0,202
Dont: - Produits des crédits	53,964	105,623	54,136	0,32%	0,172
- Produits des bons de trésor et autres titres de placement**	3,201	8,143	3,029	-5,37%	-0,172
Charges en intérêts	33,488	71,061	36,387	8,66%	2,899
Dont: - coûts des dépôts (opérations avec la clientèle)	27,573	58,988	31,047	12,60%	3,474
-Coûts des emprunts et ressources spéciales	3,397	7,191	3,460	1,85%	0,063
MIN	30,508	52,708	27,811	-8,84%	-2,697

* Intérêts et revenus assimilés + gain net sur titres de transaction+ gain net sur titres de placement + intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement (obligations).

** Les produits et charges relatifs aux bons de trésor sont présentés d'une manière compensé au niveau de l'Etat de résultat

*** Ne tient pas compte des intérêts courus sur l'emprunt obligataire GL 2003/2 d'un montant de 166Md (cf notes aux états financiers)

3.4.3.1.2. Les commissions nettes

En MD

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
commissions perçues	11,934	24,689	13,395	12,24%	1,461
commissions encourues	0,000	0,000	0,000	-	0,000
commissions nettes	11,934	24,689	13,395	12,24%	1,461

3.4.3.1.3 Les autres revenus non bancaires

En MD

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Gains sur opérations de change	2,236	5,253	2,119	-5,23%	-0,117
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	0,014	0,119	0,472	3271,00%	0,458
Autres revenus non bancaires	2,250	5,372	2,591	15,16%	0,341



3.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

En MD

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Frais de personnel	16,492	35,287	18,597	12,76%	2,105
Charges générales d'exploitation	4,735	10,466	4,959	4,73%	0,224
Dotations aux amortissements et aux provisions	2,235	3,997	1,838	-17,76%	-0,397
Frais d'exploitation	23,462	49,750	25,394	8,23%	1,932

La Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a affiché une volonté de réduire les frais d'exploitation avec la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions de 17,8% et la légère augmentation des charges générales d'exploitation de 4,8%. Les frais d'exploitation ont de ce fait augmenté de 8,2% à 25,394MD au 30/06/2006 contre 23,462MD au 30/06/2005.

3.4.3.3 Les soldes en pertes de créances

En MD

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Dotations aux provisions sur créances douteuses	21,080	29,515	18,829	-10,68%	-2,251
Reprises sur provisions	+ 0,004	- 3,383	0,000	-	-0,004
Pertes sur créances couvertes par des provisions	0,000	1,766	0,000	-	0,000
Soldes en pertes de créances	21,084	27,899	18,829	-10,70%	-2,255

3.4.3.4 Le résultat net

En MD

	30/06/2005	31/12/2005	30/06/2006	Juin 2006/juin 2005	
				En %	En montant
Résultat net	0,000	-4,114	0,000	-	0,000



3.4.4. Les indicateurs trimestriels de la Banque au 30/06/2006

en mD

	<u>DU 01/03/2006</u> <u>AU 30/06/2006</u>	<u>DU 01/03/2005</u> <u>AU 30/06/2005</u>	<u>AU</u> <u>30/06/2006</u>	<u>AU</u> <u>30/06/2005</u>	<u>AU</u> <u>31/12/2005</u>
1) PRODUITS					
D'EXPLOITATION BANCAIRE	41 971	41 884	80 184	78 180	153 830
Intérêts et revenus assimilés	31 257	32 579	61 169	60 795	115 626
Commissions (en produits)	7 653	6 592	13 395	11 934	24 689
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	2 589	2 699	5 148	5 437	13 396
Revenus du portefeuille d'investissement	472	14	472	14	119
2) CHARGES					
D'EXPLOITATION BANCAIRE	18 472	17 321	36 387	33 488	76 952
Intérêts encourus et charges assimilées	18 472	17 321	36 387	33 488	71 061
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	5 891
3) PRODUIT NET BANCAIRE	23 499	24 563	43 797	44 692	76 878
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION					
	484	1	871	8	1 194
5) CHARGES OPERATOIRES					
DONT :	11 699*	14 293*	23 556*	21 227*	45 753*
Frais de personnel	9 233	11 757	18 597	16 492	35 287
Charges générales d'exploitation	2 466	2 536	4 959	4 735	10 466
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE					
	232 179	243 062	232 179	243 062	239 996
Portefeuille Titres Commercial	139 794	145 619	139 794	145 619	149 006
Portefeuille Titres d'Investissement	92 385	97 443	92 385	97 443	90 990
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE					
			1 698 899	1 678 666	1 784 099
8) ENCOURS DE DEPOTS					
DONT :	1 748 416	1 620 730	1 748 416	1 620 730	1 716 474
Dépôts à vue	491 630	490 552	491 630	490 552	531 162
Comptes d'épargne	564 639	513 453	564 639	513 453	531 212
Bons de caisse	149 090	141 045	149 090	141 045	148 186
Comptes à terme	115 437	115 619	115 437	115 619	112 021
Certificats de dépôts	346 957	282 292	346 957	282 292	323 102
Autres dépôts	80 663	77 769	80 663	77 769	70 791
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES					
	128 473	137 837	128 473	137 837	140 594
10) CAPITAUX PROPRES					
	146 862	152 448	146 862	152 448	146 571

*Ces chiffres ne tiennent pas compte de la dotation aux amortissements et aux provisions afférente à chaque période. Les charges opératoires tenant compte de cette dotation se présentent comme suit :

En mD		
AU 30/06/2006	AU 30/06/2005	AU 31/12/2005
25 394	23 462	49 750



3-5 Indicateurs d'activité de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) au 30/09/2006

	<u>DU 01/07/2006</u> <u>AU 30/09/2006</u>	<u>DU 01/07/2005</u> <u>AU 30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2006</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>31/12/2005</u>
1) PRODUITS					
D'EXPLOITATION BANCAIRE	36 226	38 934	116 410	117 115	153 830
Intérêts et revenus assimilés	26 106	28 737	87 275	89 533	115 626
Commissions (en produits)	7 119	6 177	20 515	18 111	24 689
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	2 875	3 928	8 023	9 365	13 396
Revenus du portefeuille d'investissement	126	92	597	106	119
2) CHARGES					
D'EXPLOITATION BANCAIRE	17 606	18 034	53 993	51 522	76 952
Intérêts encourus et charges assimilées	17 606	18 034	53 993	51 522	71 061
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	5 891
3) PRODUIT NET BANCAIRE	18 620	20 900	62 417	65 592	76 878
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	644	833	1 515	841	1 194
5) CHARGES OPERATOIRES					
DONT :	11 292*	10 570*	34 848*	31 797*	45 753*
Frais de personnel	8 887	7 874	27 484	24 366	35 287
Charges générales d'exploitation	2 405	2 696	7 364	7 431	10 466
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	261 625	247 398	261 625	247 398	239 996
Portefeuille Titres Commercial	170 686	151 354	170 686	151 354	149 006
Portefeuille Titres d'Investissement	90 939	96 044	90 939	96 044	90 990
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	1 714 762	1 719 496	1 714 762	1 719 496	1 784 099
8) ENCOURS DE DEPOTS					
DONT :	1 741 142	1 836 986	1 741 142	1 836 986	1 716 474
Dépôts à vue	506 714	524 559	506 714	524 559	531 162
Comptes d'épargne	573 705	517 431	573 705	517 431	531 212
Bons de caisse	143 540	146 794	143 540	146 794	148 186
Comptes à terme	125 333	118 151	125 333	118 151	112 021
Certificats de dépôts	318 435	323 916	318 435	323 916	323 102
Autres dépôts	73 415	206 135	73 415	206 135	70 791
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	129 124	139 547	129 124	139 547	140 594
10) CAPITAUX PROPRES	146 943	152 555	146 943	152 555	146 571

*Chiffres tels que publiés par la Banque au titre des indicateurs d'activité comparés au 30/09/06.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la dotation aux amortissements et aux provisions afférente à chaque période.

Les charges opératoires tenant compte de cette dotation se présentent comme suit :

<u>DU 01/07/2006</u> <u>AU 30/09/2006</u>	<u>DU 01/07/2005</u> <u>AU 30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2006</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>31/12/2005</u>
12 114	11 333	36 686	34 795	49 750



3.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques)

Points forts

Capital historique
Réseau étendu
Ressources Humaines dévouées
Potentiel de productivité
Leviers de développement à travers les filiales
Niche à l'international

Points faibles

Absence de vision
Politique commerciale pas claire
Mauvaise perception du marché
Ratios dégradés
Poids des créances accrochées
Culture risque non ancrée
Système d'information peu évolutif
Gestion des Ressources Humaines et communication insuffisantes

Opportunités

Libéralisation du marché
Grands projets d'infrastructures
Gisements de croissance sur le marché des particuliers
Travailleurs Tunisiens à l'Etranger – bancassurance
Potentiel important sur les Grandes Entreprises et les institutionnels
Activité de banque d'affaires et de marché des capitaux
Correspondent banking et International desk
Partenariats et synergies groupe
Recapitalisation → liberté de manoeuvre

Menaces

Forte bancarisation
Concurrence acerbe sur les mêmes niches
Forte concentration des risques
Échéance 2008 démantèlement douanier
Réglementation de plus en plus contraignante

3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

De par la nature de son activité, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) comme tout établissement bancaire est exposée à divers risques détaillés ci-après.

Le risque de contrepartie :

A titre principal, le risque de crédit est le risque de perte lié à la défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable. La défaillance du débiteur se traduirait en effet par la survenance d'une perte correspondant au non recouvrement partiel ou total des fonds prêtés (ou à l'appel en garantie).

A titre accessoire, le risque de contrepartie recouvre :

- Le risque de disparition d'une opportunité, dont la banque pensait pouvoir disposer, de par la défaillance de la contrepartie
- Le risque de règlement-livraison (risque de livrer la chose vendue sans recevoir le produit de la vente)

Pour se prémunir contre ce risque, la banque a mis en place une politique tendant à minimiser les risques par la mise en place du comité des crédits et de l'unité de détection précoce des défaillances et en instaurant la prise de décision collégiale.



Les risques de Prix :

Les établissements de crédit sont principalement exposés à des **risques de Prix financiers**

- **Le risque de taux d'intérêt**, qui tend à concerner la totalité des établissements de crédit
- **Le risque de change**, qui concerne les établissements de crédit effectuant des opérations en devises
- **Le risque de position sur actions**, qui concerne les établissements ayant des portefeuilles d'actions et/ou d'instruments dérivés

La Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) minimise l'impact de ces risques en appliquant des taux variables pour ses prêts et des taux fixes pour les seuls placements inférieurs à 2 ans. Pour le risque de change, l'application stricte des règles de la Banque Centrale de Tunisie, une organisation efficiente avec séparation des fronts, middle et back ajouté à l'utilisation des techniques de couverture permettront de diminuer l'impact de ce risque. Les normes de surveillance de ces risques en usage dans le groupe ATTIJARI WAFABANK compléteront ce dispositif.

Le risque d'illiquidité :

C'est le risque pour un établissement d'être dans l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme, tout particulièrement ses dettes à vue, parce que les actifs détenus par cet établissement seraient soit irrécouvrables, soit sur des maturités à plus long terme et/ou ne seraient pas susceptibles d'être cédés sur un marché liquide.

Ce risque est limité par les moyens dont la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) dispose :

- Mobilisation des titres du trésor public dont elle dispose (BTA et BTC)
- Tirage sur les lignes de crédits dont elle bénéficie auprès des autres correspondants dont ses banques actionnaires.

L'application stricte des ratios de liquidité et la mise en place depuis peu, de la gestion actif passif (ALM) au niveau de la banque vont diminuer encore plus l'exposition de la banque.

Les risques opérationnels :

Les risques opérationnels ne sont pas des risques de marché ou de crédits mais des risques de perte et/ou risques d'image, consécutifs à des erreurs ou des défaillances humaines ou techniques.

La maîtrise de ces risques est essentielle pour la banque qui a entrepris de nombreuses mesures internes, notamment l'application des normes de BALE II et de la norme IFRS qui sont une obligation pour la banque de par son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe ATTIJARIWAFABANK.

La maîtrise des risques opérationnels est indissociable des démarches "QUALITE" visant notamment à accroître la satisfaction des clients.

3.8 Dépendance de l'émetteur

Risques encourus supérieurs à 5% ou 15% des fonds propres nets :

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

▪ 5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets,

- Au 31 décembre 2004, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 149 258 mD soit 21,38 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.
- Au 31 décembre 2005, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 259 596 mD soit 31,69 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.



▪ **2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.**

- Au 31 décembre 2004, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 886 575 mD soit 16,49 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.
- Au 31 décembre 2005, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 031 474 mD soit 25,95 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.

Risques encourus sur un même bénéficiaire :

Conformément à l'article 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, **les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.**

- Au 31 décembre 2004, ce seuil a été dépassé par 18 groupes et 4 sociétés
- Au 31 décembre 2005, ce seuil a été dépassé par 31 groupes et 9 sociétés

Risques encourus sur les dirigeants ,les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque :

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, **le montant total des risques encourus sur les dirigeants et, les administrateurs, ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque :**

Au 31 décembre 2004 et 2005, ce ratio est respecté par la banque. Les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque s'élèvent respectivement à 79 396 mD en 2004 et 122 566 mD en 2005 représentant respectivement 1,47 fois et 3 fois des fonds propres nets de la banque.

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets :

Conformément à l'article 4 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, **les fonds propres nets de chaque banque doivent représenter en permanence au moins 8 % du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.**

Le ratio de solvabilité tel qu'il résulte du rapport entre les fonds propres nets et le total des actifs pondérés, s'élève au 31 décembre 2004 à 2,80% et au 31 décembre 2005 à 2,04%, se situant, très en deçà du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie.

3.9 Litiges ou arbitrages

Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie), son activité, son résultat et, le cas échéant, sur son groupe.

3.10 Politique d'investissement de l'émetteur

La Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a opté pour une politique d'investissement ambitieuse axée autour de trois grands axes :

- investissements en systèmes d'information qui visent à doter la banque des outils technologiques de pointe pour l'amélioration de la productivité ;
- développement du réseau avec l'ouverture de nouvelles agences ;
- la construction d'un nouveau siège dont les travaux devraient démarrer à partir de 2007.



CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT

4.1 PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 31/12/2005

4.1.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 31/12/2005

4.1.1.1 Terrains

En dinars		
Date d'acquisition	Libellé	V C N
1 972	14 AV.PARIS TUNIS	61 920
1 975	MEDNINE	28 703
1 975	REDEYEF	2 581
1 977	SIDI BOUZID	2 448
1 977	KSAR HELAL	8 352
1 979	GAFSA	28 800
1 980	MEDNINE	13 000
1 982	KASSERINE	4 000
1 983	JEBENIANA	2 205
1 984	TOZEUR	6 500
1 985	BEN GUERDANE	10 060
1 985	MENZEL BOURGUIBA	5 856
1 985	SILIANA	8 400
1 986	A.F.H ARIANA	749 448
1 986	EL MANAR	216 960
1 987	THALA	3 300
1 987	KEBILI	1 045
	GABES MENZEL	10 500
1992	KEBILI	40 592
	AV HABIB BOURGUIBA	12 782
2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	88 903
2004	ROUTE SFAX MAHDIA	60 878
	TOTAL	1 367 234

4.1.1.2 Constructions

En dinars		
Date d'acquisition	Libellé	V C N
1969	IMMEUBLE.SFAX CHEBBI	984 281
1972	IMMEUBLE.14AV.PARIS.TUNIS	819 723
1975	IMMEUBLE.ZARZIS	23 165
1977	IM.9 RUE BACH HAMBA.TUNIS	82 711
1977	IMMEUBLE.JERBA	30 255
1977	IMMEUBLE.NAFTA	3 803
1978	IM.19 RUE BAB JEDID.TUNIS	438 153
1979	IM.78 RUE DE PALESTINE.TUNIS	285 157
1981	IM.95 AV.LIBERTE.TUNIS	742 146
1981	IMMEUBLE.MEDNINE	113 183
1983	IMMEUBLE.CHARGUIA	73 850
1984	IMMEUBLE.JEBENIANA	23 010
1984	IMMEUBLE.GAFSA	37 933
1984	IMMEUBLE.KSAR HELAL	32 729
1984	IMMEUBLE.LE KRAM	15 808
1985	IMMEUBLE.JENDOUBA	51 415
1985	IMMEUBLE.KASSERINE	42 478
1985	IMMEUBLE.SIDI BOUZID	24 665
1986	IMMEUBLE.REDAYEF	21 743
1986	IMMEUBLE.PASTEUR.TUNIS	64 126
1986	IMMEUBLE.MOULARES	6 188



1986	IMMEUBLE.DOUZ	15 583
1986	IMMEUBLE.BOUMERDES	8 122
1987	IMMEUBLE.LE KEF	40 897
1987	IMMEUBLE.BEJA	45 235
1987	IMMEUBLE.REGUEB	7 942
1988	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	7 649
1988	IMMEUBLE.TATAOUINE	12 347
1988	IMMEUBLE.BOUMERDES	3 588
1988	IMMEUBLE.MENZEL BOURGUIBA	20 309
1989	IMMEUBLE.BEN GUERDANE	18 414
1990	ACQUI.IMMEUBLE SOLIMAN	14 968
1991	SFAX ALJADIDA	28 094
24/02/92	IMMEUBLE MONGI SLIM	45 416
01/07/92	IMMEUBLE TABARKA	46 369
10/07/92	ACQUIS.LOCAL GABES	17 875
31/12/93	ACQUIS .LOCAL SOUSSE CENTER	604 966
30/09/94	ACQUISITION DU LOCAL HAMMAMET	237 929
30/12/94	ACQUIS./LOCAL A SFAX	3 935
31/12/96	ACQUIS./LOCAL MONCE BEY	121 550
03/03/97	IMMEUBLE SILIANA	75 651
25/03/97	ACQUIS..LOCAL CHARGUIA	277 607
31/12/97	ABOUNAWAS SOUSSE BOUJAFAR	81 223
14/09/98	MEDENINE DEUX LOCAUX	38 132
31/12/99	AV FAEHAT HACHED RADES	118 523
31/05/00	AV HABIB BOURGUIBA, ARIANA	226 169
22/06/00	AV HABIB BOURGUIBA	29 566
04/07/00	AV DE PARIS LE PASSAGE	805 116
24/07/00	ANGLE RUE ORAN ROUTE GP1	214 511
12/10/00	ANGLE RUE MONCEF BEY	199 897
29/11/00	BOULEVARD 7 NOVEMBRE . MESSAADINE	183 374
27/02/01	HOTEL CARTHAGO YASMINE HAMMAMET	522 671
07/03/01	JERBA MIDOUN	418 273
30/03/01	BAHRI GUIGA SFAX	241 369
17/04/01	LA MARSA	384 759
30/04/01	AV HABIB THAMEUR BLOC A	796 534
18/09/01	LES BERGES DU LAC 1053	833 295
28/12/01	RESIDENCE ELYSSA BLOC D	104 142
31/12/01	KELIBIA H BOURGUIBA	386 094
31/12/01	ANGLE ALI ZLITNI	543 930
31/12/01	AV HABIB BOURGUIBA	46 390
21/05/03	SFAX	24 030
14/07/03	AV HABIB BOURGUIBA KASSERINE	124 808
16/07/03	TOZEUR	50 125
	TOTAL	11 943 896

Certaines constructions demeurent comptabilisées à un coût englobant la valeur des terrains sur lesquels elles sont édifiées.



4.1.1.3 Immobilisations en cours

En dinars

CHANTIERS	Montant
Construction N, SIEGE	808 784
GLOBAL BANK	688 362
IMM,78,RUE DE PALESTINE	735 624
IMM,14 AV,DE PARIS	710 240
KELIBIA	46 982
MATERIEL DE SECURITE	29 458
AC, MONCEF BEY	215 742
MATERIEL INFORMATIQUE	219 792
LOGICIEL	456 347
STANDAR ET ASSISTANCE	229 800
ETUDE 1er PHASE N,SIEGE	114 293
IMM,95 AV,LIBERTE	2 874
IMM,14 AV,DE PARIS	316 352
IMM,78,RUE DE PALESTINE	394 611
IMM,MEDNINE	2 231
IMM, 140 AV, LIBERTE	95
REPOT CHARGUIA	950
APP,MOKHTAR ATTIA	715
SUCCURSALE AV,DE PARIS	18 895
AG,BIZERTE N,LOCAL	9 138
AG,TUNIS BAB JEDID	11 877
AG,HAMMAMET SUD	88 389
AG,HAMMAMET	6 538
ZONE DU CAP BON ANCIEN LOCAL DE L'AG,NABEUL	26 017
AG,NABEUL N,LOCAL	9 405
AG,KSAR HELAL	7 428
AG,DEN DEN	1 650
AG,BARCELONE	16 390
AG,KELIBIA	193 352
AG,MESSADINE	8 605
AG,HAMMAM SOUSSE	1 726
AG,SFAX 5 AOUT	11 621
AG,MOULARES	7 019
AG,JERBA H,ESSOUK	1 711
AG,JERBA MIDOUN	18 906
AG,SOUSSE BAB JEDID NLOCAL	20 268
AG,BEN GUERDANE	7 940
AG,KAIROUAN	7 058
AG,JEMMAL	770
IMM,ELMANAR	19 902
LOGEMENT DE FONCTION MR LE DG	6 026
AG,LA MARSA	2 305
AG,NABEUL ANCIEN LOCAL	496
AG,KSAR HELAL	820
AG,MOKNINE	12 386
AG,TABARKA	275
AG,SFAX CHEBBI	1 617
AG,KEBILI	620
ZONE FRANCHE ZARZIS	670
ECONOMAT STOK	
TOTAL	5 493 071



4.1.1.4 Autres immobilisations

En mDT

	Valeur Brute au 31/12/2004	Acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	3 990	705	0	3 784	911
Matériel Roulant	1 995	327	- 668	937	717
Matériel et Mobilier	4 970	117	0	3 520	1 567
Matériel Informatique	14 024	811	0	12 137	2 698
Agencement Aménagement Installation	12 635	1 561	0	9 951	4 245
AAI Amicale LA BS	44	0	0	44	0
Total	37 658	3 521	-668	30 373	10 138

4.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 31/12/2005

Le Portefeuille titres d'investissement est composé principalement des titres de participation, des parts dans les entreprises liées, des crédits long terme garantis et pris en charge par l'Etat , des fonds en capital risque gérés auprès de SUD SICAR et d'emprunts obligataires.

4.1.2.1 Titres d'investissement

Le Portefeuille titres d'investissement est composé de 6 500 obligations de 100 dinars souscrites à l'emprunt obligataire BATAM 2002 et de 25 660 obligations de 100 dinars souscrites en 2004 à l'emprunt obligataire GENERAL LEASING 2003-2 pour un montant global de 3 086mDT au 31/12/2005.

Compte tenu de la situation de la société BATAM (tombée en impayé de l'échéance du 1/11/2005 de l'emprunt obligataire BATAM 2002), la totalité de l'encours de cet emprunt obligataire soit 650mDT aurait dû être provisionnée(cf note5 aux états financiers-point1).

4.1.2.2 Portefeuille des titres de participations (y compris les titres en portage)

Rubrique	Capital social	Valeur nominale	Montant souscrit en D.	Nombre d'actions détenues	Montant libéré en D.	% du capital	Provision constituée en D.	Montant Net en D.	provision requise en D.
SOMATRA GET	16 500 000	10	1 184 010	118 401	50 710	7,18	0	50 710	0
TUNISIE AUTOROUTES	18 213 650	100	206 703	2 916	206 703	0,12	0	206 703	0
GIS	3 000 000	100	897 000	8 970	897 000	29,90	0	897 000	220 021
BATAM IMMOBILIERE	150 000	10	32 700	3 270	32 700	21,80	0	32 700	32 700
STE HEDIA	1 200 000	5	75 000	15 000	75 000	6,25	0	75 000	75 000
TOURAFRIC	320 000	100	100	1	100	0,03	0	100	100
STE LE RIBAT	7 100 000	5	200 000	40 000	200 000	2,82	128 000	72 000	0
SOGIT	6 400 000	10	320 000	32 000	320 000	5,00	0	320 000	0
SOUSSE CENTER	14 000 000	5	125 000	25 000	125 000	0,89	0	125 000	0
STE MARILLIA	7 600 000	100	100 000	1 000	100 000	1,32	60 000	40 000	0
SOJET SUD	3 000 000	100	300 000	3 000	300 000	10,00	0	300 000	0
COTUNACE	5 000 000	100	212 800	2 660	212 800	5,32	0	212 800	0
UTB (en EURO)	30 480 000	15,24	1 223 759	124 121	1 223 759	6,21	0	1 223 759	0
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS (en DOLLARDS)	6 000 000	7,5	34 210	9 750	34 210	0,16	0	34 210	34 210
STE AMINA	3 000 000	100	100 000	1 000	90 000	3,33	0	90 000	0
MONETIQUE TUNISIE	2 700 000	100	280 000	2 800	280 000	10,37	0	280 000	0
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES (FRDCM)	8 000 000	5	80 000	16 000	80 000	1,00	0	80 000	11 245
SIDCO SICAR	8 113 040	5	408 000	83 200	252 000	5,13	0	252 000	0
SODINO	12 000 000	10	700 000	70 000	437 500	5,83	0	437 500	129



Rubrique	Capital social	Valeur nominale	Montant souscrit en D.	Nombre d'actions détenues	Montant libéré en D.	% du capital	Provision constituée en D.	Montant Net en D.	provision requise en D.
S P P I	12 000 000	10	250 000	25 000	250 000	2,08	0	250 000	0
SICAV PLACEMENT		1 000	190 000	190	190 000	-	0	190 000	56 809
SUD VALEURS-SICAV		100	190 000	1 900	0	-	0	0	59 753
TUNIS RE	30 000 000	10	1 350 000	135 000	1 567 500	4,50	0	1 567 500	0
GENERAL LEASING	10 000 000	10	2 720 582	205 801	2 720 582	20,58	0	2 720 582	1 013 257
STE SOFI SICAF	10 000 000	10	1 000 000	100 000	1 000 000	10,00	180 000	820 000	0
STE SUD INVEST	5 000 000	100	4 896 000	48 960	4 896 000	97,92	1 047 903	-500	3 781 511
SUD OBLIGATAIRE SICAV	300 000	100	29 900	299	29 900	-	0	29 900	0
COTIF-SICAR	5 000 000	10	750 000	75 000	750 000	15,00	0	750 000	102 484
STAR ASSURANCE (y compris actions gratuites)	15 000 000	10	299 280	21 400	299 280	1,43	0	299 280	143 895
SUD SICAR	30 000 000	100	20 170 000	201 700	20 170 000	67,23	0	20 170 000	3 416 760
SODIS SICAR	13 073 600	10	1 200 000	120 000	900 000	9,18	0	900 000	64 365
SODEK SICAR	1 013 510	5	25 000	5 000	25 000	2,47	0	25 000	0
INTER BANK SERVICES	2 693 600	5	399 915*	79 983	155 062	14,85	0	155 062	81 621
FID SICAV OBLIGATAIRE		100	100	1	100	0,03	0	100	0
LE CONFORT	1 850 000	10	35 400	3 700	35 400	2,00	35 000	400	35 400
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000 000	10	50 000	5 000	12 500	2,50	13 000	-500**	50 000
S T I P	42 078 240	10	706 100	144 925	706 100	3,44	310 000	396 100	0
SOLAICO	1 280 000	25	40 000	1 600	40 000	3,13	0	40 000	40 000
SOTULUB_ (y compris actions gratuites)	10 972 500	100	150 000	2 992	150 000	2,73	0	150 000	0
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250 000	100	250 000	2 500	250 000	11,11	0	250 000	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015 000	100	11 280	112	11 280	1,10	0	11 280	11 280
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400 000	3	34 400	10 750	34 400	0,54		34 400	1 186
GTI	400 000	10	119 990	11 999	119 990	30,00	0	119 990	0
LA MAISON DU BANQUIER	8 992 000	100	479 900	4 799	314 400	5,34	0	314 400	0
C E R A	16 000	10	1 000	100	1 000	6,25	0	1 000	0
SCIT COMMERCE INTERNATIONAL	1 200 000	100	24 000	240	24 000	2,00	0	24 000	24 000
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS-PAEZ-	5 974 000	100	389 900	3 899	389 900	6,53	0	389 900	0
LE FORUM ***	660 000	100	84 000	840	84 000	12,73	0	84 000	84 000
STE SWIFT(en EURO)			6 625	9	6 625	0,01	0	6 625	0
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	1 000 000	100	70 000	700	70 000	7,00	0	70 000	0
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION « SIBTEL »	3 500 000	100	350 000	3 500	350 000	10,00	0	350 000	0
SUD RECOUVREMENT	1 000 000	10	999 300	99 930	999 300	99,93	0	999 300	714 383
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000 000	100	130 000	1 300	130 000	4,33	0	130 000	0
S/Total			43 881 954		41 789 801		1 773 903	40 015 898	10 054 109
Titres totalement provisionnés									
STAR IMMOBILIERE	500 000	100	100 000	1 000	100 000	20,00	100 000	0	100 000
STIM	150 000	5	73 500	14 700	73 500	49,00	73 500	0	73 500
SIALE	695 000	5	25 000	5 000	25 000	3,60	25 000	0	25 000
SOFAT	2 797 900	100	469 800	4 698	469 800	16,79	469 800	0	469 800
HOTEL AMILCAR	1 604 810	100	6 000	60	6 000	0,37	6 000	0	6 000
RESIDENCE CLUB DE KERKENAH	210 000	10	40 000	4 000	40 000	19,05	40 000	0	40 000
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 299 500	10	146 000	14 600	146 000	6,35	146 000	0	146 000
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098 120	10	592 020	59 202	592 020	3,92	592 020	0	592 020
PRIMAVERA ***	7 890 000	100	380 000	3 800	380 000	4,82	380 000	0	380 000



Rubrique	Capital social	Valeur nominale	Montant souscrit en D.	Nombre d'actions détenues	Montant libéré en D.	% du capital	Provision constituée en D.	Montant Net en D.	provision requise en D.
HOTEL CHICH KHAN ***	7 200 000	100	270 000	2 700	270 000	3,75	270 000	0	270 000
AMEL SICAF	1 325 000	100	475 000	4 750	475 000	35,85	475 000	0	475 000
A C M G	2 500 000	25	170 000	6 800	170 000	6,80	170 000	0	170 000
SI A Q	366 000	5	45 000	9 000	45 000	12,30	45 000	0	45 000
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100 000	100	9 400	94	9 400	9,40	9 400	0	9 400
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000 000	10	104 000	10 400	104 000	5,20	104 000	0	104 000
STE LAINO	7 880 000	100	28 800	753	28 800	0,96	28 800	0	28 800
STE TAOUFIK	5 000 000	100	10 000	100	10 000	0,20	10 000	0	10 000
LEVEILLON ECONOMIQUE	1 350 000	5	75 816	14 640	75 816	5,42	75 816	0	75 816
STE MAGHREBINE DE COMMERCE INTERNATIONAL	500 000	100	20 000	200	20 000	4,00	20 000	0	20 000
STE BATAM	40 000 000	5	2 143 000	428 600	2 143 000	5,36	2 143 000	0	2 143 000
TRANSTOURS	1 170 000	5	44 000	8 800	44 000	3,76	44 000	0	44 000
S/Total			5 227 336		5 227 336		5 227 336		5 227 336
TOTAL			49 109 290		47 017 137		7 001 239	40 015 898	15 281 445

*Au niveau du rapport du commissaire aux comptes (note 5 point 2 des états financiers) ce montant ressort par erreur pour 399 900mD et le reste à libérer ressort pour un montant de 244 855 au lieu de 244 853.

** Le montant de la provision constituée est supérieur au montant de la participation

*** Titres en portage

Le portefeuille titres de participation présente une insuffisance de provision de 8280 mD déterminée comme suit : (Cf note 5 point 2 des états financiers)

	Provision requise	Provision constituée	Insuffisance de provisions
Titres de participation	14 547	6 351	8 196
Titre en portage	734	650	84
Total	15 281	7 001	8 280

4.1.2.3 Part dans les entreprises liées

Cette rubrique d'un montant global de 10 911 mDT au 31/12/2005 comprend un montant de 10 000 mDT qui correspond à l'encours du découvert mobilisé de la société SUD INVEST transformé en compte courant associé non productif d'intérêts et ce dans le cadre des actions prises par le conseil d'administration de la banque réuni le 15 janvier 2004 pour assainir la situation de la société .

Ce montant devrait être provisionné au taux appliqués à la participation détenue dans la même société égal à 77,23% soit 7 723 mDT .

Cette rubrique comprend également un montant de 911 mDT correspondant à la transformation d'une partie de la dette de la société BATAM en compte courant associées.

Ce montant aurait du être provisionné en totalité.

Les parts dans les entreprises liées présentent une insuffisance de provisions déterminée comme suit : (Cf note 5 point 10 des états financiers 2005)

	Provision requise	Provision constituée	Insuffisance de provisions
Compte courant associé SUD INVEST	7 723	0	7 723
Compte courant associé BATAM	911	0	911
Total	8 634	0	8 634



4.1.2.4 Fonds gérés

Le 24 mars 1998, la Banque du Sud a conclu avec SUD SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 2,5MD. Ce fonds a été alimenté à deux reprises pour atteindre un montant global de 5,314MD au 31 décembre 2005 détaillé comme suit :

Date de placement	Montant (en dinars)
24 mars 1998	2.500.000
19 mars 1999	1.813.550
09 mars 2001	1.000.000
Total	5.313.550

En rémunération de la gestion des fonds placés par la Banque du Sud, la Sud Sicar perçoit annuellement une commission de 1% calculée sur le montant des fonds gérés arrêté à la clôture de l'exercice.

Ce poste dégage au 31/12/2005 un solde de 5 314mDT et une insuffisance de provisions de 3 114 mDT déterminée comme suit : (Cf note 5 point 5 des états financiers) :

	Provision requise	Provision constituée	Insuffisance de provisions
Fonds gérés	3 114	0	3 114
Total	3 114	0	3 114

4.1.2.5 Crédits long terme garantis et pris en charge par l'Etat

Cette rubrique englobe les encours au 31/12/2005 des crédits long terme garantis par l'Etat en vertu des dispositions de l'article 24 de la loi des finances n° 98-111 pour la gestion 99 et pour les quels des conventions ont été signées pour un montant global de 7 023mDT .

Elle comprend également les encours au 31/12/2005 des crédits long terme pris en charge par l'Etat en vertu des dispositions de l'article 25 de la loi des finances n° 98-111 pour la gestion 99 pour un montant global de 13 934mDT.

4.2 Patrimoine de la banque au 30/06/2006

4.2.1 Patrimoine immobilier au 30/06/2006

Au 30/06/2006, les valeurs immobilisées nettes de la banque totalisent 27 995mD tel que retracé par le tableau suivant :

En mD

Immobilisations nettes au 31/12/2005	Acquisitions de la période	Cessions de la période	Dotations aux amortissements de la période	Amortissement sur immobilisations cédées	Immobilisations nettes au 30/06/2006
28 842	892	0	1 839	0	27 995

Le tableau de variation des immobilisations au 30/06/2006 se présente comme suit :

En mDT

	Valeur Brute au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Amortissements au 30/06/2006	Valeur Nette au 30/06/2006
Immobilisations incorporelles	4 695	119	0	4 045	769
Constructions	21 768	16	0	10 240	11 544
Terrains	1 367	0	0	0	1 367
Matériel Roulant	1 654	247	0	1 073	828
Matériel et Mobilier	5 087	98	0	3 687	1 498
Matériel Informatique	14 835	269	0	12 691	2 413
Agencement Aménagement Installation	14 240	138	0	10 300	4 078
Immobilisations en cours	5 493	5	0	0	5 498
Total	69 139	892	0	42 036	27 995



Les principales acquisitions et cessions des immobilisations incorporelles et corporelles postérieures au 30/06/06

En mDT

Immobilisation	Acquisitions
Matériel et mobilier	106
Matériel informatique	71
Logiciel informatique	149
Agencement Aménagement Installation	89
Immobilisations en cours	12
Total	427

4.2.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 30/06/2006

Le portefeuille titres d'investissement est passé de 90 990 mDT au 31/12/2005 à 92 385 mDT au 30/06/2006. Cette variation s'explique par le mouvement enregistré au niveau du portefeuille titres de participation. Le portefeuille titres de participation au 30/06/2006 se présente comme suit :

Rubrique	Capital social	Valeur nominale	Montant souscrit en D.	Nombre d'actions détenues	Montant libéré en D.	% du capital	Provision constituée en D.	Montant Net en D.	provision requise en D.
SOMATRA GET	16 500 000	10	1 184 010	118 401	50 710	7,18	0	50 710	0
TUNISIE AUTOROUTES	18 213 650	100	206 703	2 916	206 703	0,12	0	206 703	0
GIS	3 000 000	100	897 000	8 970	897 000	29,90	0	897 000	220 021
BATAM IMMOBILIERE	150 000	10	32 700	3 270	32 700	21,80	0	32 700	32 700
STE HEDIA	1 200 000	5	75 000	15 000	75 000	6,25	0	75 000	75 000
TOURAFRIC	320 000	100	100	1	100	0,03	0	100	100
STE LE RIBAT	7 100 000	5	200 000	40 000	200 000	2,82	128 000	72 000	0
SOGIT	6 400 000	10	320 000	32 000	320 000	5,00	0	320 000	0
SOUSSE CENTER	14 000 000	5	125 000	25 000	125 000	0,89	0	125 000	0
STE MARILLIA	7 600 000	100	100 000	1 000	100 000	1,32	60 000	40 000	0
SODET SUD	3 000 000	100	300 000	3 000	300 000	10,00	0	300 000	0
COTUNACE	5 000 000	100	212 800	2 660	212 800	5,32	0	212 800	0
UTB (en EURO)	30 480 000	15,24	1 223 759	124 121	1 223 759	6,21	0	1 223 759	0
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS (en DOLLARDS)	6 000 000	7,5	34 210	9 750	34 210	0,16	0	34 210	34 210
STE AMINA	3 000 000	100	100 000	1 000	90 000	3,33	0	90 000	0
MONETIQUE TUNISIE	2 700 000	100	280 000	2 800	280 000	10,37	0	280 000	0
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES (FRDCM)	8 000 000	5	80 000	16 000	80 000	1,00	0	80 000	11 245
SIDCO SICAR	8 113 040	5	408 000	83 200	304 000	5,13	0	304 000	0
SODINO	12 000 000	10	700 000	70 000	700 000	5,83	0	700 000	129
S P P I	12 000 000	10	250 000	25 000	250 000	2,08	0	250 000	0
SICAV PLACEMENT		1 000	190 000	190	190 000	-	0	190 000	56 809
SUD VALEURS-SICAV		100	190 000	1 900	190 000	-	0	190 000	59 753
TUNIS RE	30 000 000	10	1 350 000	135 000	1 567 500	4,50	0	1 567 500	0
GENERAL LEASING	12 500 000	10	4 323 472	366 090	4 323 472	29,28	0	4 323 472	1 013 257
STE SOFI SICAF	10 000 000	10	1 000 000	100 000	1 000 000	10,00	180 000	820 000	0
STE SUD INVEST	5 000 000	100	4 896 000	48 960	4 896 000	97,92	1 047 903	-500	3 781 511
SUD OBLIGATAIRE SICAV	300 000	100	29 900	299	29 900	-	0	29 900	0
COTIF-SICAR	5 000 000	10	750 000	75 000	750 000	15,00	0	750 000	102 484
STAR ASSURANCE (y compris actions gratuites)	15 000 000	10	299 280	21 400	299 280	1,43	0	299 280	143 895
SUD SICAR	30 000 000	100	20 170 000	201 700	20 170 000	67,23	0	20 170 000	3 416 760
SODIS SICAR	13 073 600	10	1 200 000	120 000	900 000	9,18	0	900 000	64 365
SODEK SICAR	1 013 510	5	25 000	5 000	25 000	2,47	0	25 000	0
INTER BANK SERVICES	2 693 600	5	399 915*	79 983	155 062	14,85	0	155 062	81 621
FID SICAV OBLIGATAIRE		100	100	1	100	0,03	0	100	0
LE CONFORT	1 850 000	10	35 400	3 700	35 400	2,00	35 000	400	35 400
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000 000	10	50 000	5 000	12 500	2,50	13 000	-500**	50 000
S T I P	42 078 240	10	706 100	144 925	706 100	3,44	310 000	396 100	0
SOLAICO	1 280 000	25	40 000	1 600	40 000	3,13	0	40 000	40 000
SOTULUB_ (y compris actions gratuites)	10 972 500	100	150 000	2 992	150 000	2,73	0	150 000	0



Rubrique	Capital social	Valeur nominale	Montant souscrit en D.	Nombre d'actions détenues	Montant libéré en D.	% du capital	Provision constituée en D.	Montant Net en D.	provision requise en D.
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250 000	100	250 000	2 500	250 000	11,11	0	250 000	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015 000	100	11 280	112	11 280	1,10	0	11 280	11 280
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400 000	3	34 400	10 750	34 400	0,54	0	34 400	1 186
GTI	400 000	10	119 990	11 999	119 990	30,00	0	119 990	0
LA MAISON DU BANQUIER	8 992 000	100	479 900	4 799	314 400	5,34	0	314 400	0
C E R A	16 000	10	1 000	100	1 000	6,25	0	1 000	0
SCIT COMMERCE INTERNATIONAL	1 200 000	100	24 000	240	24 000	2,00	0	24 000	24 000
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS-PAEZ.	5 974 000	100	389 900	3 899	389 900	6,53	0	389 900	0
STE SWIFT(en EURO)			6 625	9	6 625	0,01	0	6 625	0
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	1 000 000	100	70 000	700	70 000	7,00	0	70 000	0
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION « SIBTEL »	3 500 000	100	350 000	3 500	350 000	10,00	0	350 000	0
SUD RECOUVREMENT	1 000 000	10	999 300	99 930	999 300	99,93	0	999 300	714 383
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000 000	100	130 000	1 300	130 000	4,33	0	130 000	0
S/Total			45 400 844		43 623 191		1 773 903	41 849 288	9 970 109
Titres totalement provisionnés									
STAR IMMOBILIERE	500 000	100	100 000	1 000	100 000	20,00	100 000	0	100 000
STIM	150 000	5	73 500	14 700	73 500	49,00	73 500	0	73 500
SI A L E	695 000	5	25 000	5 000	25 000	3,60	25 000	0	25 000
SOFAT	2 797 900	100	469 800	4 698	469 800	16,79	469 800	0	469 800
HOTEL AMILCAR	1 604 810	100	6 000	60	6 000	0,37	6 000	0	6 000
RESIDENCE CLUB DE KERKENAH	210 000	10	40 000	4 000	40 000	19,05	40 000	0	40 000
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 299 500	10	146 000	14 600	146 000	6,35	146 000	0	146 000
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098 120	10	592 020	59 202	592 020	3,92	592 020	0	592 020
PRIMAVERA ***	7 890 000	100	380 000	3 800	380 000	4,82	380 000	0	380 000
HOTEL CHICH KHAN ***	7 200 000	100	270 000	2 700	270 000	3,75	270 000	0	270 000
AMEL SICAF	1 325 000	100	475 000	4 750	475 000	35,85	475 000	0	475 000
A C M G	2 500 000	25	170 000	6 800	170 000	6,80	170 000	0	170 000
SI A Q	366 000	5	45 000	9 000	45 000	12,30	45 000	0	45 000
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100 000	100	9 400	94	9 400	9,40	9 400	0	9 400
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000 000	10	104 000	10 400	104 000	5,20	104 000	0	104 000
STE LAINO	7 880 000	100	28 800	753	28 800	0,96	28 800	0	28 800
STE TAOUIK	5 000 000	100	10 000	100	10 000	0,20	10 000	0	10 000
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350 000	5	75 816	14 640	75 816	5,42	75 816	0	75 816
STE MAGHREBINE DE COMMERCE INTERNATIONAL	500 000	100	20 000	200	20 000	4,00	20 000	0	20 000
STE BATAM	40 000 000	5	2 143 000	428 600	2 143 000	5,36	2 143 000	0	2 143 000
TRANSTOURS	1 170 000	5	44 000	8 800	44 000	3,76	44 000	0	44 000
S/Total			5 227 336		5 227 336		5 227 336	0	5 227 336
TOTAL			50 628 180		48 850 527		7 001 239	41 849 288	15 197 445

*Au niveau du rapport du commissaire aux comptes (note 5 point 2 des états financiers) ce montant ressort par erreur pour 399 900mD et le reste à libérer ressort pour un montant de 244 855 au lieu de 244 853.

** Le montant de la provision constituée est supérieur au montant de la participation

*** Titres en portage



L'insuffisance des provisions sur le portefeuille titres d'investissement au 30/06/2006 est de 21 103 mDT se détaillant comme suit : (cf note sur la détermination des provisions requises et de l'insuffisance de provisions P 165).

	Provision requise	Provision constitué	Insuffisance de provision
Titres de participation	14 972	7 001	7 971
Fonds géré	3 114	-	3 114
Emprunt obligataire	650	-	650
Titres en portage	734	-	734
Compte courant SUD INVEST	7 723	-	7 723
Compte courant BATAM	911	-	911
Total	28 104	7 001	21 103

Les mouvements enregistrés au 30/06/2006 au niveau du portefeuille titres de participation se présentent comme suit :

En DT

Désignation	Montant
AQUISITIONS	1 917 390
GENERAL LEASING	1 602 890
SODINO	262 500
SIDCO SICAR	52 000
CESSIONS	84 000
LE FORUM	84 000

Depuis le 30/06/2006, aucun mouvement d'acquisition ou de cession n'a été effectué.



4.3 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE

4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

Les états financiers au 31/12/2003, au 31/12/2004 et au 31/12/2005 ont été certifiés avec réserves en relation avec les insuffisances de provisions sur les créances, le portefeuille titres commercial et d'investissement et autres actifs constatées d'un montant respectif de : 120 243 mD en 2003, 113 292mD en 2004 et 123 489mD en 2005 (cf P 116 attestation du CAC).

4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

En mDT

Actif	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	39 470	78 037	26 868
Créance sur les établissements bancaires et financiers	2	162 221	36 578	25 574
Créances sur la clientèle (1)	3	1 784 099	1 560 262	1 434 258
Portefeuille titres commerciales	4	149 006	87 244	47 866
Portefeuille d'investissement	5	90 990	96 887	94 452
Valeurs immobilisées	6	28 942	28 244	22 601
Autres actifs	7	65 758(2)	65 148	82 525
TOTAL ACTIF		2 320 486	1 952 400	1 734 144

Passif	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Banque centrale et CCP		0	45 006	24 639
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	228 947	69 202	101 209
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 716 474	1 551 993	1 327 617
Emprunts et ressources spéciales	10	140 594	74 568	78 585
Autres passifs	11	87 900 (3)	59 356	48 196
Total Passif		2 173 915	1 800 125	1 580 246
Capitaux propres				
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		47 038	48 628	47 938
Autres capitaux propres (4)		3 646	3 646	3 646
Résultats reportés		1	1	30
Total des Capitaux Propres avant résultat		150 685	152 275	151 614
Résultat de l'exercice		-4 114	0	2 284
Total des Capitaux Propres	12	146 571	152 275	153 898
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 320 486	1 952 400	1 734 144

(1) Certaines rubriques de ce poste présentent des écarts par rapport à « l'application risque » (situation extra comptable communiquée par la direction de l'informatique) dont les plus importants se présentent comme suit :

- Un écart au niveau des comptes débiteurs d'un montant de 162 mD au 31/12/03, 1 506mD au 31/12/2004 et 632mD au 31/12/2005.
- Un écart au niveau des encours de crédits et des impayés d'un montant de -1 314 mD au 31/12/2003, -1 828mD au 31/12/2004 et 20 004mD au 31/12/2005.

(2) comportent des soldes anciens non mouvementés qui sont en cours d'apurement (cf note 7 des états financiers).

(3) comportent des soldes anciens non mouvementés qui sont en cours d'apurement.

Ce compte enregistre également des écritures de régularisation de certains comptes en devises dont les soldes comptables n'étaient pas corrects (cf note 11 des états financiers).

(4) Il s'agit d'une réserve spéciale de réévaluation constituée en 1999 suite à la réévaluation légale du patrimoine immobilier (terrains et constructions) de la banque ayant dégagé une plus value nette de réévaluation de 3 646 mD s'analysant comme suit :

plus value de réévaluation du patrimoine immobilier :	4 696 mD
déduction amortissements réévalués :	<u>1 049 mD</u>
	3 646 mD



L'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2004 a décidé de transférer au provisions 1 300 mD prélevés sur les bénéfices de 2003 au titre des « réserves pour réinvestissements exonérés » et ce avant expiration de la période légale de blocage de 5 ans. De même des « réserves à régime fiscal particulier » d'un montant de 738mD affectés au titre de l'exercice 1998 devenus disponibles en 2003 ont été transféré aux provisions (cf tableau des mouvements des capitaux propres P120).

La constatation des 2 038 mD en charges au cours de l'exercice 2003 aurait diminué le résultat de l'exercice et les capitaux propres de 2 038 mD et augmenté les provisions du même montant.

Par ailleurs, des réserves à régime fiscal particulier d'un montant de 1 907mD affectées au titre de l'exercice 1999 devenus disponibles en 2004 ont été transférées en provisions.

La constatation des 1 907 mD en charges au cours de l'exercice 2004 aurait diminué le résultat de l'exercice et les capitaux propres de 1 907 mD et augmenté les provisions du même montant.

4.3.1.2 Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31 décembre (note 13 aux états financiers)

En mDT

Engagements hors bilan	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Passifs éventuels			
Cautions, avals et autres garanties donnés	437 625*	447 896	419 704
Crédits documentaires	142 075	160 674	119 223
Total passifs éventuels	579 700	608 570	538 927
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	72	179	726
Engagements sur titres	1 166	2 766	5 136
Total engagements donnés	1 238	2 945	5 862
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus	0	0	0
Garanties reçues	187 968	187 380	159 473
Total engagements reçus	187 968	187 380	159 473

* Certaines rubriques de ce poste présentent des écarts par rapport aux soldes extra comptables dont les plus significatifs sont :

- Un écart de l'ordre de 6 244mD au niveau des cautions ;
- Un écart de l'ordre de 7 136mD au niveau des avals.

Les engagements hors bilan ne prennent pas en compte parmi les engagements reçus de la banque les garanties suivantes :

- Les garanties réelles reçues de la clientèle ;
- Les garanties reçues du Fond National de Garantie « FNG » ;

Les cautions pour marchés obtenues par La Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie)

- auprès de divers fournisseurs ;
- Les contres garanties reçues des autres banques cofinçant des lettres de crédits documentaires.



4.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

En mDT

	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés		115 626	108 910	101 181
Commissions (en produits)		24 689	21 434	17 070
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		13 396	6 418	5 635*
Revenus du portefeuille d'investissement		119	0	530*
Total produits d'exploitation bancaire	14	153 830	136 762	124 416
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées		- 71 061	- 57 236	- 52 058
Commissions encourues		0	0	0
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières		-5 891	0	0
Total charges d'exploitation bancaire	15	-76 952	-57 236	-52 058
Produit net bancaire		76 878	79 526	72 358
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	16	- 27 899	- 31 167	- 23 427
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-6 066	1 847	399
Autres produits d'exploitation		1 194	30	23
Frais de personnel	17	- 35 287	- 32 047	- 31 130
Charges générales d'exploitation	18	-10 466	-11 123	-10 650
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-3 997	- 4 469	-3 816
Résultat d'exploitation		-5 643	2 597	3 757
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	19	1 702	-507	1 046
Impôts sur les sociétés		- 173	- 2 090	- 2 519
Résultat des activités ordinaires		-4 114	0	2 284
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		-4 114	0	2 284

* Retraités pour les besoins de la comparaison : Un reclassement a été opéré entre les rubriques « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières » et « revenus du portefeuille d'investissement » pour un montant de 4 mD. Ce reclassement concerne les intérêts sur emprunts obligataires « BATAM »



4.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre : (Note 20)

en mDT

	31-déc-05	31/12/2004	31/12/2003
<u>Activité d'exploitation</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	174 654	139 613	130 721
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-84 794	-64 812	-53 654
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-122 003	-14 515	-880
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-263 285	-156 356	-162 980
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	161 819	224 597	79 590
Titres de placement	5 891	890	-890
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-40 936	-38 746	-39 905
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	25 916	20 335	11 915
Impôt sur les bénéfices	-27	0	-9 366
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-142 706	111 006	-45 449
<u>Activités d'investissement</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	323	168	881
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	-368	-756	-17 648
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-4 695	-10 111	-6 864
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-4 740	-10 699	-23 631
<u>Activités de financement</u>			
Remboursement d'emprunts	60 000	-10 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales	2 418	6 386	-209
Dividendes et autres distributions	0	-6	-7 993
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements	62 418	-3 620	-18 202
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-85 087	96 687	-87 282
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	24 562	-72 125	15 157
Liquidité et équivalent de liquidité à la fin de l'exercice	-60 526	24 562	-72 125



4.3.1.5 Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2005

1- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la BS arrêtés au 31 décembre 2005 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 25 mars 1999.

En application de ces normes, les agios réservés, les produits perçus d'avance et les provisions sur prêts et portefeuille titres sont présentés en soustraction des postes d'actif correspondants.

De la même manière, les intérêts courus et non échus sur les crédits à court terme, les intérêts débiteurs relatifs au quatrième trimestre 2005 ainsi que les produits à recevoir sur le portefeuille titres d'investissement sont ajoutés aux postes d'actifs correspondants.

2- Principes comptables pertinents appliqués

2-1 Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle :

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés au niveau de l'actif du bilan pour la partie débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2-2 Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle :

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur les crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets et sont perçus à terme.

Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

2-3 Réserve des intérêts sur prêts accordés à la clientèle :

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « créances nécessitant un suivi particulier » (classe B), au sens de la circulaire BCT n° 91- 24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux crédits à moyen terme classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91- 24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts sur comptes courants débiteurs et sur les découverts mobilisés relatifs à des créances classées en 2, 3, 4 sont également réservés.

Les règlements opérés sur les crédits consolidés sont imputés en totalité sur les intérêts impayés ayant fait l'objet de consolidation. Ainsi, une reprise sur agios consolidés est faite à concurrence des montants réglés. Ce n'est



qu'au moment de la reprise totale des agios réservés, que les règlements sont imputés sur le principal impayé consolidé.

2-4 Comptabilisation du portefeuille –titres et des revenus y afférents :

Le portefeuille –titres détenu par la banque est classé en deux catégories : Portefeuille titres commercial et portefeuille d'investissement.

a) Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille – titres commercial comprend les bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme détenus par la banque avec l'intention de les céder dans un délai maximum de trois mois (titres de transaction).

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la banque et des placements de la clientèle.

Les produits et charges courus et non échus à l'arrêté des états financiers sur les titres souscrits par la banque et placés par la clientèle sont présentés d'une manière compensée au niveau de la rubrique « Portefeuille titres ».

Par ailleurs, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes après compensation.

Sont comptabilisés au niveau de la même rubrique les placements au niveau des sociétés Sud valeurs SICAV et SICAV Placement.

b) Portefeuille titres- d'investissement

Sont classés au niveau de cette rubrique :

- les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées) ;
- les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement).

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur prix d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition tous frais et charges exclus. Les opérations d'acquisition et de cession des titres sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ou à la date de souscription.

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations et autres titres d'emprunt), sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les produits courus et non échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation et sont ajoutés au solde de la rubrique.

2-5 Provisions pour risques :

Provision pour risques sur prêts

La provision pour risques sur prêts est déterminé, conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants : actifs dont le recouvrement est assuré , concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.



- B2- Actifs incertains : actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celle qui suivent :
 - ✓ un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
 - ✓ l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
 - ✓ des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
 - ✓ des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
 - ✓ la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
 - ✓ l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.
- B3- Actifs préoccupants : actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.
- B4- Actifs compromis : actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par La BS correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 : Actifs incertains	20%
B3 : Actifs préoccupants	50%
B4 : Actifs compromis	100%

Provisions sur portefeuille- titres

Les titres de placement auprès des Sicav Placement et Sud Valeurs Sicav sont évalués aux coûts d'acquisition qui correspondent aux valeurs liquidatives au moment de l'achat.

Le rapprochement de la valeur d'acquisition comptabilisée des titres Sicav par rapport à la valeur liquidative de ces titres au 31-12-2005, nous a permis de dégager une moins value de 7 917 MDT.

Les titres de participations sont évalués par référence au cours boursier, pour les titres cotés et aux valeurs mathématiques déterminées sur la base des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

L'examen des derniers états financiers fournis des sociétés dans lesquelles La BS détient des participations, nous a permis de dégager une provision requise de 15 281 MDT.

2-6 Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes :

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.



2-7 Dépenses d'immobilisations et charges d'exploitation :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

Construction	5 %
Matériel de transport	20%
MMB	10 %
AAI	10%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

Les immobilisations sont comptabilisées à la date de leur règlement et non à la date de leur réception. La BS adopte, en effet, une comptabilité de flux et non une comptabilité d'engagement.

Les charges générales d'exploitation sont comptabilisées à la date de leur règlement et non à la date de leur engagement. A la date d'arrêt, les charges engagées et non encore réglées sont inventoriées et sont constatées en charges de l'exercice.

2-8 Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et de leurs différences de change :

En règle générale, les différences de change ne sont répercutées sur le résultat que lorsqu'il y a génération de flux de trésorerie.

Les opérations d'achat et de vente de devises étrangères comptabilisées dans les comptes monnaies et matières sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change ainsi constatées sont constatées dans le résultat de l'exercice.

Les opérations qui touchent les comptes de la clientèle libellées en monnaies étrangères tenus au niveau des agences sont comptabilisées au cours de parité préétabli par la BS.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à la conversion de tous ces comptes au cours moyen du 31 décembre. Les différences de change résultantes sont portées, selon le cas, au débit du « compte d'ajustement devise débit » (compte 4117) pour les pertes de change et au crédit du « compte d'ajustement devise crédit » (compte 4317) pour les profits de change.

Il y'a lieu de signaler que la comptabilité multi devises instaurée en 2004 par la mise en place de l'application « mégaraforex », traite toutes les opérations libellées en devises et gérées essentiellement au niveau de la direction de trésorerie, mais ne couvre pas les opérations en devises des agences.

3- Notes explicatives

(les chiffres sont exprimés en mDT= milliers de Dinars)

Note 1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de ce poste s'élève à 39 470mDT au 31/12/2005 contre 78 037 mDT à fin 2004 et se décompose comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Caisse	13 581	14 516	-935
Monnaies et matières	2 946	3 070	-124
Caisses	9 297	8 747	550
Recouvreurs étrangers	374	306	-68
IBS (1)	964	2 393	-1429
BCT	25 625	63 264	-37 639
BCT dinars(2)	8 747	6 977	1 770
BCT devises(3)	7 593	15 034	-7 441
BCT devises SBF	3	4	-1
Placement NOSTRO(4)	9 282	41 249	-31 967
CCP(5)	264	257	7
Total	39 470	78 037	- 38 567



(1) IBS

Les états de rapprochement IBS des centres Soussse et Sfax, ne nous ont pas été communiqués.

(2) BCT dinars

L'examen de l'état de rapprochement BCT dinars, nous a permis de dégager les instances suivantes :

En mDT

	MVTS cptés chez La BS non cptés chez BCT		MVTS cptés chez BCT non cptés chez LA BS	
	Versements	Retraits	Versements	Retraits
2003 et antérieurement	308	399	493	804
2004	695	1 128	4 651	1621
2005	4 412 ⁴	5 520	3 635	3 328
Total Instances	5 415	7 047	8 779	5 753

(3) BCT devises

Ce montant correspond aux soldes des avoirs de la BS en EURO et USD auprès de la BCT figurant sur les swifts à la date du 30/12/2005 et convertis aux cours de change de la même date :

Devise	Solde en devise	Cours de conversion	Solde en mDT
EURO	1 687 444	1, 6114	2 719
USD	3 567 490	1.3661	4 874
Total			7 593

Le solde comptable à fin 2005 du compte BCT devises, est créditeur pour 229 989 mDT. Ce solde invraisemblable est du à des problèmes techniques liés à la mise en place du nouveau logiciel relatif aux opérations en devises. Il a été compensé avec ceux afférents aux positions de change et leurs contre valeurs.(cf note 11)

(4) Placement nostro

Les intérêts courus et non échus au 31/12/2005 sur les placements nostro, pour 8 514 DT, n'ont pas été constatés.

(5) CCP

Ce montant correspond au solde du relevé CCP au 31/12/2005. Le solde comptable au 31/12/2005 est créditeur de 132 mDT. La différence entre les deux montants a été présentée au crédit du compte « 4381 virement CCP en instance d'affectation » au niveau de la rubrique Autres passifs. (cf note 11)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Le solde de ce poste s'élève à 162 221 mDT au 31-12-2005 contre 36 578 mDT au 31/12/2004 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Banques de dépôts	2 059	15	2 044
Banques d'investissement	0	535	-535
Organismes financiers spécialisés(1)	9 829	8 233	1 596
Correspondants étrangers en devises(2)	150 333	27 795	122 538
Créances rattachées	0	0	0
Total	162 221	36 578	125 643

Cette rubrique enregistre une augmentation de 125 643 mDT due essentiellement à l'augmentation de la créance sur les correspondants étrangers en devises de 122 538 mDT.

(1) Organismes financiers spécialisés

Il s'agit des concours sous forme de crédits à court et moyen terme accordés à Général Leasing.



(2) Correspondants étrangers en devises

Le détail des correspondants étrangers en devises se présentent comme suit :

N° Comte	31/12/2005	31/12/2004	Variation
5350 prêt en devises couverture	369	26 345	-25 976
5340 position de change à placer*	133 371	- 408	133 779
5367 placement à terme correspondant*	6 514	0	6 514
5510 correspondants étrangers en devises **	10 079	1 858	8 221
Total	150 333	27 795	122 538

* Les intérêts courus et non échus au 31 Décembre 2005, pour 332 mDT, n'ont pas été comptabilisés.

** Ce montant correspond aux soldes au 31/12/2005 des relevés des comptes libellés en EURO et en Dollars ouverts auprès des correspondants étrangers. En effet, le solde du compte 5510 «correspondants étrangers en devise » dégagé par la comptabilité est invraisemblable, et s'élève à 448 672 mDT. Il a été compensé avec ceux afférents aux positions de change et leurs contre valeurs (cf note 11).

Note 3- Créances sur la clientèle :

L'évolution comparée des engagements bruts entre 2005 et 2004 se présente comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Comptes courants débiteurs 3.1	171 394	122 753	48 641
Autres concours à la clientèle 3.2	1 581 797	1 403 193	178 604
Crédits sur ressources spéciales 3.3	30 908	34 316	- 3 408
Total	1 784 099	1 560 262	223 837

Cette rubrique enregistre une augmentation de 223 837 mDT détaillée comme suit :

- Augmentation des comptes débiteurs de : 48 641 mDT
- Augmentation des autres concours à la clientèle de : 178 604 mDT
- Diminution des crédits sur ressources spéciales de : -3 408 mDT

3.1- Comptes débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2005 à 171 394 mDT contre 122 753 mDT à fin 2004 et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004
Comptes débiteurs de la clientèle	342 537	299 083
Comptes courants affectés aux billets de trésorerie	-39 050	-77 000
Comptes fusionnés	-95 737	-68 711
Agios réservés sur comptes débiteurs	-46 013	-39 574
Créances rattachées	9 657	8 955
Total	171 394	122 753

Le rapprochement des soldes comptables des comptes courants débiteurs à la situation extra comptable « état des dépôts et engagements de la clientèle » nous a permis de constater des écarts dont les plus importants se présentent comme suit :

Compte	Libellé	Etats financiers	Etat dép & eng	Ecart
4045	Comptes commerciaux	47 349	46 955	394
4047	Comptes sociétés	281 537	281 599	-22
Ecart global				372



Par ailleurs, le rapprochement des soldes comptables des comptes courants débiteurs à « l'application risque », nous a permis de dégager un écart global s'élevant à 632 mDT qui se présente comme suit :

Total comptes débiteurs selon table de correspondance (1)	342 538
Total comptes débiteurs code 4000 selon application risque (2)	341 906
Ecart (1)-(2)	632

3.2 Autres concours à la clientèle :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2005 à 1 581 797 mDT contre 1 403 193 mDT fin 2004 et regroupe les postes suivants :

Libellés	31/12/20	31/12/20	Variati
Crédits à court terme	752 938	642 303	110 635
Crédits à moyen et long terme	467 185	432 121	35 064
Consolidation et arrangements 3.2.1	103 514	121 281	-17 767
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses 3.2.2	209 074	203 675	5 399
Impayés 3.2.3	91 402	46 631	44 771
Créances rattachées 3.2.4	4 815	2 252	2 563
Provisions 3.2.5	-35 348	-36 487	1 139
Agios réservés 3.2.6	-11 783	-8 583	-3 200
Total	1 581 797	1 403 193	178 604

Le rapprochement des soldes comptables des encours des crédits et des impayés à l'application risque, nous a permis de dégager des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

CPF	Solde comptable	Solde « application risque »	Ecart
5161	12 428	5 575	6 853
5170	809	0	809
5171	85 515	85 213	302
5200 Impayés	4 801	3 707	1 094
5223 Impayés	757	15	742
5224 Impayés	262	0	262
5231 Impayés	5 111	2 866	2 245
5232 Impayés	1 261	522	739
5252 Impayés	471	0	471
5253 Impayés	398	50	348
5256 Impayés	988	61	927
5259 Impayés	720	255	465
5028 Impayés (1)	3 551	0	3 551
5260 Impayés	617	404	213
5287 Impayés	3 648	2 888	760
5087 Impayés	1 325	1 102	223
Total	122 662	102 658	20 004

3.2.1- Consolidation et arrangements :

Cette rubrique s'analyse au 31/12/2005 comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004
CCT Arrangements	7 500	38 203
CCT Consolidations destinées à l'agriculture	379	533
CMT Consolidations hors CNA	95 352	82 262
Créances agricoles	283	283
Total	103 514	121 281



3.2.2 Créances immobilisées douteuses ou litigieuses :

Cette rubrique s'analyse au 31-12-2005 comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004
Contentieux	217 120	215 081
Para contentieux	18	98
Impayés au contentieux	23	27
Déduction (REA/ Ress. spéciales, GOD)	-8 087	-11 531
Total	209 074	203 675

Le détail des créances contentieuses supérieures à 50 mDT et les provisions requises correspondantes est présenté en annexe (annexe présentant les créances par relation).

L'augmentation des créances contentieuses passant de 203 675 mDT à fin 2004 à 209 074 mDT à fin 2005 s'explique par :

- Le transfert en 2005 d'une enveloppe de créances pour 50 826mDT au contentieux dont les plus importantes sont récapitulé dans un tableau détaillé par relation.
- Le reclassement des créances contentieuses à céder en 2006 parmi la rubrique « Autres Actifs » pour un montant de 32 437 mDT.

3.2.3 Créances Impayées :

Cette rubrique s'analyse au 31/12/2005 comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Impayés crédits court terme	37 909	15 221
Impayés crédits moyen et long terme	8 496	19 103
Impayés intérêts MLT	2 938	6 025
Injonction de payer	42 059	6 282
Total	91 402	46 631

Les impayés sur les crédits à court terme sont constitués principalement des postes suivants :

	31/12/2005	31/12/2004
Escompte commercial	4 801	4 339
CCT Avance sur décompte	5 111	606
CCT découvert	18 243	2 233
Total	28 155	7 178

L'augmentation des injonctions de payer passant de 6 282 mDT à fin 2004 à 42 059 mDT à fin 2005 est due essentiellement aux relations présentées dans un tableau par relation.

3.2.4 Créances rattachées :

Ce compte comprend les intérêts nets à percevoir au 31-12-2005 pour un montant de 4 815mDT et se détaille comme suit :

Intérêts à percevoir sur crédits à moyen terme (a)	8 827
Intérêts perçus d'avance sur crédits à court terme	- 4 012
Total	4 815

(a) Les intérêts relatifs à des relations classées n'ont pas été réservés.



3.2.5 Provisions :

Les provisions s'élèvent au 31 décembre 2005 à 35 348mDT contre 36 487 mDT à fin 2004, soit une variation de - 1 139 mDT qui s'analyse notamment comme suit :

- un montant de 1 907 mDT correspondant à des réserves à régime fiscal particulier devenues disponibles en 2005 et donc été affectées en provisions ;
- une dotation aux provisions de l'exercice 2005 pour un montant de 29 516 mDT ;
- une reprise sur provisions pour un montant de 3 379 mDT.
- Transfert de provisions relatives aux créances à céder en 2006 en moins de la rubrique « autres actifs » pour un montant de 29 183mDT.

3.2.6- Agios réservés :

Les agios réservés sont présentés en déduction des postes d'actif correspondant conformément aux normes comptables sectorielles. La variation des agios réservés par rapport au 31-12-2004, s'analyse comme suit :

Agios réservés au 31-12-2004	48 158
Dotations en agios réservés de l'exercice	15 938
Reprises d'agios réservés sur créances abandonnées	-1 808
Reprises d'agios réservés encaissés en 2005	-548
Reprises d'agios réservés consolidés et autres	-689
Reclassement des agios réservés sur créances à céder au niveau de la rubrique « Autres Actifs »	-3 254
Total	57 796

Les agios réservés sont répartis comme suit :

Libelles	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Intérêts des comptes débiteurs	46 013	39 575	6 438
Intérêts des crédits	11 783	8 583	3 200
Total	57 756	48 158	9 638

3.3- Crédits sur ressources spéciales :

Cette rubrique s'analyse au 31/12/2005 comme suit :

Libellé	31/12/2005	31/12/2004
CLT ligne Européenne	8 671	9 293
Dotation FONAPRA	2 051	2 182
CLT ligne Française	5 002	5 403
CLT ligne Italienne	12 282	10 600
CLT ligne Espagnole	2 303	643
Autres	599	0
Total	30 908	28 121

Note 4- Portefeuille – titres commercial :

Le portefeuille – titres commercial s'élève à 149 006 mDT au 31/12/2005 contre 87 244 mDT au 31/12/2004 enregistrant ainsi une augmentation de 61 762 mDT qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Bons de Trésor (1)	117 049	52 473	64 576
Intérêts nets à percevoir sur bons de trésor (2)	6 210	3 133	3 077
Titres SICAV (3)	25 747	31 638	-5 891
Total	149 006	87 244	61 762



(1) Bons de trésor

Le solde comptable correspond à la valeur compensée des souscriptions de la banque et des placements de la clientèle et ce conformément à la norme comptable.

Les produits et charges relatifs aux bons de trésor, sont présentés d'une manière compensée au niveau de l'état de résultat pour un montant de 7 491mDT résultant du cumul des produits évalués à 9 802 mDT et des charges totalisant 2 311mDT.

(2) Intérêts à recevoir

Ce montant représente les intérêts courus et à recevoir sur les bon de trésor à la date du 31/12/2005.

(3) Titres SICAV

Le solde au 31/12/2004 pour 31 638 mDT, correspond à 92 212 actions SUD VALEUR et 16 417 actions SICAV PLACEMENT. La variation négative de 5 891mDT correspond à une perte liée à la dépréciation de ces valeurs constatée en 2005 au niveau de la rubrique « Pertes sur portefeuille titres commercial ». L'évaluation de ces titres selon leurs valeurs liquidatives à la date du 31/12/2005 fait ressortir une moins value latente totale de 7 917 mDT.

Il est à noter que les dividendes à percevoir sur les titres SICAV (SICAV placements et Sud valeurs SICAV) au titre de l'exercice 2005 ont été présentés à tort au niveau de la rubrique «créances rattachées » de la rubrique AC5 « portefeuille titres d'investissement »pour 493 mDT.

Note 5 – Portefeuille d'investissement :

La rubrique s'analyse au 31-12-2005 comme suit :

Libellés		31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Emprunt obligataire	(1)	3 086	3 216	-130
-Titres de participation, partie libérée	(2)	47 017	44 347	2 670
-LT garantis par l'Etat	(3)	7 023	7 385	-362
-CLT pris en charge par l'Etat	(4)	13 934	14 668	-734
-Fonds gérés	(5)	5 314	5 314	0
-Créances rattachées	(6)	715	920	-205
-CLT consolidation SNCFT pris en charge par l'Etat	(7)	5 059	5 724	-665
-CLT consolidation garantis par l'Etat	(8)	4 560	4 940	-380
-CLT bonification d'intérêts	(9)	372	402	-30
-Parts dans les entreprises liées	(10)	10 911	10 911	0
-Provision pour dépréciation des titres	(11)	-7 001	-940	-6 061
	<u>Total</u>	<u>90 990</u>	<u>96 887</u>	<u>-5 897</u>

(1) Emprunt obligataire

Le solde de ce compte correspond à la souscription de 6 500 obligations de 100 DT à l'emprunt obligataire Batam 2002 et à la souscription en 2005 de 25 660 obligations de 100 DT à l'emprunt obligataire Général leasing 2005-2.

La diminution du solde par rapport à l'année précédente est due au reclassement de l'échéance de l'emprunt obligataire BATAM du 1/11/2005 tombée en impayé.

Compte tenu de la situation de cette société, il y a lieu de provisionner la totalité de l'encours de cet emprunt obligataire soit 650 mDT.

Les intérêts courus au 31/12/2005 sur l'emprunt obligataire Général leasing 2005-2 qui s'élève à 166 mDT, n'ont pas été enregistré parmi les produits de l'exercice.



(2) Titres de participation

Le montant des participations (partie libérée) s'élève au 31/12/05 à 47 017mDT contre 44 347 mDT au 31/12/04, soit donc une variation de 2 670 mDT qui s'analyse comme suit :

<u>Libérations sur anciennes souscriptions (I)</u>	3 176
La Maison du Banquier	95
GIS	224
SUD SICAR	2 500
Tunis Ré	125
SODIS SICAR	150
ILA BS	82
<u>Récupération de participation(II)</u>	-160
SOLAICO	-160
<u>Réductions de capital (III)</u>	-346
Foire Internationale de Tunis	- 20
ILA BS	-326
TOTAL (I)+(II)+(III)	2 670

Nous avons relevé que plusieurs participations ne sont pas appuyées par des attestations portant sur le nombre des actions détenues et les mentions qui y sont portées conformément aux dispositions de la loi n° 2000-35 relative à la dématérialisation des titres telle que complétée par le décret n° 2001-2728 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

L'évaluation des participations sur la base des derniers états financiers disponibles, nous a permis de dégager une provision totale requise de 15 281mDT à fin 2005 contre 10 464 mDT à fin 2004, soit une variation de 4 817 mDT qui se détaille comme suit :

(chiffres en DT)

Société	Souscription	Reste à libérer	Prov requise 2005	Prov requise 2004	Variation
SUD SICAR	20 170 000		3 416 760		3 416 760
SUD INVEST	4 896 000		3 781 511	4 308 000	-526 489
GENERAL LEASING	2 720 582		1 013 257	277 000	736 257
BATAM	2 143 000		2 143 000	1 933 000	210 000
SODIS SICAR	1 200 000	300 000	64 365		64 365
SOFI SICAF	1 000 000			188 000	-188 000
SUD RECOUVREMENT	999 300		714 383		714 383
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	897 000		220 021	50 000	170 021
COTIF-SICAR	750 000		102 484		102 484
SODINO SICAR	700 000	262 500	129	3 000	-2 871
COMPAGNIE TOURIS ARABE	592 020		592 020	592 020	0
LA MAISON DU BANQUIER	479 900	165 500		480 000	-480 000
AMEL SICAF (CTX)	475 000		475 000	300 000	175 000
SOFAT	469 800		469 800	469 800	0
SIDCO SICAR	408 000	156 000		28 000	-28 000
INTER BANK SERVICES	399 900	244 855	81 621	339 000	-257 379
PAEZ	389 900			3 000	-3 000



PRIMAVERA (*)	380 000		380 000		380 000
SODET SUD	300 000			36 000	-36 000
STAR ASSURANCE	299 280		143 895	82 000	61 895
HOTEL CHICHKHAN (*)	270 000		270 000		270 000
LE RIBAT	200 000			82 000	-82 000
SICAV PLACEMENT	190 000		56 809	57 000	-191
SUD VALEUR SICAV	190 000		59 753	61 000	-1 247
ACMG	170 000		170 000	170 000	0
STE TOURIS AIN DRAHAM	146 000		146 000	146 000	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	104 000		104 000	104 000	0
STAR IMMOBILIERE	100 000		100 000	100 000	0
MARILLIA	100 000			55 000	-55 000
LE FORUM (*)	84 000		84 000		84 000
FRDCM	80 000		11 245	48 000	-36 755
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	75 816		75 816	76 000	-184
HEDIA	75 000		75 000	75 000	0
STIM	73 500		73 500	74 000	-500
MACHINES TEXTILES MAGHREB	50 000	37 500	50 000	13 000	37 000
SIAQ	45 000		45 000	45 000	0
TRANSTOURS	44 000		44 000	44 000	0
RESIDENCE CLUB KERKENNAH	40 000		40 000	40 000	0
SOLAICO	40 000		40 000		40 000
LE CONFORT	35 400		35 400	35 400	0
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	34 400		1 186	25 000	-23 814
STE ARABE DES SVCES FINAN	34 210		34 210		34 210
BATAM IMMOBILIERE	32 700		32 700		32 700
LAINO	28 800		28 800	28 800	0
SIALE	25 000		25 000	25 000	0
SCIT COMMERCE INTERNATIONAL	24 000		24 000	24 000	0
STE MAGHREBINE DE COM INTER	20 000		20 000	20 000	0
SEDAT TUNISIE HORIZONS	11 280		11 280	11 000	280
CLINIQUE ETTAOUFIK	10 000		10 000	10 000	0
STE PROMOTION ET EXPLOIT IND	9 400		9 400		9 400
HOTEL AMILCAR	6 000		6 000	6 000	0
TOURAFRIC	100		100		100
TOTAL			15 281 445	10 464 020	4 817 425

(*) Titres de portages.

A ce titre, il y'a lieu de signaler que les provisions constituées pour dépréciation des titres, au 31/12/2005, s'élève à 7 001mDT.

(3) CLT garantis par l'Etat

Les encours, au 31/12/2005, des crédits LT garantis par l'état en vertu des dispositions de l'article 24 de la loi de finance n° 98-111 pour la gestion 1999, et pour lesquelles des conventions ont été signées, se détaillent comme suit :

-SNCPA	2 501
-Société tunisienne de chaux	424
-Agence foncière industrielle	4 098
<u>Total</u>	<u>7 023</u>



(4) CLT pris en charge par l'Etat

Les encours, au 31/12/2005, des crédits LT pris en charge par l'état en vertu des dispositions de l'article 25 de la loi de finances n° 98-111 pour la gestion 1999 se détaillent comme suit :

SCIT	1 775
SOTUTOUR	1 948
MINE USINE	1 383
ACMG	1 221
SMMT	777
SOROSA	613
SOPART	664
SOTEMI	554
SOCOPAPIE	388
STE EL ANABIB	264
SIALE	242
STE BATIMENT	232
EL MOEZ CHIMIE	111
LES CARRELAGES	97
SOPIC	62
STE ELLOUHOUM	55
STAV	50
SOFAT	1 215
TISS MOK	165
COMINO	203
MAKLADA	318
SOFOMECA	6
SITER	77
CTTT	202
STD	23
TISSAGE MEKNASSY	52
CTA	932
FONDERIES REUNIES	306
<i>Total</i>	<i>13 934</i>

(5) Fonds géré

Le solde de ce compte correspond à un placement dans un fonds géré par la société SUD SICAR. Le détail des titres acquis au moyen de ces fonds s'analyse comme suit :

- Bel art industries	150
- MEDAPLAST	419
- NATACHA	1 000
- BMG	300
- SAIPH	800
- Tissage Teinture	350
- TGI	500
- SDD	1000
- Maklada	500
- Placement Financier	295
<i>Total</i>	<i>5 314</i>

Ces placements ont généré à fin 2005 des ressources s'élevant à 513 mDT qui ont été employées dans l'achat de 4 663 actions SOS SICAV pour un coût total de 487 mDT. Celles ci n'ont pas été comptabilisées par la banque.



L'évaluation des actions financées par le fonds sur la base des derniers états financiers disponibles, nous a permis de dégager une provision requise de 3 114 mDT à la clôture de l'exercice 2005 contre une provision requise de 2 378 mDT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 736 mDT qui se détaille ainsi :

<i>Société</i>	<i>Montant</i>	<i>Provision requisse à fin 2005</i>	<i>Provision Requisse à fin 2004</i>	<i>Var</i>
- MEDA PLAST	418	418	418	0
- BELART INDUSTRIES	150	126	40	86
- TISSAGE TEINTURE	350	350	0	350
- NATACHA	1 000	1 000	700	300
- SDD	1 000	1 000	1 000	0
- TGI	500	220	220	0
<u>Total</u>	<u>3 418</u>	<u>3 114</u>	<u>2 378</u>	<u>736</u>

(6) Créances rattachées

Le solde des créances rattachées se détaille comme suit :

Solde ancien non justifié	163
Commissions à recevoir	59
Dividendes des SICAV à recevoir	(a) 493
<u>Total</u>	<u>715</u>

(a) Ce montant aurait du être présentés au niveau de la rubrique « Portefeuille titres de placement »

(7) CLT SNCFT

Dans le cadre de la restructuration de la SNCFT et suite à la décision de la CAREPP du 02 Mai 2002, l'Etat a pris en charge l'ensemble des engagements de la banque arrêtés à la date du 31/12/2001. L'encours de ces engagements s'élève au 31/12/2005 à 5 059 mDT contre une valeur initiale de 8 000 mDT. Le délai de remboursement est de 10 ans avec un taux d'intérêt de 6,9375%.

(8) CLT consolidation garantis par l'Etat

Dans le cadre de l'assainissement financier de l'office national de l'huile (ONH), et suite au conseil ministériel du 31-12- 2002, il a été décidé la consolidation du découvert bancaire de l'ONH auprès de neuf banques tunisiennes sous la garantie de l'Etat. Ainsi, la part de la BS dans le crédit consolidé s'élève à 5 700 mDT en principal. Ce montant est remboursé sur 15 ans avec un taux d'intérêt équivalent au taux mensuel moyen du marché monétaire.

(9) CLT bonification d'intérêts

Cette rubrique correspond à l'encours de la bonification d'intérêts prise en charge par l'Etat au profit de quelques clients de la BS (propriétaires d'hôtels). En effet, suite aux deux conseils ministériels du 22 octobre et 20 décembre 2001, il a été décidé la radiation des dettes de quelques clients de la banque (propriétaires d'hôtels) et ce à concurrence de la bonification d'intérêts prise en charge par l'Etat, soit 464 mDT. Le montant de la bonification est remboursé par l'Etat sur 15 ans au taux du marché monétaire moyen du semestre précédent chaque échéance.

(10) Parts dans les entreprises liées

Le solde de ce compte comprend un montant de 10 000 qui correspond à l'encours du découvert mobilisé de la société SUD INVEST transformé en compte courant associé non productif d'intérêts et ce dans le cadre des actions prises par le conseil d'administration réuni le 15 Janvier 2004 de la Banque pour assainir la situation de la Société.



A notre avis ce montant devrait être provisionné au taux appliqué à la participation détenue dans la même société égal à 77, 23% soit 7 723mDT.

Le reliquat de ce solde qui s'élève à 911 correspond à la transformation d'une partie de la dette de la société BATAM en compte courant associé. A notre avis ce montant mérite d'être provisionné en totalité.

(11) Provisions pour dépréciation des titres

Le détail de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
- Dotations aux provisions de l'exercice	- 6 065
- Reprise des provisions de l'exercice	4
Total	- 6 061

Récapitulation des provisions requises sur les portefeuilles titres commercial et d'investissement

Compte tenu de ce qui précède, les provisions requises sur les portefeuilles titres commercial et d'investissement, se présentent comme suit :

	Provisions requises à fin 2005	Provisions constituées à fin 2005	Insuffisance de provisions
- Provisions requises sur les titres SICAV	7 917	0	7 917
- Provisions requises sur les titres de participation et de portage	15 281	7 001	8 280
- Provisions requises sur fonds gérés	3 114	0	3 114
- Provisions requises sur emprunt obligataire	650	0	650
- Provisions requises sur comptes courants	8 634	0	8 634
<u>Total</u>	<u>35 596</u>	<u>7 001</u>	<u>28 595</u>

Note 6 – Immobilisations :

Le poste valeurs immobilisées présente au 31-12-2005 un solde débiteur de 28 942 mDT qui s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Immobilisations incorporelles	911	927	-16
- Immobilisations corporelles	28 031	27 317	714
<u>Total</u>	<u>28 942</u>	<u>28 244</u>	<u>698</u>

La valeur brute des immobilisations et leurs amortissements cumulés se présentent comme suit :

- Valeur brute	69 139
- Amortissements	-40 197
<u>VCN</u>	<u>28 942</u>

(1) Le détail de la valeur brute des immobilisations au 31-12-2005 est le suivant :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Immobilisations incorporelles	4 695	3 990	705
- Constructions	21 768	21 017	751
- Terrains	1 367	1 367	0
- Matériel roulant	1 654	1 995	-341
- Matériel et mobilier	5 087	4 970	117
- Matériel informatique	14 835	14 024	811
- Ag. Aménag. Install	14 240	12 679	1561
- Immobilisations en cours	5 493	5 067	426
<u>Total</u>	<u>69 139</u>	<u>65 109</u>	<u>4 030</u>



- Certaines constructions demeurent comptabilisées à un coût englobant la valeur des terrains sur lesquels elles sont édifiées.
- La Banque du Sud a procédé au cours des exercices 2004 et 2005 à la capitalisation des prestations facturées par la société Générale tunisienne informatique (GTI), dans le cadre de la mise en place de la nouvelle application « agences », soit respectivement pour les deux exercices 463 mDT et 473 mDT.

Le tableau de variation des immobilisations est présenté ci joint :

Désignation	Valeur brute au 01/01/2005	Acquisition 2005	Cession 2005	Valeur brute au 31/12/2005	Amorti. au 01/01/2005	Dotation 2005	Reprise 2005	Amorti. Cumulé 31/12/2005	V.C.N 31/12/2005
Immobilisations incorporelles	3 990	705	0	4 695	3 063	721	0	3 784	911
Constructions	21 017	751	0	21 768	9 021	803	-665	9 824	11 944
Terrains	1 367	0	0	1 367	0	0	0	0	1 367
Matériel roulant	1 995	327	-668	1 654	1 363	240	0	937	717
Matériel et mobilier	4 970	117	0	5 087	3 190	330	0	3 520	1 567
Matériel informatique	14 024	811	0	14 835	10 696	1 441	0	12 137	2 698
Agenc. Aménag. Install	12 635	1 561	0	14 196	9 488	462	0	9 951	4 245
AAI APBS	44	0	0	44	44	0	0	44	0
Immobilisations en cours	5 067	426	0	5 493	0	0	0	0	5 493
TOTAL	65 109	4 698	-668	69 139	36 865	3 997	-665	40 197	28 942

Note 7 – Autres actifs :

Au 31/12/2005, les autres actifs totalisent 65 758 mDT contre 65 148 mDT à la fin de l'exercice précédent soit une diminution de 610 mD qui se détaille comme suit :

LIBELLE		31/12/2005	31/12/2004
Compensation reçue	(1)	159	75
Compensation virement		2 239	2 033
Comptes de régularisation	(2)	2 5 615	2 5 919
Crédits directs et avances aux personnels	(3)	21 461	15 814
Prêts sur fonds social	(4)	11 599	11 357
Créances à céder	(5)	32 437	0
Provisions et agios réservés sur créances à céder	(5)	- 32 437	0
Autres		4 685	9 953
<u>Total</u>		<u>65 758</u>	<u>65 148</u>

(1) Compensation reçue

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2005	31/12/2004
5024 compensation du lendemain chèques	*	32	32
5114 compensation déplacée	*	320	320
5036 chèques déplacés à rejeter		-211	-295
5053 virement inter agences	*	17	17
Divers		1	
<u>Total</u>		<u>159</u>	<u>75</u>

* ces comptes n'ont pas été mouvementés en 2005 et ne sont pas justifiés.



(2) Comptes de régularisation

Cette rubrique comporte plusieurs comptes non mouvementés qui sont en cours d'apurement. Parmi les comptes composant cette rubrique, figure le compte « 4120 » : affaires en cours de règlement, qui comporte un montant de 660mDT relatifs à des affaires anciennes qu'il y'a lieu de provisionner. Ces affaires sont détaillées par relation.

(3) Crédits et avances au personnel

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
4250 Avances exceptionnelle	292	141	151
4200 Avances au personnel	148	127	21
4220 avances salaires	688	717	-29
5209crédits directs accordés au personnel	20 333	14 830	5 503
<u>Total</u>	<u>21 461</u>	<u>15 815</u>	<u>5 646</u>

Le rapprochement des soldes comptables des comptes du personnel aux soldes extra communiqués par la direction des ressources humaines a dégagé les écarts suivants :

LIBELLE	Solde comptable	Solde extra comptable	ECART
5209 crédits directs accordés aux personnels	20 333	17 939	2 394

(4) Prêts sur fonds social

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
4221 autres prêts sur fond social	119	77	42
4241 prêt fonds aide prévoyance sociale	11480	11280	200
<u>Total</u>	<u>11 599</u>	<u>11 357</u>	<u>242</u>

(5) Créances à céder

Cette rubrique comporte les créances à céder en 2006 et qui se détaille comme suit :

LIBELLE	SOLDE
- Créances à céder	32 437
- Provisions sur créances à céder	- 29 183
Agios réservés sur créances à céder	- 3 254
<u>Total</u>	<u>0</u>

Note 8- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

La variation de cette rubrique s'établit comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires (1)	218 777	61 572
- Dépôts et avoirs des établissements financiers (2)	10 170	7 630
<u>Total</u>	<u>228 947</u>	<u>69 202</u>

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 159 745 mDT due essentiellement à l'augmentation de l'emprunt interbancaire de 52 560 mDT et des emprunts en devises de 114 879 mDT.



(1) Dépôts et avoirs des établissements bancaires :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004
- Comptes de dépôts	1 087	4 960
- Emprunts interbancaires	100 300	47 740
- Correspondants étrangers en devises	0	6 368
- Emprunts en devises *	117 376	2 497
- Charges rattachées	14	7
<u>Total</u>	<u>218 777</u>	<u>61 572</u>

* Les intérêts courus au 31 /12/2005 et non échus n'ont pas été comptabilisés pour 26 mDT.

(2) Dépôts et avoirs des établissements financiers :

Cette rubrique regroupe les soldes créditeurs des comptes courants de Tunisie Leasing, Général Leasing et Arab Tunisian Lease.

Note 9- Dépôts et avoirs de la clientèle :

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004
-Dépôts à vue (1)	531 162	479 721
-Autres dépôts de la clientèle (2)	1 185 312	1 072 272
<u>Total</u>	<u>1 716 474</u>	<u>1 551 993</u>

(1) Dépôts à vue :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2005 à 531 162 mDT et s'analyse ainsi :

-Dépôts à vue	527 358
-Dettes rattachées	3 804
<u>Total</u>	<u>531 162</u>

La confrontation des soldes comptables aux soldes extra comptables de « l'état général des dépôts et engagements », n'a pas dégagé d'écarts significatifs.



(2) Autres dépôts de la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12- 2005 à 1 185 312 mDT et se détaille comme suit:

<u>-Comptes d'épargne</u>	531 212
-Comptes spéciaux épargne	513 798
-Plan épargne études « MOSTAKBALI »	3 026
-Compte épargne « MENZELI »	12 182
-Compte plan épargne	2 196
- Autres comptes d'épargne	10
<u>Bons de caisse</u>	148 186
-Bons de caisse	151 139
-Bons de caisse en dinars convertibles	4 094
-Dettes rattachées aux bons de caisse	-7 047
<u>-Comptes à terme</u>	112 021
-Bons de caisse à terme	29 696
-Comptes à terme	73 210
-Comptes à terme en dinars convertibles	8 652
-Bons de caisse post comptés	463
<u>-Placement à terme en dev/ résidents</u>	25 229
<u>-Certificats de dépôts</u>	323 102
-Certificats de dépôts	316 000
-Dettes rattachées aux certificats de dépôts	7 102
<u>-Garanties sur opérations diverses</u>	24 005
-Garanties sur opérations diverses	24 238
-Garanties sur opérations diverses (contentieux)	-233
<u>-Autres sommes dues à la clientèle</u>	21 557
-Chèques certifiés	5 977
-Sommes à disposition	9 704
-Subvention d'investissement	8
-Intérêts revenant aux déposant	-1
-Comptes indisponibles clients	5 860
-Comptes mis à disposition	9
<u>Total</u>	1 185 312

La confrontation des soldes comptables aux soldes extra comptables de « l'état général des dépôts et engagements », n'a pas révélé d'écarts significatifs.



Note 10 - Emprunts et ressources spéciales :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2005 à 140 594 mDT contre 74 568 mDT au terme de l'exercice 2004 et se détaille comme suit :

Libellé	2005	En mDT 2004
- Emprunts matérialisés	95 108	31 454
- Ressources spéciales	45 486	43 114
<u>Total</u>	<u>140 594</u>	<u>74 568</u>

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 63 654 mDT due essentiellement au nouvel emprunt CNSS de 70 000 mDT.

Les emprunts matérialisés se détaillent comme suit :

Libellé	2005	En mDT 2004
- Emprunt CNSS	90 000	30 000
- Dettes rattachées	5 108	1 454
<u>Total</u>	<u>95 108</u>	<u>31 454</u>

Note 11- Autres passifs :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2005 à 87 900 mDT contre 59 356 mDT au 31/12/2004 soit une augmentation de 28 544 mDT.

L'examen de cette rubrique nous a permis de dégager les observations suivantes :

- Le compte 4300 « crédit à régulariser » présente au 31/12/2005 un solde créditeur de 21 010 mDT contre un solde 22 423 au 31/12/2004. Ce compte a enregistré au cours de 2005 des écritures de régularisation de certains comptes en devises dont les soldes comptables n'étaient pas corrects. Il s'agit des opérations suivantes :

	SOLDE
Solde de la balance générale	9 492
Différence entre solde comptable et solde retenu du compte « correspondants étrangers en devises »	- 438 593
Différence entre solde comptable et solde retenu du compte « BCT DEVISE »	237 582
Différence entre solde comptable et soldes retenus des comptes « positions de change » et « contre valeur des positions de change »	212 529

Solde présenté dans les états financiers **21 010**

- Le compte 4381 « virement CCP en instance d'affectation » présente un solde créditeur de 678 mDT et comprend un montant de 396 mDT relatif à la différence entre le solde comptable créditeur pour 132 mDT du compte 5408 « CCP » et le solde débiteur présenté au niveau des états financiers dans la rubrique AC1 pour 264 mDT.

-Plusieurs comptes n'ont pas été mouvementés en 2005 et méritent d'être justifiés et apurés s'il y'a lieu.

	Solde au 31/12/2005
4368 Crédit à régulariser compensation effets	828
4385 Crédit à régulariser télécompensation	36
4386 Crédit à régulariser compensation chèques	991
4387 Crédit à régulariser compensation effets	1 820
4389 Crédit à régulariser compensation chèques	424
<u>Total</u>	<u>4 099</u>



Note 12- Capitaux propres :

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Capital	100 000	100 000	-
- Primes d'émission	22 200	22 200	-
- Réserve légale	7 503	7 503	-
- Réserves à régime fiscal particulier	1 946	3 853	(a) -1 907
- Autres réserves	1 793	1 793	-
- Fonds social	13 596	13 279	317
- Réserves spéciales de réévaluation	3 646	3 646	-
- Report à nouveau	1	1	-
- Résultat de l'exercice	-4 114	0	-4 114
<u>Total</u>	<u>146 571</u>	<u>152 275</u>	<u>-5 704</u>

(a) Il s'agit des réserves à régime fiscal particulier devenues disponibles en 2005 et ont été affectées aux provisions.

Note 13- Engagements Hors Bilan :

La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	(1)	437 625	447 896
Crédits documentaires	(2)	142 075	160 674
<u>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</u>		<u>579 700</u>	<u>608 570</u>
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		72	179
Engagements sur titres	(3)	1 166	2 766
<u>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</u>		<u>1 238</u>	<u>2 945</u>
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues de l'Etat		11 953	15 278
Garanties reçues des établissements bancaires et financiers		80 401	85 684
Garanties reçues de la clientèle		95 614	86 418
<u>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</u>	(4)	<u>187 968</u>	<u>187 380</u>



(1) Cautions, avals et autres garanties données :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2005	31/12/2004
Cautions	1.1	323 839	299 712
Avals	1.2	61 136	62 434
Billets de trésorerie émis		52 650	85 750
	<u>Total</u>	<u>437 625</u>	<u>447 896</u>

1.1 Cautions :

Le rapprochement des soldes comptables des cautions des soldes extra comptables « état récapitulatif des encours en engagements par signatures par code et par agence », nous a permis de dégager des écarts dont les plus significatifs sont :

N° Compte	Libellé	Solde Comptable	Soldes Extra comptable	Ecart
318	Obligations cautionnées	14 235	9 667	4 568
321	Cautions provisoires	13 541	11 881	1 660
322	Cautions définitives	97 956	97 940	16
	<u>Total</u>	<u>125 732</u>	<u>119 488</u>	<u>6 244</u>

1.2 Avals :

Le rapprochement des soldes comptables des avals aux soldes extra comptables « état récapitulatif des encours en engagements par signatures par code et par agence », nous a permis de dégager les écarts dont les plus significatifs sont :

N° Compte	Libellé	Solde Comptable	Soldes Extra comptable	Ecart
610	Aval sur la Tunisie	21 192	16 954	4 238
620	Aval direct	11 668	8 770	2 898
	TOTAL	32 860	25 724	7 136

(2) Crédits documentaires :

Le rapprochement des soldes comptables des crédits documentaires à la situation extra comptable n'a pas dégagé d'écarts.

(3) Engagements sur titres :

Il s'agit des parties restants à libérer sur titres et se détaille comme suit :

	SOCIETE	MONTANT
La maison du Banquier		165
SICAR Centre Oouest SIDCO		156
SICAR Nord Ouest SODINO		263
SODIS SICAR		300
Inter Bank Services		245
Machines Textiles Maghreb		37
	<u>Total</u>	<u>1 167</u>



(4) Engagements reçus :

L'audit de l'état des engagements hors bilan, arrêté au 31/12/2005, nous a permis de relever l'absence de prise en compte, parmi les engagements reçus de la banque, des garanties suivantes :

- Les garanties réelles reçues de la clientèle ;
- Les garanties reçues du Fond National de Garantie « FNG » ;
- Les cautions pour marchés obtenues par la BS auprès de divers fournisseurs ;
- Les contres garantis reçues des autres banques cofinçant des lettres de crédits documentaires.

De même, l'examen des règles de prise en compte en résultat des commissions sur les engagements hors bilan, nous a permis de relever que les commissions relatives aux engagements hors bilan : commissions d'étude et de gestion, commission d'engagement, commission de délivrance sur les cautions et avals et la commission d'ouverture et de confirmation des crédits documentaires, ne font pas l'objet de régularisation pour tenir compte du principe de séparation des exercices.

Note 14- Produits d'exploitation bancaire :

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 17 068 mDT en passant de 136 762 mDT au 31/12/2004 à 153 830 mDT au 31/12/2005, soit une augmentation de 12,48%. Cette augmentation est une résultante des variations suivantes :

-Une augmentation des intérêts et revenus assimilés :	(1)	6 716
-Une augmentation des commissions reçues :	(2)	3 255
-Une augmentation des gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières :	(3)	6 978
-Une augmentation des revenus du portefeuille d'investissement (dividendes)		119

(1) Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré une augmentation de 6 716 mDT passant de 108 910 mDT au 31/12/2004 à 115 626 mDT au 31/12/2005. L'augmentation est due essentiellement à :

- Une augmentation des intérêts et revenus assimilés sur opérations avec la clientèle	8 203
- Une augmentation des intérêts et revenus assimilés sur opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 81
- une baisse des intérêts et revenus assimilés sur les opérations d'aval et acceptations bancaires	-2 193

L'augmentation des intérêts et revenus assimilés est expliquée par une augmentation des créances sur la clientèle.

(2) L'augmentation des commissions reçues s'analyse comme suit:

- Une augmentation des commissions sur virements	219
- Une augmentation des commissions sur remises documentaires	244
- Une augmentation des commissions sur opérations de change en compte	418
- Une augmentation des commissions sur virement et chèques en devises	342
- Une augmentation des frais de tenue de compte	308
- Une augmentation des commissions sur opérations monétiques	981
- Une augmentation des autres commissions	388

(3) Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ont enregistré une augmentation de 6 978 mDT passant de 6 418 mDT au 31/12/2004 à 13 396 mDT au 31/12/2005. Cette augmentation s'explique par :

- Une augmentation des produits des bons de trésor	5 544
- Une baisse des produits des titres de placements	-67
- Une augmentation des gains nets sur opérations de change	1 501

L'augmentation des produits des bons de trésor s'explique par l'augmentation de l'encours des bons de trésor qui est passé de 52 473 mDT à fin 2004 à 117 049 mDT à fin 2005.



Note 15 - Charges d'exploitation bancaires :

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2005 à 76 952 mDT contre 57 236 mDT à la clôture de l'exercice précédent enregistrant ainsi une augmentation de 19 716 mDT soit 34,44 %. Cette augmentation résulte, essentiellement, des variations suivantes :

- Une augmentation des intérêts encourus et charges assimilées	(1)	13 825
- Une augmentation des pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(2)	5 891

(1) l'augmentation des intérêts encourus et charges assimilées s'analyse comme suit :

- Une baisse des intérêts sur emprunts interbancaires	-3 378
- Une augmentation des intérêts sur dépôts à vue	1 071
- Une augmentation des intérêts sur comptes d'épargne	1 246
- Une augmentation des intérêts sur comptes à terme	1 383
- Une augmentation des intérêts sur placement en Dinars convertibles	1 137
- Une augmentation des intérêts sur certificats de dépôts	8 107

Les intérêts sur emprunts interbancaires ont accusé une diminution de 51,94%. En effet, l'encours moyen annuel a régressé de 52,13% par rapport à l'exercice précédent en passant de 127 222 en 2004 à 60 897 en 2005.

Les intérêts sur comptes d'épargne ont augmenté de 7,51 % par rapport à l'exercice précédent, ce ci s'explique par l'augmentation de l'encours moyen des comptes d'épargne qui est passé de 471 503 mDT en 2004 à 511 599 mDT en 2005.

Les intérêts sur certificats de dépôts ont augmenté de 90,59% par rapport à l'exercice précédent, ce ci s'explique par l'augmentation de l'encours moyen des certificats de dépôts qui est passé de 165 096 mDT en 2004 à 282 833 mDT en 2005.

- (2) Les pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières sont relatives à une partie des moins values sur les titres de sud valeurs SICAV et SICAV placements.
En effet, une moins value additionnelle de 7 917 mérite d'être provisionné (voir note 4 relative au portefeuille titres commercial).

Note 16- Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances :

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2005 à 27 899, il s'analyse ainsi :

- Dotation aux provisions sur créances douteuses	29 515
- Pertes sur créances couvertes par des provisions	1 767
- Reprises sur provisions de l'exercice	-3 383
<u>Total</u>	<u>27 899</u>



Note 17- Frais de personnel :

Les charges de personnel ont accusé une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 917 mDT qui s'analyse comme suit :

	31/12/05	31/12/04	Var (%)
Salaire de base (dont 13eme mois et prime de rendement)	21 478	19 273	11,4 %
Heures supplémentaires.	131	185	-29,1 %
Indemnité de représentation.	1 729	1 359	27,1 %
Indemnité de transport.	1 944	1 894	2,7 %
Indemnité de fonction.	462	340	35,7 %
Prime de technicité.	135	165	-18,2 %
Allocation salaire unique & allocation familiale.	344	309	11 ,6 %
Autres indemnités servies	685	877	-21,9 %
<i>Total rémunération du personnel titulaire</i>	26 908	24 402	10,3 %
CNSS-CAVIS.	4 610	4 197	9,8 %
Assurances groupes.	1 509	1 426	5,8 %
<i>Total charges sociales</i>	6 119	5 623	8,8 %
Taxes de formation professionnelle.	288	298	-3,5 %
Frais du service médical	51	63	-19,7 %
Frais de formation bancaire.	800	576	38,9 %
Autres (dont subvention à l'amicale 950)	1 121	1 085	3,3 %
<i>Total autres charges liées au personnel</i>	2 260	2 022	11,7 %
Total frais de personnel	35 287	32 047	



Note 18- Charges générales d'exploitation :

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une variation négative de 656 mDT en passant de 11 122 mDT, à la clôture de l'exercice précédent, à 10 466 au 31/12/2005. Cette variation s'explique ainsi :

	31/12/05	31/12/04	Var (%)
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</i>	<u>119</u>	<u>136</u>	<u>-12,4 %</u>
<i>Travaux fournitures et services extérieurs</i>	<u>4 056</u>	<u>4 271</u>	<u>-5 %</u>
Loyers	1 480	1 490	-0,6 %
Entretien et réparations (confies a tiers).	890	1 303	-31,7 %
Travaux et façons exécutées par tiers.	5	3	44,9 %
Fourn. faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	344	367	-6,1 %
Primes d'assurances.	440	216	103,7 %
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires.	896	892	0,4 %
<i>Transport et déplacement</i>	<u>597</u>	<u>552</u>	<u>8,3 %</u>
<i>Frais divers de gestion</i>	<u>5 694</u>	<u>6 164</u>	<u>-7,6 %</u>
Annonces et insertions publicitaires.	784	465	68,8 %
Fournitures de bureau.	1 249	1 197	4,3 %
Documentation centrale.	76	139	-45,3 %
Affranchissements téléphone & télex & teleg.	2 413	3 087	-21,8 %
Frais d'actes et contentieux.	16	57	-72,2 %
Frais du conseil et d'assemblée.	47	45	3,7 %
Participation au budget de l'APB.	106	107	-1,3 %
Dons et cotisations.	195	179	9,2 %
Missions réceptions.	206	179	14,6 %
Autres	603	709	-15 %
<i>Total charges générales d'exploitation</i>	<u>10 466</u>	<u>11 123</u>	<u>-5,9 %</u>

Note 19 – Gains sur autres éléments ordinaires :

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2005 à 1 702 mDT, et se détaille comme suit :

- Profits exceptionnels	(a)	1 602
- Profits sur exercices antérieurs	(b)	2 826
- Pertes exceptionnelles et sur exercices antérieurs	(c)	2 726

(a) Les profits exceptionnels comprennent essentiellement les gains réalisés sur la cession de la construction d'EL Manar.

(b) Les profits sur exercices antérieurs comprennent essentiellement les intérêts des prêts accordés au personnel relatifs à la période de 2001 à 2004 et non comptabilisés parmi les produits de ces exercices.

(c) Les pertes exceptionnelles et sur exercices antérieures comprennent essentiellement des pertes sur le différentiel sur créances prises en charge par l'Etat pour 1 687 mDT, des abandons de créances et des pénalités de retard CNSS.



Note 20- Etat de flux de trésorerie :

	31-déc-05	31-déc-04
<u>Activité d'exploitation</u>	<u>-140 675</u>	<u>111 006</u>
Produits d'exploitation bancaire encaisses (hors revenus du portefeuille d'investissement)	174 654	139 613
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-84 794	- 64 812
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-122 003	-14 515
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-263 285	-156 356
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	161 819	224 597
Titres de placement	5 891	890
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-40 936	-38 746
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	25 916	20 335
Impôt sur les bénéfices	2 063	0
<u>Activités d'investissement</u>	<u>-4 740</u>	<u>-10 699</u>
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	323	168
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	-368	-756
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-4 695	-10 111
<u>Activités de financement</u>	<u>62 418</u>	<u>-3 620</u>
Remboursement d'emprunts	60 000	- 10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales	2 418	6 386
Dividendes et autres distributions	0	-6
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	<u>-85 087</u>	<u>96 687</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	<u>24 562</u>	<u>- 72 125</u>
Liquidité et équivalent de liquidité à la fin de l'exercice	<u>-60 526</u>	<u>24 562</u>

Note 21- Evaluation de la gestion des liquidités :

La situation de trésorerie active et passive de la banque à la clôture de l'exercice 2005 se présente comme suit :

	ACTIF	31/12/2005
Caisse, avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT		30 188
Prêts Marché Monétaire		8 638
Placement en devise 90 j		150 977
	(1)	<u>189 803</u>
<u>Total Actif</u>		



	PASSIF	31/12/2005
Emprunts Marché Monétaire		100 314
Emprunt en devises 90 j		118 143
	(2)	<u>218 457</u>
<u>Total Passif</u>		

TRESORERIE **(1)-(2)** **-28 654**

La gestion de la liquidité de la banque pourrait être appréciée aussi à partir de la nature des dépôts (dépôts à vue ou à terme) et de l'aptitude de la banque à convertir rapidement ses avoirs en liquidité.

Nous présentons ci-dessous la situation des dépôts et des engagements de la banque figurant au bilan au 31 Décembre 2005 :

ANALYSE DES DEPOTS

- Dépôts à vue	531 162	31%
- Dépôts d'épargne	531 212	31%
- Bons et comptes à terme	260 207	15%
- Certificats de dépôts	323 102	19%
-Autres dépôts	70 791	4%
	<u>1 716 474</u>	<u>100%</u>
<u>Total</u>		

Au 31 décembre 2005, les ressources de la Banque se composent à concurrence de 65 % de dépôts stables (non volatiles)

ANALYSE DES ENGAGEMENTS

-Comptes courants débiteurs	168 140	11 %
- Portefeuille	1 316 669	
Court terme	752 938	51 %
Moyen et long terme	563 731	38 %
	<u>1 484 809</u>	<u>100 %</u>
<u>Total</u>		

Au 31 Décembre 2005, les engagements par décaissement sont à concurrence de 62% à court terme.

Par ailleurs, le ratio de liquidité de la banque au 31 Décembre 2005 est égal à 97% inférieur au minimum réglementaire requis égal à 100%.

Note 22- Détermination de l'insuffisance de provision :

Provisions sur les créances

Classification des créances

Les provisions requises ont été déterminées conformément aux circulaires de la BCT 91- 24 telle que modifiée par la circulaire 99 -04.

La classification a été déterminée essentiellement sur la base du critère de l'antériorité des impayés. Toutefois, des relations devant être classées selon l'antériorité des impayés au 31/12/2005, ou selon d'autres critères qualitatifs tels que : dépassement important du découvert autorisé, situation financière critique, nouvelle consolidation..., ont été jugées courantes et ce sur la base d'événements subséquents ou d'autres éléments d'appréciation tels que : règlements postérieurs à la date de clôture, amélioration des perspectives, arrangements conclus avec la banque...



Déductibilité des garanties

Pour la déductibilité des garanties, nous avons retenu les garanties suivantes :

- Garanties de l'état ;
- Garanties des banques et des compagnies d'Assurances ;
- Garanties réelles inscrites ;
- Dépôts affectés ;
- Garanties des opérations diverses.

Il y'a lieu de signaler que les expertises ne sont pas généralisées à toutes les garanties hypothécaires et ce contrairement à la circulaire de la BCT 91- 24.

Détermination des provisions requises

Provisions liées aux participations

L'examen des titres constituant le portefeuille titres de la banque, nous a permis de dégager une provision requise de 27 873 mDT qui se détaille comme suit : (cf note 5)

	Provisions requises à fin 2005	Provisions requises à fin 2004	Variation
- Provisions requises sur les titres SICAV	7 917	13 861	-5 944
- Provisions requises sur les titres de participation	14 547	10 464	4 083
- Provisions requises sur fonds gérés	3 114	2 378	736
- Provisions requises sur emprunt obligataire	650	0	650
- Provisions requises sur les titres en portage	734	734	0
- Provisions requises sur compte courant SUD INVEST	7 723	0	7 723
- Provisions requises BATAM	911	0	911
<u>Total</u>	<u>35 596</u>	<u>27 437</u>	<u>8 159</u>

Provisions sur créances

Les provisions requises sur créances telles que déterminées par la Banque, se présentent comme suit :

	2005	2004	Variation
-Provisions requises sur créances sup à 50 mDT	46 243	37 378	8 865
-Provisions requises sur créances inf à 50 mDT	8 246	8 426	-180
-Provisions requises sur créances contentieuses	77 039	81 332	- 4 293
<u>Total</u>	<u>131 528</u>	<u>127 136</u>	<u>4 392</u>

L'augmentation des provisions requises s'explique essentiellement par :

Hors contentieux		
	Augmentation des provisions requises	23 824
	Diminution des provisions requises	-8 731
Contentieux	Augmentations des provisions requises suite à la diminution des garanties	9 397
	Augmentation des provisions requises suite à l'aggravation de classe	6 818
	Diminution des provisions requises	-10 157
	Variation des provisions requises sur créances à céder	-11 549
	Diminution des provisions requises sur autres créances contentieuses recouvrées ou abandonnées en 2005	-6 743



Provisions sur autres actifs

L'examen des comptes des autres actifs, nous a permis de révéler des montants relatifs à des opérations anciennes devant être provisionnés (660mDT). (voir note 7)

Compte tenu de ce qui précède, le total des provisions requises s'établit comme suit :

	2005	2004	Variation
- Provisions requises sur les créances	131 528	127 136	4 392
- Provisions requises sur les titres	35 596	27 437	8 159
- Provision requise sur autres actifs	660		660
<u>Total</u>	<u>167 784</u>	<u>154 573</u>	<u>13 211</u>

Provisions constituées par la banque

	2005	2004	Variation
- Provisions constituées sur créances	35 348	36 488	-1 140
- Provisions constituées sur titres	7 001	940	6 061
- Total des Provisions constituées (a)	42 349	37 428	4 921
-Réserves à affecter en provisions non encore disponibles	1 946	3 853	- 1 907
<u>Total (B)</u>	<u>44 295</u>	<u>41 281</u>	<u>3 014</u>
<i>Insuffisance de provisions (A) – (B)</i>	123 489	113 292	10 197

(a) l'augmentation des provisions constituées s'explique par :

- Provisions constituées à fin 2004		37 428
- Réserves à régime fiscal particulier devenues en 2005 et affectées en provisions		1 907
- Dotations aux provisions de l'exercice 2005		35 581
- Reprise sur provisions sur créances		-3 379
- Reprise sur provision sur titres de participation		- 5
- Provisions sur créances à céder en 2006 présentées au niveau de la rubrique « Autres Actifs »		-29 183
- Provisions constituées à fin 2005		42 349



4.3.1.6 Notes complémentaires aux états financiers au 31/12/2005

(1) Note 3.2 Autres concours à la clientèle :

Un reclassement a été opéré au 31/12/04 entre les rubriques « crédits à moyen et long terme » et « impayés » pour un montant de 1 123 mD.

Ce reclassement concerne les montants des avances sur produits financiers introduits à tort à la rubrique des impayés au lieu des crédits à moyen et long terme.

(2) Intérêts et revenus assimilés.

	En mD	
	31-déc-05	31-déc-04
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	434	201
Placement en devises auprès des corresp. étrange,	145	44
Marché monétaire à terme	770	323
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 349	568
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	85 124	77 922
. Court terme	47 444	45 632
- Financement devises	2 757	3 294
- Court terme Dinar	44 688	42 338
. Moyen et long terme.	37 680	32 290
Comptes courants débiteurs.	16 609	16 092
Crédits sur ressources extérieures.	586	607
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.ou litg.	3 305	2 799
Total opérations avec la clientèle	105 623	97 420
Autres intérêts et revenus assimilés		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	1	18
Marché monétaire à terme (BCT)	0	66
Commission de compte.	1 733	1 702
Commission de découvert.	886	824
Commissions sur billets de trésorerie.	2 392	2 495
Commissions sur bons de Trésor,	0	2
Avals cautions et acceptations bancaires.	3 622	5 815
Autres	20	0
Total autres intérêts et revenus assimilés	8 654	10 922
Total intérêts et revenus assimilés	115 626	108 910

(3) Intérêts encourus et charges assimilées.

	En mD	
	31-déc.-05	31-déc.-04
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire.	3 126	6 504
Correspondants locaux.	0	0
Emprunt en devises auprès des correspondants.	205	105
Autres.	240	42
Sous total	3 571	6 652



Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	9 676	8 606
Comptes d'épargne.	17 824	16 578
Bons de caisse	7 089	6 580
Comptes à terme	5 347	3 963
Placements en Dinars convertibles	1 427	349
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	570	226
Certificats de dépôts	17 055	8 948
Sous total	58 988	45 250
Emprunts et ressources spéciales	0	0
Charge sur emprunts extérieurs.	1 313	950
Charge sur emprunts obligataires.	5 878	2 514
Sous total	7 191	3 465
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	788	1 104
Pension BTA	16	471
Injection	150	65
Autres.	356	229
Sous total	1 311	1 869
Total intérêts encourus et charges assimilées	71 061	57 236

(4) Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières .

En mD

	31-déc.-05	31-déc.-04
Gain net sur titres de transaction		
Bons de trésor	7 491	1 948
Total gain net sur titres de transaction	7 491	1 948
Gain net sur titres de placement		
Bons d'équipement.	0	0
Titres de placements.	652	718
Total gain net sur titres de placement	652	718
Gain net sur opérations de change		
Gains sur opérations de change en compte.	17 854	9 330
Pertes sur opérations de change en compte.	-12 601	-5 578
Total gain net sur opérations de change	5 253	3 752
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	13 396	6 418

(5) Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement.

	31-déc.-05	31-déc.-04
résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	0	1 847
Plus value sur cession titres	0	1 847
Dotations aux provisions		
Commissions d'acceptation et d'engagement de remise Doc		
Commissions d'engagement En suspense de la TVA		
Dotation au provision sur titres	-6 065	
Perte sur titre	0	
Total	-6 065	1 847

**(6) Revenu du portefeuille d'investissement.**

En mD

	31-déc-2005	31-déc-2004
Revenus du portefeuille d'investissement	119	0
<i>intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement</i>		
<i>dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises associées et co-entreprises</i>		
<i>dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées</i>		
<i>dividendes et revenus assimilés sur titres de participations</i>	119	0
<i>revenues des participations</i>	119	0
<i>intérêts sur emprunt obligataire</i>	0	0

(7) Autres produits d'exploitation.

	31-déc-2005	31-déc-2004
Autres produits d'exploitation	1 194	30
Revenue loyers	23	30
produit/c. direct acc. au personnel	1 171	

(8) Tableau de détermination du résultat fiscal relatif à l'exercice 2005

En DT

Rubrique	Montant
RESULTAT NET COMPTABLE APRES MODIFICATION COMPTABLE	-4 113 514 519
I. REINTEGRATIONS	
Rémunération des associés gérants majoritaires (sarl)	
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires	
Com., courtages, ristournes com. ou non, rém. occasionnelles et honoraires non déclarés	
Charges relatives aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance supérieure à 9 CV	44 609 200
Impôts directs et taxes assimilées supportés aux lieu et place de personnes étrangères au titre des redevances	
Taxe sur les voyages	
Intérêts excédentaires des comptes courants associés	
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature	
Plus value de fusion (10% pendant 5 ans)	
Dons et subventions excédentaires ou non déclarés	
Jetons de présence excédentaires	
Provisions constituées	35 581 000 000
Amortissements non déductibles	92 641 419
Déficits des établissements situés à l'étranger	
L'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés	172 979 038
Autres réintégrations	3 808 625 588
TOTAL DES REINTEGRATIONS	39 699 855 245
II. DEDUCTIONS	
Plus-value de fusion 50% l'année de réalisation	
Dividendes	
Bénéfices réalisés par les établissements situés à l'étranger	
Reprise sur provisions non admises en déduction initialement	
Reports déficitaires	
Amortissement réputés différés en périodes déficitaires	
Autres déductions (prov non déductibles)	
TOTAL DES DEDUCTIONS	0



RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS	35 586 340 726
Déduction des provisions	
Provisions pour créances douteuses	35 581 000 000
Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	
Provisions pour dépréciation de l'action cotée en bourse	
Provisions pour dépréciation de la valeur des actions et parts sociales (Banques et SICARS)	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES PROVISIONS	5 340 726
Déduction provenant	
des exportations	
du développement régional	
de l'agriculture et de la pêche	
des travaux publics dans les régions de développement régional	
autres bénéfiques déductibles	
RESULTAT FISCAL (Assiette de l'impôt)	5 340 726

(9) Etat de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

L'année 2005 a dégagé un flux de trésorerie négatif 85 087 KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 24 562 KDT au début de la période à -60 526 KDT au 31 décembre 2005.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit :

I- Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux négatif de 142 766 KDT. Cette variation s'explique principalement par :

- * l'excédent des produits d'exploitation encaissés par rapport aux charges décaissées d'un montant de 89 850 KDT.
- * les dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ont enregistré une diminution de 122 003 KDT.
- * les crédits à la clientèle se sont accrus de 263 285 KDT alors que l'augmentation des dépôts de la clientèle n'a progressé que de 161 819 KDT.

II- Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement :

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 4 740 KDT.

III- Flux de trésorerie net provenant des activités de financement :

Le flux de trésorerie net provenant des activités de financement fait ressortir une variation positive de 62 418 KDT imputable principalement à l'émission d'emprunt pour 70 000 KDT.



IV- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du CCP, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois, le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

Ces liquidités & équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2005 à – 60 526 KDT et proviennent des postes suivants :

Caisse et avoirs nets auprès de la BCT, CCP	39 470
Avoirs auprès des banques et organismes spécialisés	11 888
Portefeuille commercial (Bons de trésor)	117 049
Dépôts des banques et organismes spécialisés	(228 933)

(10) Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 (exercice 2005)

Risques encourus supérieurs à 5% ou 15% des fonds propres nets :

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- **5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets,**
 - Au 31 décembre 2004, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 149 258 mD soit 21,38 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.
 - Au 31 décembre 2005, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 259 596 mD soit 31,69 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.
- **2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.**
 - Au 31 décembre 2004, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 886 575 mD soit 16,49 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.
 - Au 31 décembre 2005, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15% des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 031 474 mD soit 25,95 fois les fonds propres nets et le ratio n'est pas respecté.

Risques encourus sur un même bénéficiaire :

Conformément à l'article 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, **les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.**

- Au 31 décembre 2004, ce seuil a été dépassé par 18 groupes et 4 sociétés
- Au 31 décembre 2005, ce seuil a été dépassé par 31 groupes et 9 sociétés

Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque :

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, **le montant total des risques encourus sur les dirigeants et, les administrateurs, ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque :**

Au 31 décembre 2004 et 2005, ce ratio est respecté par la banque. Les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque s'élèvent respectivement à 79 396 mD en 2004 et 122 566 mD en 2005 représentant respectivement 1,47 fois et 3 fois des fonds propres nets de la banque.



Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets :

Conformément à l'article 4 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, **les fonds propres nets de chaque banque doivent représenter en permanence au moins 8 % du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.**

Le ratio de solvabilité tel qu'il résulte du rapport entre les fonds propres nets et le total des actifs pondérés, s'élève au 31 décembre 2004 à 2,80% et au 31 décembre 2005 à 2,04%, se situant, très en deçà du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie.



4.3.1.7 Notes rectificatives aux états financiers au 31/12/2005

(1) Note 3.2.2 : « Créances immobilisées douteuses ou litigieuses »

Le dernier tiret de la note a été omis.

- La diminution en 2005 des engagements de certaines créances contentieuses.

(2) Note 3.3 : « crédits sur ressources spéciales »

Les crédits sur ressources spéciales totalisent au 31/12/2004 un montant de 34 316mD (cf note 3) au lieu de 28 121 mD

Cette rubrique s'analyse au 31/12/2004 comme suit :

Libellé	31/12/2004
- CLT ligne Européenne	9 293
- Dotation FONAPRA	2 182
- CLT ligne Française	5 403
- CLT ligne Italienne	10 600
- CLT ligne Espagnole	643
- Autres	6 195
<u>Total</u>	<u>34 316</u>

(3) Note 20 : « Etat de flux de trésorerie »

La rubrique « impôt sur les bénéfices » au 31/12/2005 présentent un montant de -27 au lieu de 2 063.

Par conséquent, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitations totalisent - 142 765 au lieu de - 140 675.



4.3.2 Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2005



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
10, Rue de Jérusalem
1002, Tunis Belvédère
Tunisie

Téléphone : + 216 71 280 143
Télécopie : + 216 71 281 477
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 25 Mai 2006

***A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE DU SUD***

N.REF : MBZ/ ER/ MBO/AK/ N° 022/ 2006

OBJET : Rapport général – Exercice clos au 31 décembre 2005

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque du Sud arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et normes professionnelles.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué les diligences d'audit que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et conformément aux termes de référence pour l'audit des comptes prévus par la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93- 23 du 30 Juillet 1993.

Les méthodes et principes comptables appliqués par la Banque du Sud sont conformes aux normes comptables sectorielles relatives au secteur bancaire. La note 1 du présent rapport explicite les méthodes et principes les plus pertinents employés.

Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie objet de nos contrôles.

Nous avons accompli les diligences spécifiques se rapportant au classement des actifs et à l'évaluation des risques inhérents aux engagements de la Banque en conformité avec les normes professionnelles généralement admises et les termes des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.



Les conclusions de notre audit sont les suivantes :

- 1) Les rubriques AC7 « Autres Actifs » et PA5 « Autres Passifs » comportent des soldes anciens non mouvementés qui sont en cours d'apurement (cf note 7 et note 11).
- 2) L'insuffisance des provisions sur les créances et le portefeuille titres telle que arrêtée par la Banque et telle que détaillée à la note n° 22, s'élève à 123 489 mdt contre 113 292 mdt à fin 2004. Toutefois et dans la mesure où les expertises ne sont pas généralisées, certaines garanties hypothécaires sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres fonciers.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et sous réserve de ce qui est indiqué ci dessus, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2005 et annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque du Sud ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
10, Rue de Jérusalem
1002, Tunis Belvédère
Tunisie

Téléphone : + 216 71 280 143
Télécopie : + 216 71 281 477
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 25 Mai 2006

***A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE DU SUD***

N.REF : MBZ/ ER/ MBO/ AK/ N° 022/ 2006
OBJET : Rapport spécial – Exercice 2005

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous informer des opérations suivantes réalisées avec des filiales de la banque :

- La banque du Sud a signé, le 24 Mars 1998, une convention de gestion de fonds a capital risque avec sa filiale la SUD-SICAR. Cette dernière perçoit annuellement, au titre de sa gestion des fonds, une rémunération annuelle de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés.
- En vertu de deux conventions de dépositaire signées, le 31/12/2001 avec la SUD VALEUR SICAV et la SICAV PLACEMENT, la banque du SUD perçoit annuellement une rémunération plafonnée à 0,5% TTC de l'actif net de chaque filiale. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.
- En vertu d'une convention cadre conclue entre la Banque et la GTI filiale de la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi que les prestations d'assistance informatique, un montant de 473MDT, a été facturée au titre de l'exercice 2005.
- Le conseil d'administration du 15 Janvier 2004, a approuvé une solution de sauvetage de la Société Sud Invest et qui consiste à :
 - Abandonner les intérêts 2003 sur compte débiteur soit près de 0,6 MDT ;
 - Convertir l'encours du solde débiteur (10 MDT) en compte courant associé ;
 - Amortir progressivement le compte courant au fur et à mesure de la liquidation du portefeuille SICAV.



D'autre part, et en dehors de ces opérations, nous n'avons pas été informés sur d'autres opérations conclues par votre société pouvant rentrer dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 65-2001 relative aux établissements de crédit.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



4.3.3 Tableau des mouvements des capitaux propres

(En mD)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Autres réserves	Fond social	Réserves spéciales de réévaluation	Réserves à régime fiscal particulier	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2003	100 000	22 200	7 389	1 793	12 364	3 646	4 193	30	2 284	153 899
Affectation du résultat de 2003			114	1 300	500		399	-29	-2 284	0
Transfert de réserves en provisions				1 300*			738**			-2 038
Mouvement sur fonds social					415					415
Résultat de l'exercice 2004									0	0
Solde au 31/12/04	100 000	22 200	7 503	1 793	13 279	3 646	3 853	1	0	152 275
Transfert de réserves en provisions***							-1 907			-1 907
Mouvement sur fonds social					317					317
Résultat de l'exercice 2005									-4 114	-4 114
Solde au 31/12/05	100 000	22 200	7 503	1 793	13 596	3 646	1 946	1	-4 114	146 571
Affectation du résultat de 2005								-4 114	4 114	0
Mouvement sur fonds social					291					291
Résultat au 30/06/2006									0	0
Solde au 30/06/06	100 000	22 200	7 503	1 793	13 887	3 646	1 946	-4 113	0	146 862

* Transfert de réserves pour réinvestissement exonérés avant expiration de la période légale de blocage de 5 ans.

** Transfert de réserves à régime fiscal particulier affectées au titre de l'exercice 1998 et devenues disponibles en 2003 (5eme résolution de l'AGO du 18 mai 1999)

*** Transfert de réserves à régime fiscal particulier affectées au titre de l'exercice 1999 et devenues disponibles en 2004 (5eme résolution de l'AGO du 09 mai 2000)

4.3.4 Affectation des résultats des trois derniers exercices

En mD

	2003	2004	2005
Bénéfice net de l'exercice	2 284	0	-4 114
Résultats reportés	30		
Bénéfice à répartir	2 314		
Réserves légales	114		
1er Reliquat	2 200		
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 300		
2ème Reliquat	900		
Réserves à régime fiscal particulier	399		
3ème Reliquat	501		
Fonds social	500		
Report à nouveau	1	0	-4 114

4.3.5 Evolution des dividendes (En dinars)

	2005	2004	2003
Capital	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Nombre d'actions	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Nominal	5,000	5,000	5,000
Dividende global	0,000	0,000	0,000
Dividende par action	0,000	0,000	0,000
% du nominal	0%	0%	0%



4.3.6 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

	2005	2004	2003
Total des produits d'exploitation bancaire (en mD)	153 830	136 762	124 416
Produit Net Bancaire (en mD)	76 878	79 526	72 358
Résultat d'exploitation (en mD)	-5 643	2 597	3 757
Capital social (en mD)	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Produits d'Exploitation Bancaire / action (en DT)	7,691	6,838	6,220
Produit Net Bancaire / Action (en DT)	3,843	3,976	3,617
Résultat d'exploitation / Action (en DT)	- 0,282	0,130	0,188

4.3.7 Evolution du résultat net

	2005	2004	2003
Résultat avant impôt (en mD)	-3 941	2 090	4 803
Résultat net (en mD)	-4 114	0	2 284
Résultat consolidé avant impôts (en mD)	- 5 211	- 2 231*	4 793
Résultat consolidé net (en mD)	- 5 313	- 4 302*	2 266
Capital social (en mD)	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Résultat avant impôts par action (en DT)	- 0,197	0,104	0,240
Résultat net par action (en DT)	- 0,206	0,000	0,114
Résultat consolidé avant impôts par action (en DT)	- 0,261	- 0,112	0,240
Résultat consolidé net par action (en DT)	- 0,266	- 0,215*	0,113

* selon état retraité

4.3.8 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement (En mD)

	2005	2004	2003
Résultat net	-4 114	0	2 284
Dotations aux provisions	29 515	36 011	29 573
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3 997	4 469	3 816
Reprise sur provisions	-3 383	-4 844	-6 126
Marge brute d'autofinancement	26 015	35 636	29 547

4.3.9 Emprunts obligataires garantis par la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie)

(En DT)

Intitulé de l'emprunt	Montant Avalisé par LA BS	Encours au 31/12/2005	Dernière échéance
MIRAMAR 2000	4 000 000	800 000	12 décembre 2006
PALM MARINA 2001	2 800 000	1 680 000	11 mai 2008
JERBA MENZEL 2001	2 800 000	1 680 000	11 mai 2008
PANOBOIS 2001	2 000 000	1 600 000	31 mai 2009
MEUBLATEX 2001	5 000 000	4 000 000	10 septembre 2009
SEPCM 2002	5 000 000	3 571 500	31 mars 2010
AFRICA 2003	3 500 000	3 500 000	16 septembre 2010
EL MOURADI SKANES BEACH 2003	1 500 000	1 500 000	10 juin 2011
MOURADI PALACE 2005	4 000 000	4 000 000	23 juin 2013
EL WIFACK LEASING 2006/1	2 500 000	2 500 000	30 juin 2011

4.3.10 Emprunts Obligataires émis par la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie)

Néant



4.3.11 Principaux indicateurs et ratios

Principaux indicateurs (mD)

	2005	2004	2003
Dépôts de la clientèle	1 716 474	1 551 993	1 327 617
Créances nettes sur la clientèle	1 784 099	1 560 262	1 434 258
Créances douteuses et litigieuses	492 256	440 231	471 728
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	2 456 943	2 253 468	2 094 208
Total des capitaux propres avant résultat	150 685	152 275	151 614
Total des capitaux propres après résultat	146 571	152 275	153 898
Réserves spéciales de réévaluation	3 646	3 646	3 646
Capital social	100 000	100 000	100 000
Total bilan	2 320 486	1 952 400	1 734 144
Produit Net Bancaire	76 878	79 526	72 358
Commissions nettes	24 689	21 434	17 070
Frais d'exploitations	49 750	47 639	45 596
Frais de personnel	35 287	32 047	31 130
Provisions sur créances	35 348	36 487	70 077
Agios réservés (créances)	57 796	48 157	50 947
Provisions et agios réservés	93 144	84 644	121 024
Résultat d'exploitation	-5 643	2 597	3 757
Résultat net	-4 114	0	2 284
Dividendes	0	0	0
Fonds propres nets	39 748	53 743	46 357
Les actifs pondérés par les risques	1 952 137	1 915 381	1 741 961
Effectif	1 381	1 424	1 440

Principaux Ratios

	2005	2004	2003
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat /total bilan	6,32%	7,80%	8,87%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	73,97%	79,49%	76,56%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	76,88%	79,92%	82,71%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	96,21%	99,47%	92,56%
Ratios de Productivité			
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	64,71%	59,90%	63,01%
Commissions nettes / Frais de personnel	69,97%	66,88%	54,83%
Dépôts de la clientèle /Effectif (mD)	1 242,92	1 089,88	921,96
Frais d'exploitation / Effectif (mD)	36,02	33,45	31,66
Frais de personnel / Effectif (mD)	25,55	22,50	21,62
Produit net Bancaire / Effectif (mD)	55,67	55,85	50,25
Ratios de rentabilité			
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat – réserves spéciales de réévaluation)	-2,80%	0,00%	1,54%
R.O.A = Résultat net / Total actif	-0,18%	0,00%	0,13%
Résultat net / Produit Net Bancaire	-5,35%	0,00%	3,16%
Produit Net Bancaire / Total bilan	3,31%	4,07%	4,17%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	32,11%	26,95%	23,59%



	2005	2004	2003
Ratios Prudentiels			
Ratio de liquidité	97,00%	91,00%	78,00%
Ratio de solvabilité	2,04%	2,80%	2,66%
Ratios de risques			
Créances Douteuses et Litigieuses	492 256	440 231	471 728
Evolution	-	-10,57%	7,15%
Provisions et agios réservés	93 144	84 644	121 024
Evolution	-	-9,13%	42,98%
Total crédits	2 456 943	2 253 468	2 094 208
Créances Douteuses et Litigieuses / Total crédits	20,04%	19,54%	22,53%
Provisions et agios réservés / Créances Douteuses et Litigieuses	18,92%	19,23%	25,66%



4.4 RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2005

- **Changement dans le périmètre de consolidation au 31/12/2005 :**

Par rapport au 31/12/04, la société Générale Tunisie Informatique « GTI », consolidée en 2004 par la méthode de la mise en équivalence en application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable NC 35 relative aux états financiers consolidés a été consolidée en 2005 selon la méthode de l'intégration globale

- **Réserve formulée par le Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés 2005 et 2004**

Dans son rapport sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2005 (cf Rapport du CAC P142), le commissaire aux comptes a émis les réserves suivantes :

1. Les rubriques AC7 « Autres Actifs » et PA5 « Autres Passifs » comportent des soldes anciens non mouvementés qui sont en cours d'apurement (cf note 7 et note 11).

2. L'insuffisance des provisions sur les créances et le portefeuille titres telle que arrêtée par la Banque et telle que détaillée à la note n° 22, s'élève à 123 489 mdt contre 113 292 mdt à fin 2004. Toutefois et dans la mesure où les expertises ne sont pas généralisées, certaines garanties hypothécaires sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres fonciers.

3. Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés pour les sociétés « SUD INVEST », « SUD SICAR », « SUD RECOUVREMENT », « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD » et « GENERAL LEASING »

Des réserves similaires ont été développées lors de l'examen des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2004 :

L'examen des états financiers des sociétés constituant le groupe, nous a permis de confirmer des réserves déjà formulées au niveau des rapports d'audit. Il s'agit notamment d'une insuffisance des provisions sur les créances de la clientèle et le portefeuille titres de La BS qui s'élève à 113 292 mD au 31/12/2004.

Par ailleurs, il y'a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés pour la société « SUD RECOUVREMENT » et des états financiers provisoires pour la société « GENERAL LEASING »

Suite des réserves formulées par le commissaire aux comptes concernant les travaux de consolidation de l'exercice 2004 :

Les états financiers consolidés à fin 2004 tels que présentés lors de l'arrêté des états financiers consolidés 2005 ont été retraités sur la base des états financiers définitifs et certifiés de la société Général Leasing, ils sont donc différents de ceux approuvés par l'AGO de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) du 09 juin 2005

- **Changement attendu du périmètre de consolidation en 2006 :**

Néant



4.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2005

(En mD)

Actif	Notes	31/12/2005	31/12/2004
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	39 740	78 037
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	162 221	36 578
Créances sur la clientèle	3	1 782 912	1 561 905
Portefeuille titres commercial	4	167 825	103 689
Portefeuille d'investissement	5	74 405	83 980
Valeurs immobilisées	6	32 799	31 064
Autres actifs	7	68 764	67 337
TOTAL ACTIF		2 328 396	1 962 590
Passif			
Banque Centrale et CCP	8	0	45 006
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	228 947	69 202
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	1 718 696	1 554 223
Emprunts et ressources spéciales	11	143 070	78 310
Autres passifs	12	91 275	62 850
TOTAL PASSIF		2 181 988	1 809 591
INTERETS MINORITAIRES	13		
Part des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		8 458	8 593
Part des intérêts minoritaires dans le résultat consolidé		- 471	- 1 135
TOTAL		7 987	7 458
CAPITAUX PROPRES	14		
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		47 974	46 689
Autres capitaux propres consolidés		3 646	3 646
Résultats reportés consolidés		- 7 886	- 3 492
Résultat consolidé		- 5 313	- 4 302*
TOTAL CAPITAUX PROPRES		138 421	145 541
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 328 396	1 962 590

* retraité pour les besoins de la comparaison (cf P 124).

4.4.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2005* : (note 15)

(en mD)

	31/12/2005	31/12/2004
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	437 525	447 896
Crédits documentaires	142 075	160 674
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	579 600	608 570
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	72	179
Engagements sur titres	1 166	265
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	1 238	444
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement reçus	0	0
Garanties reçues	187 968	187 380

*Les engagements hors bilan consolidés proviennent exclusivement de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) . Pour plus d'information (cf notes aux états financiers individuels P 99).



4.4.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2005

(en mD)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	16	115 366	108 371
Commissions (en produits)		25 120	21 966
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		15 241	7 706
Revenus du portefeuille d'investissement		119	6*
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		155 846	138 049
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	17	- 70 972	- 56 980
Commissions encourues		0	0
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières		- 6 000	- 120
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		- 76 972	- 57 100
PRODUIT NET BANCAIRE		78 874	80 949
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	- 26 973	- 29 785
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		- 5 820	1 975
Autres produits d'exploitation		1 194	30
Frais de personnel	19	- 37 015	- 33 061
Charges générales d'exploitation	20	- 11 080	- 11 726
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	21	- 7049	- 10 298
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 7 869	- 1 916
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	22	2 658	- 315*
Impôts sur les sociétés		- 177	- 2 120
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		- 5 388	- 4 351
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires		- 42	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		- 5 430	- 4 351
Part de résultat revenant aux minoritaires		469	1 135
Quote part dans les résultats des sociétés mis en équivalence		- 352	- 1 086*
RESULTAT CONSOLIDE		- 5 313	- 4 302*

* Etat retraité pour les besoins de la comparaison (cf P 124).



4.4.4 Etat des flux de trésorerie consolidé arrêté au 31/12/2005

(en mD)

	31-déc-05	31-déc-04*
Activité d'exploitation	-146 539	110 413
Produits d'exploitation bancaire encaisses (hors revenus du portefeuille d'investissement)	174 140	139 187
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-84 794	- 64 811
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-120 855	- 12 969
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-262 520	- 157 138
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	168 686	237 643
Titres de placement	5 568	762
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-49 145	- 51 672
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	22 633	19 469
Impôt sur les bénéfices	-252	- 58
Activités d'investissement	-5 632	- 12 179
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	315	150
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	-1 045	- 423
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-4 902	- 11 906
Activités de financement	62 745	- 3 390
Emissions d'actions	0	0
Emission d'emprunts	0	1200
Remboursement d'emprunts	59 981	- 11 400
Augmentation \ diminution ressources spéciales	2 476	6 644
Dividendes et autres distributions	289	166
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	** -89 426	94 844
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	25 326	- 69 477
Liquidité et équivalent de liquidité à la fin de l'exercice	-64 100	25 367

*retraités pour les besoins de la comparaison cf P 124.

**La différence entre le solde des liquidités et équivalents de liquidités du début de l'exercice 2005 et le solde des liquidités et équivalents de liquidités du début de l'exercice 2004 est due au solde des liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2004 de la société « Générale Tunisie Informatique » consolidée en 2005 selon la méthode de l'intégration globale alors qu'elle était consolidée en 2004 selon la méthode de mise en équivalence.



4.4.5 Notes relatives aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2005 :

1. Référentiel comptable :

Les états financiers du groupe Banque du Sud sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et édictés par la norme comptable générale du nouveau système comptable des entreprises et les normes comptables relatives aux états financiers consolidés (NC 35, 36, 37, 38 et 39).

2. Structure du groupe et périmètre de consolidation :

2.1 Structure du groupe « Banque du Sud » :

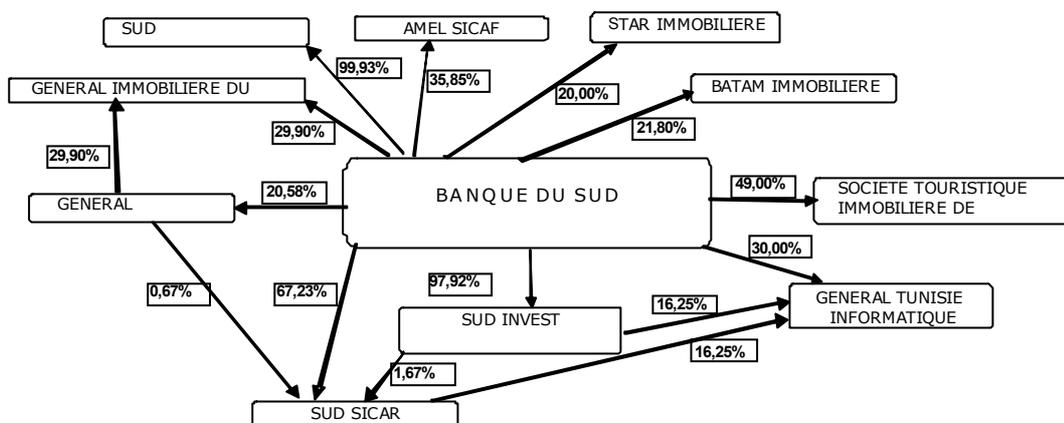
Le groupe «*Banque du Sud*» est composé de 11 sociétés présentées comme suit :

- La «Banque du Sud» qui est la société mère dont le capital social s'élève à 100.000 mDT ;
- La société «SUD RECOUVREMENT» filiale de la BS dont le capital social s'élève à 1.000 mDT ;
- La société «SUD INVEST» filiale de la BS dont le capital social s'élève à 5.000 mDT ;
- La société « SUD SICAR » filiale de la BS dont le capital social s'élève à 30.000 mDT ;
- La société « GENERAL TUNISIE INFORMATIQUE » filiale de la BS dont le capital social s'élève à 400 mDT ;
- La société « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD » dont le capital social s'élève à 3 000 mDT ;
- La société « GENERAL LEASING » dont le capital s'élève à 10.000 mDT ;
- La « SOCIETE TOURISTIQUE ET IMMOBILIERE DE MEDNINE » en cours de liquidation dont le capital s'élève à 150 mDT ;
- La société «AMEL SICAF» en cours de liquidation dont le capital s'élève à 1.325 mDT ;
- La société «STAR IMMOBILIERE» qui passe par des difficultés d'exploitation et dont le capital s'élève à 500 mDT ;
- La société «BATAM IMMOBILIERE» constituée au cours de l'exercice 2003 dont le capital s'élève à 150 mDT.

Le schéma du groupe « Banque du Sud » ainsi que les pourcentages de contrôle et d'intérêts de la société mère dans chacune des sociétés se présente comme suit

SR	SUD RECOUVREMENT
SI	STE SUD INVEST
SS	SUD SICAR
STIM	STE IMMOBILIERE & TOURISTIQUE DE MEDNINE
GTI	GENERAL TUNISIENNE D'INFORMATIQUE
GIS	GENERALE IMMOBILIERE DU SUD
BI	BATAM IMMOBILIERE
GL	GENERAL LEASING
STAR I	STAR IMMOBILIERE
AS	AMEL SICAF
IG	INTEGRATION GLOBALE
MEE	MISE EN EQUIVALENCE

Groupe Banque du Sud



2.2 Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est constitué donc des sociétés suivantes :

- La « Banque du Sud » qui est la société mère ;
- La société « SUD RECOUVREMENT » ;
- La société « SUD INVEST » ;
- La société « SUD SICAR » ;
- La société « GENERAL TUNISIE INFORMATIQUE » ;
- La société « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD » ;
- La société « GENERAL LEASING » ;

Certaines sociétés liquidées ou en cours de liquidation et dont les informations sur l'exercice 2005 ne sont pas disponibles, n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation. Il s'agit :

- La « SOCIETE TOURISTIQUE ET IMMOBILIERE DE MEDNINE » en cours de liquidation ;
- La société « AMEL SICAF » en cours de liquidation ;

La société « STAR IMMOBILIERE » qui connaît des difficultés financières, n'a pas présenté des états financiers de l'exercice 2005 et n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation.

Cependant, les provisions nécessaires à constituer sur les participations de la BS dans les sociétés sus mentionnées, ont été déterminées sur la base des derniers états financiers disponibles et ont été prises en compte dans la détermination de l'insuffisance globale des provisions de la société mère soit dans les 121 831 mDT.

La société « BATAM IMMOBILIERE » constituée au cours de l'exercice 2003 n'a pas établi des états financiers à fin 2005, elle n'est pas retenue dans le périmètre de consolidation.

3. Méthode de consolidation :

➤ *Méthode de l'intégration globale*

Pour les sociétés « SUD RECOUVREMENT », « SUD INVEST », « SUD SICAR » et « GENERALE TUNISIE INFORMATIQUE », la méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale eu égard aux pourcentages de contrôle détenus par la société mère dans les quatre sociétés consolidées.

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles ci, tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

En application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable relative aux états financiers consolidés NC : 35 qui précise « qu'à titre transitoire jusqu'à l'exercice clôturé au 31 décembre 2004, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées par la méthode de mise en équivalence », la société « GENERALE TUNISIE INFORMATIQUE » consolidée jusqu'à fin 2004 selon la méthode de mise en équivalence a été consolidée en 2005 selon la méthode de l'intégration globale.

➤ *Méthode de mise en équivalence*

Pour les sociétés « GENERAL LEASING », « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD » la méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.

Cette méthode consiste à réévaluer la valeur initiale de comptabilisation des titres détenus pour tenir compte de la quote-part de l'investisseur dans les résultats réalisés par la société après la date d'acquisition.

4. Etablissement des comptes consolidés :

Les principales étapes pour l'établissement des états financiers consolidés sont les suivantes :

➤ *Pour l'intégration globale :*

- Une homogénéisation des méthodes de comptabilisation et de présentation des opérations des différentes sociétés composant le groupe à consolider.
- L'intégration des données poste par poste
- Elimination des opérations réciproques.

➤ *Pour la mise en équivalence :*

Ajustement du coût de la participation pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de la société consolidée depuis l'acquisition de la participation.

5. NOTES EXPLICATIVES

(les chiffres sont exprimés en MDT= Milliers de Dinars)

Pour les besoins de consolidation des états financiers du groupe « Banque du Sud », nous nous sommes basés sur les documents disponibles jusqu'à cette date, tels que :

- Les états financiers certifiés par le commissaire aux comptes de la société « BANQUE DU SUD » ;
- Les états financiers non certifiés par le commissaire aux comptes de la société « SUD SICAR » ;
- Les états financiers non certifiés par le commissaire aux comptes de la société « SUD INVEST » ;
- Les états financiers non certifiés par le commissaire aux comptes de la société « SUD RECOUVREMENT » ;
- Les états financiers certifiés par le commissaire aux comptes pour la société « GENERALE TUNISIE INFORMATIQUE » ;
- Les états financiers non certifiés par le commissaire aux comptes pour la société « GENERAL LEASING » ;
- Les états financiers non certifiés par le commissaire aux comptes de la société « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD » ;



Note 1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de ce poste s'élève à 39 470 MDT au 31-12-2005 contre 78 037 MDT à fin 2004 et se décompose comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Caisse Dinars	9 297	8 747	550
- Caisse Devises	3 320	3 376	-56
- I B S	964	2 393	-1 429
- Banque centrale	16 343	22 014	-5 671
- Comptes ordinaires	0	41 250	-41 250
- Placements NOSTRO	9 282	0	9 282
- Centres de chèques	264	257	7
<u>Total</u>	<u>39 470</u>	<u>78 037</u>	<u>-38 567</u>

Le solde de cette rubrique provient uniquement de la société mère « BANQUE DU SUD ».

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 162 221 MDT au 31-12-2005 contre 36 578 MDT au 31-12-2004 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banques de dépôts	2 059	0	2 059
- Banques d'investissement	0	550	- 550
- Organismes financiers spécialisés	9 829	27 795	-17 966
- Correspondants étrangers en devises	150 333	8 233	142 100
- Créances rattachées	0	0	0
<u>Total</u>	<u>162 221</u>	<u>36 578</u>	<u>125 643</u>

Le solde de cette rubrique provient uniquement de la société mère « Banque du Sud ».

Note 3- Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 1 782 912 MDT au 31-12-2005 contre 1 561 905 MDT au 31-12-2004 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Comptes courants débiteurs	171 471	122 844	45 373
- Autres concours à la clientèle	1 581 261	1 404 746	179 040
- Crédits sur ressources spéciales	30 909	34 315	-3 406
<u>Total</u>	<u>1 782 912</u>	<u>1 561 905</u>	<u>221 007</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	1 784 099	1 560 262	223 837
- Sud invest	849	864	-15
- Sud Sicar	0	0	0
- Sud recouvrement	5 873	5 692	181
- Générale Tunisie Informatique	0	-	0
- Annulation du solde inter groupe SR/BS (1)	-6 773	-4 913	-1 860
- Annulation du solde inter groupe GTI/BS (1)	-1 136	-	-1 136
<u>Total Groupe</u>	<u>1 782 912</u>	<u>1 561 905</u>	<u>221 007</u>

Il s'agit du solde des comptes courants débiteurs et des arrangements des sociétés « SUD RECOUVREMENT » et « Générale Tunisie Informatique ».



Note 4- Portefeuille-titres commercial :

Le solde de ce poste s'élève à 167 825 MDT au 31/12/2005 contre 103 689MDT au 31/12/2004.
A la date de clôture sa composition est la suivante :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Titres de transaction	1 678	1 555	123
- Titres de placement	169 188	105 233	63 955
- Créances rattachées	18	78	-60
- Provisions	-3 059	- 3 177	118
<u>Total</u>	<u>167 825</u>	<u>103 689</u>	<u>64 136</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	149 006	87 245	61 761
- Sud invest	10 131	9 549	582
- Sud Sicar	8 688	6 895	1 793
<u>Total Groupe</u>	<u>167 825</u>	<u>103 689</u>	<u>64 136</u>

Note 5 – Portefeuille d'investissement :

Le solde de ce poste s'élève à 74 405 MDT au 31/12/2005 contre 83 980 MDT au 31/12/2004.
A la date de clôture sa composition est la suivante :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Emprunt obligataire	3 086	3 216	-130
Titres d'investissement	70 408	79 853	-9 445
Parts dans les entreprises liées	911	911	0
<u>Total</u>	<u>74 405</u>	<u>83 980</u>	<u>-9 575</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Banque du Sud	90 990	96 886	- 5896
Sud invest	627	629	-2
Sud Sicar	26 042	27 043	-1 001
Sud recouvrement	0	0	0
Générale Tunisie Informatique	0	-	0
Annulation titres SI	-4 896	- 4 896	0
Annulation titres SS	-20 701	- 18 976	-1 725
Annulation titres SR	-999	- 999	0
Annulation titres GTI	- 228	-	-228
Annulation opération inter groupe SI/BS (1)	-10 000	- 10 000	0
Annulation opération inter groupe SS/BS (2)	-5 285	- 5 121	-164
Moins value sur titre mis en équivalence GL (3)	-1 146	-661	-485
Moins value sur titre mis en équivalence GIS	1	5	-4
Plus value sur titre mis en équivalence GTI	-	70	-70
<u>Total Groupe</u>	<u>74 405</u>	<u>83 980</u>	<u>-9 575</u>

(1) Il s'agit d'une du solde du compte courant « Banque du Sud » chez « SUD INVEST ».

(2) Il s'agit d'un montant placé par BS au niveau de la société « SUD SICAR ».

(3) La moins value sur titres mis en équivalence de la société « GL » se présente comme suit :



	<i>Montant au 31-12-2005</i>	<i>% D'intérêt</i>	<i>Solde</i>
Réserves légales	575	20,58 %	118
Autres réserves et capitaux propres	1 425	20,58 %	293
Résultats reportés	-5 877	20,58 %	- 1 209
Résultat de l'exercice	- 1 692	20,58 %	-348
Total	- 5 569		- 1 146

Note 6 – Immobilisations :

Le poste valeurs immobilisées présente au 31-12-2005 un solde débiteur de 32 799 MDT qui s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Immobilisations incorporelles	951	956	-5
- Immobilisations corporelles	31 848	30 108	1 740
<u>Total</u>	<u>32 799</u>	<u>31 064</u>	<u>1 735</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	28 942	28 244	698
- Sud invest	96	90	6
- Sud Sicar	941	787	154
- Sud recouvrement	1 842	1 943	-101
- Générale Tunisie Informatique	978	-	978
<u>Total Groupe</u>	<u>32 799</u>	<u>31 064</u>	<u>1 735</u>

Note 7 – Autres actifs :

Au 31-12-2005, les autres actifs totalisent 68 764 MDT contre 67 337 MDT à l'issue de l'exercice précédent et se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	65 757	65 147	610
- Sud invest	959	1 030	- 71
- Sud Sicar	903	1 123	- 220
- Sud recouvrement	218	37	181
- Générale Tunisie Informatique	927	-	927
<u>Total Groupe</u>	<u>68 764</u>	<u>67 337</u>	<u>1 427</u>

Note 8- Banque centrale et CCP :

La variation de cette rubrique s'établit comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Appel d'offre	0	0	0
- Pension	0	0	0
- Injection	0	45 006	-45 006
<u>Total</u>	<u>0</u>	<u>45 006</u>	<u>-45 006</u>

**Note 9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :**

La variation de cette rubrique s'établit comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires	218 777	61 572	157 205
- Dépôts et avoirs des établissements financiers	10 170	7 630	2 540
<u>Total</u>	<u>228 947</u>	<u>69 202</u>	<u>159 745</u>

Le solde de cette rubrique provient uniquement de la société mère « Banque du Sud ».

Note 10 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Dépôts à vue	529 476	478 003	51 473
- Autres dépôts de la clientèle	1 189 220	1 076 220	113 000
<u>Total</u>	<u>1 718 696</u>	<u>1 554 223</u>	<u>164 473</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	1 716 474	1 551 993	164 481
- Sud Invest	0	0	0
- Sud Sicar	3 907	3 948	-41
- Sud Recouvrement	0	0	0
- Générale Tunisie Informatique	0	-	0
- Annulation opération inter groupe SI/BS (1)	-1 414	- 1 647	233
- Annulation opération inter groupe SS/BS (1)	-270	- 70	-200
- Annulation opération inter groupe SR/BS (1)	-1	- 1	0
<u>Total Groupe</u>	<u>1 718 696</u>	<u>1 554 223</u>	<u>164 473</u>

(1) Il s'agit des dépôts à terme et à vue des filiales dans la BS.

Note 11 – Emprunts et ressources spéciales :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2005 à 143 070 MDT contre 78 310 MDT au terme de l'exercice 2004 et se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	En MDT Variation
- Emprunts matérialisés	95 108	31 455	63 653
- Ressources spéciales	47 962	45 655	2 307
- Autres fonds empruntés	0	1 200	-1 200
<u>Total</u>	<u>143 070</u>	<u>78 310</u>	<u>64 760</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	140 594	74 569	66 025
- Sud Invest	0	0	0
- Sud Sicar	2 476	2 541	-65
- Sud Recouvrement	0	1 200	- 1 200
- Générale Tunisie Informatique	0	-	0
<u>Total Groupe</u>	<u>143 070</u>	<u>78 310</u>	<u>64 760</u>



Note 12- Autres passifs

Le solde de ce poste s'élève à 91 275 MDT au 31-12-2005 contre 62 850MDT au 31-12-2004 soit une augmentation 28 425MDT.

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	87 901	59 357	28 544
- Sud Invest	2 523	2 673	-150
- Sud Sicar	260	325	-65
- Sud Recouvrement	360	495	-135
- Générale Tunisie Informatique	231	-	231
<u>Total Groupe</u>	<u>91 275</u>	<u>62 850</u>	<u>28 425</u>

Note 13- Intérêts des minoritaires :

Les intérêts minoritaires du groupe s'élèvent à fin 2005 à 7 987 MDT et se détaillent comme suit :

Libellés		
- Quote-part dans les capitaux propres de Sud Invest (1 552 * 2,08%)	(1)	32
- Quote-part dans les capitaux propres de Sud Sicar (24 918 * 31 %)	(2)	7 725
- Quote-part dans les capitaux propres de Sud recouvrement (800 * 0,07%)		0
- Quote-part dans les capitaux propres de GTI (537*42,88%)	(3)	230
<u>Total</u>		<u>7 987</u>

(1) La quote-part dans les capitaux propres de « Sud Invest » se défalque comme suit :

Libellés	
- Réserves	24
- Résultat	8
<u>Total</u>	<u>32</u>

(2) La quote-part dans les capitaux propres de « Sud Sicar » se défalque comme suit :

Libellés	
- Réserves	8 210
- Résultat	- 485
<u>Total</u>	<u>7 725</u>

(3) La quote-part dans les capitaux propres de «GTI » se défalque comme suit :

Libellés	
- Réserves	224
- Résultat	6
<u>Total</u>	<u>230</u>



Note 14- Capitaux propres

La variation des capitaux propres du groupe s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Capital	100 000	100 000	0
- Primes liées au capital	22 493	22 493	0
- Réserves légales consolidées (1)	7 729	7 727	2
- Autres réserves consolidées (2)	4 156	6 190	-2 034
- Fonds social consolidé	13 595	13 279	316
- Réserves spéciales de réévaluation consolidées	3 646	3 646	0
- Résultats reportés consolidés (3)	-7 885	-3 492	-4 393
- Résultat de l'exercice consolidé (4)	-5 313	-4 302	-1 011
<u>Total</u>	<u>138 421</u>	<u>145 541</u>	<u>-7 120</u>

(1) Réserves légales consolidées

Les réserves du groupe s'élèvent à fin 2005 à 7 729 MDT et se détaillent comme suit :

Libellés	
Banque du Sud	7 503
Quote-part dans les réserves de Sud Invest (48 * 97,92%)	47
Quote-part dans les réserves de Sud Sicar (67* 69%)	46
Quote-part dans les réserves de Sud recouvrement(1* 99,93%)	1
Quote-part dans les réserves de Générale Tunisie Informatique (11*57,12%)	6
Quote-part dans les réserves de Général leasing (573 * 20,58%)	118
Quote-part dans les réserves de Générale Immobilière du sud (22 * 36,05%)	8
<u>Total Groupe</u>	<u>7 729</u>

(2) Autres réserves consolidées

Les autres réserves consolidées s'élèvent à 4 157 MDT et se détaillent comme suit :

Libellés	
Banque du Sud	3 740
Quote-part dans les réserves de Sud Invest (500 * 97,92%)	489
Quote-part dans les réserves de Générale Tunisie Informatique (111*57,12%)	63
Quote-part dans les réserves de Général leasing (-662 * 20,58%)	-136
<u>Total Groupe</u>	<u>4 156</u>

(3) Résultats reportés consolidés

Les résultats reportés du groupe s'élèvent à fin 2005 à – 7 885 MDT et se détaillent comme suit :

Libellés	
Banque du Sud	0
Quote-part dans les résultats reportés de Sud Invest (- 4 410 * 97,92%)	-4 318
Quote-part dans les résultats reportés de Sud Sicar (-3 585 * 69%)	-2 474
Quote-part dans les résultats reportés de Sud recouvrement (-18 * 99,93%)	-18
Quote-part dans les résultats reportés de Générale Tunisie Informatique (0 * 57,12%)	0
Quote-part dans les résultats reportés de Général leasing (-5 214 * 20,58%)	-1 073
Quote-part dans les résultats reportés de Générale Immobilière du sud (6* 36,05%)	-2
<u>Total Groupe</u>	<u>-7 885</u>



(4) Résultat consolidé de l'exercice

Les résultats du groupe s'élèvent à fin 2005 à - 1 199MDT et se détaillent comme suit :

Libellés	
Banque du Sud	-4 114
Quote-part dans les résultats de Sud Invest (414 * 97,92%)	406
Quote-part dans les résultats de Sud Sicar (-1 563 * 69%)	-1 079
Quote-part dans les résultats de Sud recouvrement (-184 * 99,93%)	-184
Quote-part dans les résultats de Générale Tunisie Informatique (15* 57,12%)	9
Quote-part dans les résultats de Général leasing (-1 692* 20,58%)	-348
Quote-part dans les résultats de Générale Immobilière du sud (- 9 * 36,05%)	-3
<u>Total Groupe</u>	<u>- 5 313</u>

Note 15- Engagements Hors Bilan :

Les engagements hors bilan sont relatifs à la société mère. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	437 525	447 896
Crédits documentaires	142 075	160 674
<u>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</u>	<u>579 600</u>	<u>608 570</u>
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	72	179
Engagements sur titres	1 166	265
<u>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</u>	<u>1 238</u>	<u>444</u>
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues de l'Etat	11 953	15 278
Garanties reçues des établissements bancaires et financiers	80 401	85 684
Garanties reçues de la clientèle	95 614	86 418
<u>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</u>	<u>187 968</u>	<u>187 380</u>

Note 16- Intérêts et revenus assimilés :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2005 à 115 366 MDT contre 108 371 MDT au terme de l'exercice 2004 et se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	Variation
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 349	568	781
- Opérations avec la clientèle	105 002	96 874	8 128
- Autres intérêts et revenus assimilés	9 015	10 929	-1 914
<u>Total</u>	<u>115 366</u>	<u>108 371</u>	<u>6 995</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :



Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
-Banque du Sud	115 626	108 910	6 716
- Sud Invest	363	6	357
- Sud Sicar	0	0	0
- Sud Recouvrement	0	0	0
- Générale Tunisie Informatique	0	-	0
- Annulation opération inter groupe SI/BS	0	0	0
- Annulation opération inter groupe SS/BS	0	0	0
- Annulation opération inter groupe SR/BS (1)	-560	- 545	-15
- Annulation opération inter groupe GTI/BS (1)	-63	-	-63
<u>Total Groupe</u>	<u>115 366</u>	<u>108 371</u>	<u>6 995</u>

(1) Il s'agit du solde des charges financières facturées par la BS au niveau de la comptabilité des deux filiales.

Note 17- Intérêts encourus et charges assimilées :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2005 à 70 972 MDT contre 56 980 MDT au terme de l'exercice 2004 et se détaille comme suit :

Libellé	2005	2004	En MDT Variation
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 571	6 660	-3 089
- Opérations avec la clientèle	58 984	45 070	13 914
- Emprunts et ressources spéciales	7 191	3 465	3 726
- Autres intérêts et charges assimilées	1 226	1 785	-559
<u>Total</u>	<u>70 972</u>	<u>56 980</u>	<u>13 992</u>

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	71 061	57 237	13 824
- Sud Invest	1	7	-6
- Sud Sicar	0	0	0
- Sud Recouvrement	0	0	0
- Générale Tunisie Informatique	0	-	0
- Annulation opération inter groupe SI/BS	0	- 177	177
- Annulation opération inter groupe SS/BS (1)	-5	- 4	-1
- Annulation opération inter groupe SR/BS	0	0	0
- Annulation opération inter groupe SS/BS (2)	-85	- 83	-2
<u>Total Groupe</u>	<u>70 972</u>	<u>56 980</u>	<u>13 992</u>

(1) Il s'agit du solde des produits des dépôts détenus par les filiales à la BS.

(2) Il s'agit de l'annulation de la commission de gestion du fonds SICAR perçue par la filiale SUD SICAR



Note 18– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif :

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	27 899	31 167	-3 268
- Sud Invest	0	0	0
- Sud Sicar	0	0	0
- Sud Recouvrement	- 928	-1 382	454
- Générale Tunisie Informatique	2	0	2
<u>Total Groupe</u>	<u>26 973</u>	<u>29 785</u>	<u>-2 812</u>

Note19- Frais de personnel :

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	35 287	32 047	3 240
- Sud Invest	458	530	-72
- Sud Sicar	192	176	16
- Sud Recouvrement	328	308	20
- Générale Tunisie Informatique	750	0	750
<u>Total Groupe</u>	<u>37 015</u>	<u>33 061</u>	<u>3 954</u>

Note 20- Charges générales d'exploitation :

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	10 466	11 122	-656
- Sud Invest	154	190	-36
- Sud Sicar	140	150	-10
- Sud Recouvrement	201	264	-63
- Générale Tunisie Informatique	119	0	119
<u>Total Groupe</u>	<u>11 080</u>	<u>11 726</u>	<u>-646</u>

Note 21- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Banque du Sud	3 997	4 469	-472
- Sud Invest	77	1 624	-1 547
- Sud Sicar	2 864	4 142	-1 278
- Sud Recouvrement	69	63	6
- Générale Tunisie Informatique	42	0	42
<u>Total Groupe</u>	<u>7 049</u>	<u>10 298</u>	<u>-3 249</u>

**Note 22- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires :**

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Banque du Sud	1 701	- 506	2 207
Sud Invest	-108	329	- 437
Sud Sicar	31	15	16
Sud Recouvrement	89	- 153	242
Générale Tunisie Informatique	945	-	945
<u>Total Groupe</u>	<u>2 658</u>	<u>- 315</u>	<u>2 973</u>

Note 23- Etat de flux de trésorerie :

	31-déc-05	31-déc-04
<u>Activité d'exploitation</u>	<u>-146 539</u>	<u>110 413</u>
Produits d'exploitation bancaire encaisses (hors revenus du portefeuille d'investissement)	174 140	139 187
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-84 794	- 64 811
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-120 855	- 12 969
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-262 520	- 157 138
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	168 686	237 643
Titres de placement	5 568	762
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-49 145	- 51 672
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	22 633	19 469
Impôt sur les bénéfices	-252	- 58
<u>Activités d'investissement</u>	<u>-5 632</u>	<u>- 12 179</u>
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	315	150
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	-1 045	- 423
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-4 902	- 11 906
<u>Activités de financement</u>	<u>62 745</u>	<u>- 3 390</u>
Emissions d'actions	0	0
Emission d'emprunts	0	1200
Remboursement d'emprunts	59 981	- 11 400
Augmentation \ diminution ressources spéciales	2 476	6 644
Dividendes et autres distributions	289	166
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	<u>-89 426</u>	<u>94 844</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	<u>25 326</u>	<u>- 69 477</u>
Liquidité et équivalent de liquidité à la fin de l'exercice	<u>-64 100</u>	<u>25 367</u>

La différence entre le solde des liquidités et équivalents de liquidités du début de l'exercice 2005 et le solde des liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice 2004 est due au solde des liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2004 de la société « Générale Tunisie Informatique » consolidée en 2005 selon la méthode de l'intégration globale alors qu'elle était consolidée en 2004 selon la méthode de mise en équivalence.



4.4.6 Note complémentaire à l'Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2005

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités du groupe travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement de ceux de la société mère soit les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

L'année 2005 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 89 426 KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 25 326 KDT au début de la période à - 64 100 KDT au 31 décembre 2005.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit :

I- Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux négatif de 146 539 KDT. Cette variation s'explique principalement par :

* l'excédent des produits d'exploitation encaissés par rapport aux charges décaissées d'un montant de 89 346 KDT.

* les dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ont enregistré une diminution de 120 855 KDT.

* les crédits à la clientèle se sont accrus de 262 520 KDT entre 2004 et 2005 alors que l'augmentation des dépôts de la clientèle n'a progressé que de 168 686 KDT au titre de la même période.

II- Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement :

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 5 632 KDT.

III- Flux de trésorerie net provenant des activités de financement :

Le flux de trésorerie net provenant des activités de financement fait ressortir une variation positive de 62 745 KDT imputable principalement à l'émission d'emprunt pour 70 000 KDT.

4.4.7 Note rectificative de la note 3 « créances sur la clientèle »

Les Autres Concours à la Clientèle totalisent 1 580 532 mD au lieu de 1 581 261 mD. Ci-après le tableau corrigé :

Libellés	31/12/2005	31/12/2004	Variation
- Comptes courants débiteurs	171 471	122 844	48 627
- Autres concours à la clientèle	1 580 532	1 404 746	175 786
- Crédits sur ressources spéciales	30 909	34 315	-3 406
<u>Total</u>	<u>1 782 912</u>	<u>1 561 905</u>	<u>221 007</u>



4.4.8 Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatif à l'exercice 2005



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
10, Rue de Jérusalem
1002, Tunis Belvédère
Tunisie

Téléphone : + 216 71 280 143
Télécopie : + 216 71 281 477
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 25 Mai 2006

***A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DU GROUPE « BANQUE DU SUD »***

N. REF : MBZ/ ER/ MBO/ AK/ N°028/ 2006

OBJET : Rapport d'audit des états financiers consolidés – Exercice 2005

Messieurs,

En vertu de l'article 471 de la loi N° 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe « **BANQUE DU SUD** », nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société « **BANQUE DU SUD** », relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2005 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés dégagent un total à l'actif comme au passif égal à 2 328 396 mdt et un résultat déficitaire égal à -5 313 mdt.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur leur fiabilité.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.



L'examen des états financiers et l'évaluation des actifs de la société mère, nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

- 1) Les rubriques AC7 « Autres Actifs » et PA5 « Autres Passifs » comportent des soldes anciens non mouvementés qui sont en cours d'apurement (cf note 7 et note 11).
- 2) L'insuffisance des provisions sur les créances et le portefeuille titres telle que arrêtée par la Banque et telle que détaillée à la note n° 22, s'élève à 123 489 mdt contre 113 292 mdt à fin 2004. Toutefois et dans la mesure où les expertises ne sont pas généralisées, certaines garanties hypothécaires sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres fonciers.
- 3) Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés pour les sociétés « SUD INVEST », « SUD SICAR », « SUD RECOUVREMENT », « GENERALE IMMOBILIERE DU SUD » et « GENERAL LEASING ».

Compte tenu des diligences accomplies et sous réserve de ce qui est indiqué ci dessus, nous certifions que les comptes consolidés du groupe Banque du Sud sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Informations complémentaires :

Notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe BANQUE DU SUD arrêtés au 31/12/2004 a comporté une réserve sur les états financiers non certifiés de la société GENERAL LEASING.

Les états financiers consolidés à fin 2004 tels que présentés dans le présent rapport, ont été retraités sur la base des états financiers définitifs et certifiés de la dite société. Ils sont donc différents de ceux présentés dans notre rapport de l'exercice précédent.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



4.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2006

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2006 présentent une insuffisance de provisions de 103 176mD (cf avis des CAC sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2006 P 169).

Le flux de trésorerie relatif au périodes du 31/12/2005, 30/06/2005 et 30/06/2006 a été retraité par un reclassement des engagements de GENERAL LEASING initialement présentés au niveau des liquidités et équivalents de liquidités et ce, en les incluant au niveau des activités d'exploitation sous la rubrique « Dépôts/retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers »

Ce retraitement est effectué conformément à la définition des « liquidités et équivalent de liquidités » prévue par la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises qui exclut les engagements de la filiale Général Leasing de cette rubrique.

4.5.1 Bilan arrêté au 30 juin 2006

en mDT

ACTIF	Notes	30 juin 2006	30 juin 2005	31/12/2005
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	32 179***	48 769	39 470
Créance sur les établissements bancaires et financiers	2	97 786***	109 796	162 221
Créances sur la clientèle	3	*1 698 899***	1 678 666	1 784 099
Portefeuille titres commercial	4	139 794	145 619	149 006
Portefeuille d'investissement	5	92 385	97 443	90 990
Valeurs immobilisées	6	27 995	27 334	28 942
Autres actifs	7	130 736 **	68 020	65 758
TOTAL ACTIF		2 219 774	2 175 647	2 320 486
PASSIF				
Banque central et CCP	8	0	17 900	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	96 715	131 324	228 947
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	1 748 416	1 620 730	1 716 474
Emprunts et ressources spéciales	11	128 473	137 837	140 594
Autres passifs	12	99 308 **	115 408	87 900
TOTAL PASSIF		2 072 912	2 023 199	2 173 915
CAPITAUX PROPRES				
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		47 329	48 802	47 038
Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646
Résultats reportés		-4 113	0	1
Résultats de la période		0	0	-4 114
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	146 862	152 448	146 571
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 219 774	2 175 647	2 320 486

* Certaines rubriques de ce poste présentent des écarts par rapport aux soldes extra comptables détaillés comme suit :

- Un écart de l'ordre de 598 mD au niveau des comptes débiteurs ;
- Un écart de l'ordre de 23 785 mD au niveau des comptes impayés.

** Comportent des soldes non mouvementés devant faire l'objet de justification et d'apurement (cf notes aux états financiers 7 et 12)

*** Certaines rubriques de ce poste sont retenues sur la base de soldes extracomptables. Les écarts par rapport aux soldes de la balance ont été imputés dans les rubriques autres actifs et autres passifs. (cf notes aux états financiers 1,2,3)

4.5.2 Etat des engagements Hors Bilan arrêté au 30 juin 2006

En mDT

	Notes	30 juin 2006	30 juin 2005	31/12/2005
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données		354 174*	443 780	437 625
Crédits documentaires		157 391	136 490	142 075
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	511 565	580 270	579 700
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés		72	72	72
Engagements sur titres		764	922	1 166
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	836	994	1 238
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties reçues		178 833	197 687	187 968
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	178 833	197 687	187 968

* Certaines rubriques de ce poste présentent des écarts par rapport aux soldes extracomptables détaillés comme suit :

- Un écart de l'ordre de 6 242 mD au niveau des cautions
- Un écart de l'ordre de 7 135 mD au niveau des avals



4.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2006

En mDT

	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	17	61 169	60 795	115 626
Commissions (en produits)	18	13 395	11 934	24 689
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	5 148	5 437	13 396
Revenus du portefeuille d'investissement		472	14	119
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		80 184	78 180	153 830
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	20	- 36 387	- 33 488	- 71 061
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières		0	0	-5 891
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		- 36 387	- 33 488	-76 952
PRODUIT NET BANCAIRE		43 797	44 692	76 878
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-18 829	-21 084	- 27 899
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		66	0	-6 066
Autres produits d'exploitation		871	8	1 194
Frais de personnel	21	-18 597	-16 492	- 35 287
Charges générales d'exploitation	22	-4 959	-4 735	-10 466
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-1 838	-2 235	-3 997
RESULTAT D'EXPLOITATION		511	154	-5 643
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-419	1 014	1 702
Impôts sur les sociétés		- 92	- 1 168	- 173
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		0	0	-4 114
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		0	0	-4 114



4.5.4 Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2006

En mDT

	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		131 297	90 221	174 653
Charges d'exploitation bancaire décaissées		- 72 771	- 35 662	- 84 794
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		73 829 (*)	- 71 418 (*)	- 123 599 (*)
Prêts et avances \ Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		61 075	- 139 957	- 263 285
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		22 925	60 815	161 819
Titres de placement		0	0	5 891
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		- 22 465	- 19 036	- 40 936
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		- 52 443	52 040	25 916
Impôt sur les bénéfices		- 38	2	- 27
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		141 409	- 62 995	- 144 362
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		558	771	324
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		- 1 415	- 1 313	- 368
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		- 892	- 1 325	- 4 695
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		- 1 749	- 1 867	- 4 740
Activités de financement				
Remboursement d'emprunts		- 10 000	60 000	60 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		1 033	2 649	2 418
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements		- 8 967	62 649	62 418
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		130 693	- 2 213	- 86 683
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		- 70 354	16 329 (*)	16 329 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	23	60 339	14 116 (*)	- 70 354 (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparaison (cf note 23)

Retraitement effectué conformément à la définition des « liquidités et équivalent de liquidités » prévue par la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises qui exclut les engagements de la filiale Général Leasing de cette rubrique.



4.5.5 Notes aux Etats Financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2006 :

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels de la BS arrêtés au 30 juin 2006 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la BS sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmenté des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.



Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celle qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la BS correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6. Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7. Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en



monnaies différents ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

10. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12..Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

14. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêter des états financiers font l'objet de régularisation.



15. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

16. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2006 sont déduits du résultat.

17. Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006. Les charges courus et non échus sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2006 sont rajoutées au résultat.

III/NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2006 un solde débiteur de 32 179 KDT contre 48 769 KDT au 30 juin 2005 soit une diminution de 16 590 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Caisse Dinars	10 998	10 655	9 297
Caisse Devises	3 658	4 344	3 320
ILA BS	973	1 334	964
Banque Centrale comptes ordinaires (1)	12 078	19 008	16 343
Banque Centrale placements NOSTRO	4 458	12 885	9 282
Position de change à placer	0	0	0
Centres de chèques postaux et TGT (2)	14	543	264
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	32 179	48 769	39 470

(1) Banque centrale compte ordinaire : Le détail de cette rubrique au 30/06/2006 se présente comme suit :



N° COMPTE	LIBELLE	SOLDE ETATS FINANCIERS AU 30/06/06	SOLDE BALANCE AU 30/06/06	ECART
5412	BCT DINARS	4 380	6 279	-1 899
5810	BCT DEVICES	7 694	- 87 352	95 046
5802	BCT DEVICES SBF	3	3	0
	TOTAL	12 077	-81 070	93 147

Le solde du compte 5412 inscrit au niveau des états financiers est celui du relevé BCT au 30/06/2006. L'écart entre ce solde et celui de la balance est comptabilisé dans la rubrique « Autres comptes de régularisation» qui est présentée dans la rubrique « Autres Actifs ».

Le solde du compte 5810 inscrit au niveau des états financiers est celui des comptes libellés en Euro et en Dollars des relevés BCT au 30/06/2006. L'écart entre ce solde et celui de la balance est comptabilisé dans la rubrique « Position de change» et qui est présenté dans la rubrique « Autres Passifs ».

(2) Centre de chèques postaux et TGT :

Le solde du compte « CCP » correspond au solde du relevé CCP au 30/06/2006 et qui est de l'ordre de 14 KDT. Le solde balance étant créditeur de 234 KDT, la différence entre les deux montants est comptabilisée dans la rubrique «Crédit à régulariser et divers» qui est présenté dans la rubrique « Autres Passifs ».

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de 97 786 KDT au 30 juin 2006 contre 109 796 KDT au 30 juin 2005 soit une diminution de 12 010 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Créances sur les banques résidentes	11 317	1 815	2 059
Créances sur banques non résidentes (1)	79 353	103 216	150 333
Créances sur les établissements financiers	6 979	4 765	9 829
Créances rattachées	137	0	0
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	97 786	109 796	162 221

(1) Créances sur Banques non résidentes : Le détail de cette rubrique au 30/06/2006 se présente comme suit :

N° COMPTE	LIBELLE	SOLDE ETATS FINANCIERS AU 30/06/06	SOLDE BALANCE AU 30/06/06	ECART
5350	PRETS EN DEVICES COUV.	0	0	0
5340	PRETS EN DEVICES	70 391	70 391	0
5367	PLACEMENTS A TERME CORRESP.	412	412	0
5510	CORRESPONDANTS ETRANGERS EN DEVICES	8550	241 090	-232 540
	TOTAL	79 353	311 893	-232 540



(1) Les soldes des comptes débiteurs de la clientèle sont déterminés par différence entre le solde total compensé tel qu'il ressort de la balance générale et les soldes à vue créditeurs.

(2) Le solde retenu au niveau des états financiers correspond au solde extracomptable qui s'élève à 57 038 KDT. Le solde de la balance est de l'ordre de 54 960 KDT. La différence est imputée à la rubrique « Autres comptes de régularisation » présenté au niveau de la rubrique « Autres actifs ».

(3) certaines rubriques de ce poste présentent des écarts par rapport aux soldes extracomptables détaillés comme suit :

- un écart de l'ordre de 598 KDT au niveau des comptes débiteurs,
- un écart de 23 785 KDT au niveau des comptes impayés.

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 139 794 KDT au 30 juin 2006 contre 145 619 KDT au 30 juin 2005.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Titres de transaction	114 047	113 981	123 259
- Bons de trésor	114 047	113 981	123 259
Titres de placement	25 747	31 638	25 747
- Placements SICAV	25 747	31 638	25 747
Total portefeuille titres commercial	139 794	145 619	149 006

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 92 385 KDT au 30 juin 2006 contre 97 443 KDT au 30 juin 2005 soit une diminution de 5 058 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
<i>Titres d'investissement</i>			
Obligations	3 086	3 216	3 086
Créances rattachées	69	0	0
<i>Total titres d'investissement</i>	3 155	3 216	3 086
<i>Titres de participations</i>			
Titres de participations libérés	48 851	46 012	47 017
Placements SICAR	5 314	5 314	5 314
Autres titres	30 595	32 767	30 947
Provisions pour dépréciation titres	-7 001	-940	-7 001
Créances rattachées	560	163	716
<i>Total titres de participations</i>	78 319	83 316	76 993
<i>Parts dans les entreprises liées</i>	10 911	10 911	10 911
Total portefeuille d'investissement	92 385	97 443	90 990



NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 27 995 KDT au 30 juin 2006 contre 27 334 KDT au 30 juin 2005 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
	Montant net	Montant net	Montant net
Immobilisation incorporelle	769	605	912
Immobilisation corporelle			
Constructions	11 544	11 948	11 944
Terrains	1 367	1 367	1 367
Matériel Roulant	828	714	717
Matériel & Mobilier ...	1 498	1 642	1 567
Matériel Informatique	2 413	3 180	2 698
Agencement Aménagement Installation...	4 078	2 814	4 245
Immobilisation en cours	5 498	5 064	5 493
Total valeurs immobilisées	27 995	27 334	28 942

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 130 736 KDT au 30 juin 2006 contre 68 020 KDT au 30 juin 2005 soit une augmentation de 62 716 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Portefeuille encaissement	44	364	153
Dépôts et cautionnements	355	345	345
Compensation Reçue	15 159	19 811	159
Compensation virement	23 694	1 032	2 239
Débit à régulariser et divers (1)	26 806	11 634	23 784
Opérations sur Titres	646	646	646
Position de Change	0	967	0
Comptes d'ajustement devises Débit	1 115	0	1 185
Débiteurs divers	1 319	1 029	1 269
Autres comptes de régularisation	22 112	72	8
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 086	1 116	2 140
Crédits directs et avances au personnel	22 820	17 380	21 462
Prêts sur fonds social	12 281	11 548	11 600
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 299	2 076	770
Total autres actifs	130 736	68 020	65 758

(1) Cette rubrique comporte un montant de 1699 KDT correspondant à la différence entre les soldes des engagements hors bilan et leurs contre valeurs qui doivent normalement s'annuler.

Ce poste comporte des comptes non mouvementés en cours d'apurement.



1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde nul au 30 juin 2006 contre un solde de 17 900 KDT au 30 juin 2005.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Appel d'offre	0	7 900	0
Pension	0	0	0
Injection	0	10 000	0
Total Banque Centrale et CCP passif	0	17 900	0

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2006 à 96 715 KDT contre 131 324 KDT au 30 juin 2005 soit une diminution de 34 609 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Banques résidentes	51 909	114 586	100 620
Banques d'investissements	0	0	0
Banques non résidentes	41 914	10 112	118 143
Etablissements financiers	2 781	6 607	10 170
Dettes rattachées	111	19	14
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	96 715	131 324	228 947

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2006 un solde de 1 748 416 KDT contre 1 620 730 KDT au 30 juin 2005 enregistrant une augmentation de 127 686 KDT qui se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Dépôts à vue (*)	489 816	488 630	527 358
<i>Dettes rattachées</i>	1 814	1 922	3 804
Comptes d'épargne	559 941	509 085	531 212
<i>Dettes rattachées</i>	4 698	4 368	0
Bons de caisse	155 608	148 488	155 233
<i>Créances rattachées</i>	-6 518	-7 443	-7 047
Comptes à terme	113 134	113 134	112 021
<i>Dettes rattachées</i>	2 303	2 485	0
Autres produits financiers	30 983	23 805	25 225
<i>Dettes rattachées</i>	126	0	4
Certificats de dépôts	336 500	274 500	316 000
<i>Dettes rattachées</i>	10 457	7 792	7 102
Garanties sur opérations diverses	25 077	30 346	24 005
Autres sommes dues à la clientèle	24 477	23 618	21 557
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1 748 416	1 620 730	1 716 474

(*) Les soldes des comptes à vue créditeurs sont repris à partir de la balance auxiliaire clients



NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2006 un solde de 128 473 KDT contre 137 837 KDT au 30 juin 2005. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de l'emprunt matérialisé auprès de la CNSS de 10 000 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Emprunts matérialisés	80 000	90 000	90 000
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	1 915	2 022	5 108
Ressources spéciales	46 057	45 256	45 024
Dette rattachée ressources spéciales	501	559	462
Total emprunts et ressources spéciales	128 473	137 837	140 594

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 99 308 KDT au 30 juin 2006 contre 115 408 KDT au 30 juin 2005.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Créditeurs divers	3 806	4 698	7 139
Charges à payer	8 847	7 180	10 636
Agios perçus d'avance	36	0	0
Comptes d'ajustement devises Crédit	4 123	755	3 583
Compensation	16 625	18 474	6 708
Position de Change (1)	17 208	0	9 374
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	704	550	720
Agios exigibles s/arrangement	4 988	5 364	5 052
Crédit à régulariser et divers (2)	35 824	33 569	29 718
Autres comptes de régularisation	0	34 097	2 555
Exigibles après encaissement	7 147	10 721	12 415
Total autres passifs	99 308	115 408	87 900

(1) Le solde de la rubrique «Position de change» au 30/06/2006 est de l'ordre de 17 208 KDT. Cette rubrique a enregistré les écritures de régularisation de certains comptes dont le solde comptable n'est pas correct. Il s'agit des opérations suivantes :

Solde Balance Générale	: -154 702 KDT
Différence entre solde comptable et solde retenu du compte 5510	
« Correspondants étrangers »	: 232 540 KDT
Différence entre solde comptable et solde retenu du compte 5810 « BCT DEUISES »	: -95 046 KDT
Différence entre solde comptable et soldes retenus des comptes	
Solde présenté dans les états financiers	: -17 208 KDT

(2) Cette rubrique a été ajustée par un montant extracomptable de l'ordre de 248 KDT relatif à la différence entre le solde de la balance du compte « CCP » et le solde retenu et présenté au niveau des états financiers sous la rubrique AC1.

Ce poste comporte des comptes non mouvementés en cours d'apurement.



NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2006 à 100 000 KDT composé de 20 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2005	Affectations & autres imputations	Solde fin de période au 30/06/2006
Capital souscrit	100 000		100 000
Primes liées au capital	22 200		22 200
Réserves légales	7 503		7 503
Autres réserves	3 740		3 740
Fonds social	13 595	291	13 886
Ecart de réévaluation	3 646		3 646
Résultats reportes	1	-4114	-4 113
Résultat de la période	-4114	4114	0
Total	146 571	291	146 862

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2006 un solde de 354 174 KDT contre 443 780 KDT au 30 juin 2005.

Les crédits documentaires s'élèvent à 157 391 KDT au 30 juin 2006 contre 136 490 KDT au 30 juin 2005.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Cautions, avals et autres garanties données (*)	354 174	443 780	437 625
Crédits documentaires	157 391	136 490	142 075
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	511 565	580 270	579 700

(*) Certaines rubriques de ce poste présentent des écarts par rapport aux soldes extracomptables détaillés comme suit :

- un écart de l'ordre de 6 242 KDT au niveau des cautions,
- un écart de l'ordre de 7 135 KDT au niveau des avals.

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 836 KDT au 30 juin 2006 contre 994 KDT au 30 juin 2005.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Engagements de financement donnés	72	72	72
Engagements sur titres	764	922	1 166
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	836	994	1 238



NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 178 833 KDT au 30 juin 2006 contre 197 687 KDT au 30 juin 2005.

Les garanties reçues de la clientèle sont de l'ordre de 104 530 KDT au 30 juin 2006 contre 92 900 KDT au 30 juin 2005.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Engagements de financement reçus	0	0	0
Garanties reçues	178 833	197 687	187 968
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	178 833	197 687	187 968

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de 78 181 KDT en juin 2005 à 80184 KDT en juin 2006 enregistrant ainsi une augmentation de 2 003 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.



NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 61 169 KDT au 30 juin 2006 contre 60 795 KDT au 30 juin 2005 enregistrant ainsi une progression de 374 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Marché monétaire au jour le jour	909	933	434
Placement en devises auprès des correspondants étrangers,	393	32	145
Marché monétaire à terme	832	0	770
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 134	965	1 349
Opérations avec la clientèle			
Portefeuille effets	43 954	43 001	85 124
. Court terme	25 707	24 290	47 444
- Financement devises	1 997	1 510	2 757
- Court terme Dinar	23 710	22 780	44 688
. Moyen et long terme.	18 247	18 711	37 680
Comptes courants débiteurs.	8 040	8 465	16 609
Crédits sur ressources extérieures.	536	460	586
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	1 606	2 038	3 305
Total opérations avec la clientèle	54 136	53 964	105 623
Autres intérêts et revenus assimilés			
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	97	0	1
Commission de compte.	875	931	1 733
Commission de découvert.	461	511	886
Commissions sur billets de trésorerie.	686	1 287	2 392
Avals cautions et acceptations bancaires.	2 453	3 137	3 622
Autres	327	0	19
Total autres intérêts et revenus assimilés	4 899	5 867	8 654
Total intérêts et revenus assimilés	61 169	60 795	115 626
Déduction faite des agios réservés	7 137	2 523	12 894



NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 13 395 KDT au 30 juin 2006 contre 11 934 KDT au 30 juin 2005 soit une augmentation de 1 461 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>			
Effets à l'encaissement.	849	1 148	2 226
Effets escomptés.	199	223	444
Opérations diverses sur effets.	2	1	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	1 308	1 491	2 904
Opérations de virements.	925	832	1 709
Opérations sur titres.	61	55	228
Règlement de succession.	23	21	43
<i>Sous total</i>	3 367	3 771	7 555
<i>Commerce extérieur et change</i>			
Domiciliation et modification de titres.	74	86	166
Remises documentaires.	914	1 561	2 833
Opérations de change manuel.	1 094	847	1 999
Opérations de change en compte.	754	786	1 617
Virement et chèques en devises.	710	193	460
Commissions fixes sur chèques de voyage.	8	14	28
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	277	269	571
<i>Sous total</i>	3 831	3 756	7 674
<i>Autres commissions</i>			
Etude.	2 039	768	2 006
Frais de tenue de compte.	1 955	1 731	3 328
Opérations monétiques	1 205	1 202	2 682
Récupérations de frais postaux.	387	431	839
Autres.	611	275	605
<i>Sous total</i>	6 197	4 407	9 460
Total commissions	13 395	11 934	24 689
<i>Déduction faite des agios réservés</i>	300	0	0



NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 5 148 KDT en juin 2006 contre 5 437 KDT au 30 juin 2005 soit une diminution de 289 KDT.

Note 16	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
<i>Gain net sur titres de transaction</i>			
Bon de Trésor	2 874	3 033	7 491
<i>Total gain net sur titres de transaction</i>	2 874	3 033	7 491
<i>Gain net sur titres de placement</i>			
Titres de placements.	155	168	652
<i>Total gain net sur titres de placement</i>	155	168	652
<i>Gain net sur opérations de change</i>			
Gains sur opérations de change en compte.	40 358	11 013	17 854
Pertes sur opérations de change en compte.	-38 239	-8 777	-12 601
<i>Total gain net sur opérations de change</i>	2 119	2 236	5 253
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5 148	5 437	13 396

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 33 488 KDT en juin 2005 à 36 387 KDT en juin 2006 enregistrant ainsi une progression de 2 899 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées,
- . Commissions encourues,
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.



NOTE 20 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2006 un solde de 36 387 KDT contre 33 488 KDT au 30 juin 2005.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>			
Interbancaire.	773	1 545	3 126
Emprunt en devises auprès des correspondants.	214	76	205
Autres.	572	55	240
<i>Sous total</i>	<i>1 559</i>	<i>1 677</i>	<i>3 571</i>
<i>Opérations avec la clientèle</i>			
Dépôts à vue	4 546	4 623	9 676
Comptes d'épargne.	9 230	8 602	17 824
Bons de caisse	3 718	3 434	7 089
Comptes à terme	2 567	2 622	5 347
Placements en Dinars convertibles	874	146	1 427
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	336	592	570
Certificats de dépôts	9 776	7 554	17 055
<i>Sous total</i>	<i>31 047</i>	<i>27 573</i>	<i>58 988</i>
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>			
Charge sur emprunts extérieurs.	557	605	1 313
Charge sur emprunts obligataires.	2 903	2 792	5 878
<i>Sous total</i>	<i>3 460</i>	<i>3 397</i>	<i>7 191</i>
<i>Autres intérêts et charges</i>			
Appel d'offres	119	599	788
Pension BTA	32	16	16
Injection	11	105	150
Autres.	159	120	357
<i>Sous total</i>	<i>321</i>	<i>840</i>	<i>1 311</i>
Total intérêts encourus et charges assimilées	36 387	33 488	71 061



NOTE 21 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élevèrent à 18 597 KDT au 30 juin 2006 contre 16 492 KDT au 30 juin 2005 enregistrant ainsi une progression de 2 105 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>			
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	11 126	9 633	21 478
Heures supplémentaires.	53	63	131
Indemnité de représentation.	762	792	1 729
Indemnité de transport.	908	973	1 944
Indemnité de fonction.	226	224	462
Prime de technicité.	64	82	135
Allocation salaire unique & allocation familiale.	169	165	344
Autres indemnités servies	585	495	685
<i>Total rémunération du personnel titulaire</i>	13 893	12 427	26 908
<i>Charges sociales</i>			
CNSS-CAVIS.	2 711	2 308	4 610
Assurances groupes.	758	710	1 509
<i>Total charges sociales</i>	3 469	3 018	6 119
<i>Autres charges liées au personnel</i>			
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	345	160	288
Frais du service médical	18	30	51
Frais de formation bancaire.	269	297	800
Autres	603	560	1 121
<i>dont subvention. amicale</i>	<i>540</i>	<i>480</i>	<i>950</i>
<i>Total autres charges liées au personnel</i>	1 235	1 047	2 260
Total frais de personnel	18 597	16 492	35 287



NOTE 22 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 4 959 KDT au 30 juin 2006 contre 4 735 KDT au 30 juin 2005 soit une augmentation de 224 KDT.

DESIGNATION	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</i>	78	54	119
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>			
<i>Travaux fournitures et services extérieurs</i>	<u>1 790</u>	<u>1 891</u>	<u>4 056</u>
Loyers.	523	691	1 481
Entretien et réparations (confiés au tiers).	451	398	890
Travaux et façons exécutées par tiers.	2	2	5
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	200	176	344
Prime d'assurances.	210	207	440
Rémunération d'intermédiaires & honoraires.	404	417	896
<i>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</i>	<u>282</u>	<u>239</u>	<u>597</u>
<i>Frais divers de gestion</i>	<u>2 809</u>	<u>2 551</u>	<u>5 694</u>
Annonces et insertions publicitaires.	226	214	785
Fournitures de bureau.	466	604	1 249
Documentation centrale.	33	30	76
Affranchissements téléphone & télex & télégramme	1 212	1 228	2 413
<i>Frais de téléphone</i>	<i>395</i>	<i>444</i>	<i>795</i>
<i>Lignes spécialisées</i>	<i>197</i>	<i>163</i>	<i>283</i>
<i>Web télégrammes</i>	<i>118</i>	<i>120</i>	<i>242</i>
<i>Frais SIBTEL</i>	<i>150</i>	<i>219</i>	<i>388</i>
<i>Frais de communications internationales</i>	<i>96</i>	<i>48</i>	<i>226</i>
<i>Frais postaux</i>	<i>256</i>	<i>234</i>	<i>479</i>
Frais d'actes et contentieux.	16	25	16
Frais du conseil et d'assemblée.	17	5	47
Participation au budget de l'APB.	55	35	106
Dons et cotisations.	40	78	195
Missions réceptions.	329	77	206
Autres	415	255	601
<i>Total autres charges générale d exploitation</i>	<i>4 881</i>	<i>4 681</i>	<i>10 347</i>
Total charges générales d'exploitation	4 959	4 735	10 466



4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 23 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Le premier semestre 2006 a dégagé un flux de trésorerie positif de 130 693 KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de - 70 354 KDT au début de la période à 60 339 KDT au 30 juin 2006 soit une augmentation de 130 693 KDT.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit :

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 141 409 KDT au 30 juin 2006. En revanche, ceux d'investissement et de financement ont dégagé respectivement un flux négatif de 1 749 KDT et 8 967 KDT.

Le flux de trésorerie relatif aux périodes du 31/12/2005, 30/06/2005 et 30/06/2006 a été retraité par un reclassement des engagements de Général Leasing initialement présentés au niveau des liquidités et équivalents de liquidités et ce, en les incluant au niveau des activités d'exploitation sous la rubrique «Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers».

5/ NOTES SUR LA DETERMINATION DES PROVISIONS REQUISES ET DE L'INSUFFISANCE DE PROVISION

L'insuffisance des provisions sur les créances et le portefeuille titres et autres actifs telle que arrêtée par la Banque s'élève au 30/06/2006 à 103 176 KDT contre 123 489 KDT au 31/12/2005 soit une diminution de 20 313 KDT.

- **Provisions liées aux participations :**

Les provisions requises sur les participations se présentent comme suit :

Libellé	30/06/2006	31/12/2005	Variation
Provisions requises sur les titres SICAV	6 609	7 917	- 1 308
Provisions requises sur les titres de participations	14 972	14 547	425
Provisions requises sur fonds gérés	3 114	3 114	0
Provisions requises sur emprunt obligataire	650	650	0
Provisions requises sur les titres en portage	734	734	0
Provisions requises sur compte courant Sud Invest	7 723	7 723	0
Provisions requises sur BATAM	911	911	0
TOTAL	34 713	35 596	- 883

Ces provisions ont été actualisées pour les titres cotés.



Provisions sur créances :

Les provisions sur créances se présentent comme suit :

Libellé	30/06/2006	31/12/2005	Variation
Provisions requises sur les créances supérieures à 50 KDT	35 967	46 243	- 10 276
Provisions requises sur les créances inférieures à 50 KDT	5 961	8 246	- 2 285
Provisions requises sur créances contentieuses	88 999	77 039	11 960
TOTAL	130 927	131 528	- 601

- Provisions sur autres actifs :

La provision estimée au 31/12/2005 sur les comptes des autres d'actifs d'un montant de 660 KDT a été maintenue au 30/06/2006.

Ainsi, le total des provisions requises s'établit comme suit :

Libellé	30/06/2006	31/12/2005	Variation
Provisions requises sur les créances	130 927	131 528	- 601
Provisions requises sur les titres	34 713	35 596	- 883
Provisions requises sur les autres actifs	660	660	0
TOTAL (A)	166 300	167 784	- 1 484

- Provisions constituées :

Libellé	30/06/2006	31/12/2005	Variation
Provisions constituées sur les créances	54 177	35 348	18 829
Provisions constituées sur les titres	7 001	7 001	0
Total des provisions constituées (B)	61 178	42 349	18 829
Réserves à affecter en provisions non encore disponibles	1 946	1 946	0
Total (C)	63 124	44 295	18 829
Insuffisance de provisions (A) – (C)	103 176	123 489	- 20 313



4.5.6 Notes complémentaires aux états financiers semestriels au 30/06/2006

* Revenu du portefeuille d'investissement

	30-juin-2006	30-juin-2005	31-décembre- 2005
Revenus du portefeuille d'investissement	472	14	119
<i>intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement</i>			
<i>dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises associées et co-entreprises</i>			
<i>dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées</i>			
<i>dividendes et revenus assimilés sur titres de participations</i>	472	14	119
<i>revenues des participations</i>	472	14	119
<i>intérêts sur emprunt obligataire</i>	0	0	0

* Autres produits d'exploitation

	30-juin-2006	30-juin-2005	31-décembre- 2005
Autres produits d'exploitation	871	8	1 194
Revenue loyers	13	8	23
produit/c. direct acc. au personnel	858		1 171

* Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passifs

	30-juin-2006	30-juin-2005	31-décembre-2005
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-18 829	-21 084	-27 899
Produits	0	-4	3 383
reprise sur provision		-4	
Commission de paiement différé de lettre de crédit			3 383
charges	-18 829	-21 080	-31 282
dotations aux provisions pour créances douteuses non déductibles		-2 169	
dotations aux provisions pour créances douteuses déductibles	-18 829	-18 911	
commissions revenant à la BCT sur cessions BB			-29 515
pertes sur créances			- 1 767

* Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	66	0	- 6 065
résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	66	0	0
plus value sur cession titres	66	0	0
dotations aux provisions	0	0	- 6 065
dotations aux provisions sur titres			-6 065



*** Tableau de variation des immobilisations**

	Immobilisations				Amortissements				Valeurs résiduelles		
	31/12/2005	variation	30/06/2006	%	31/12/2005	variation	30/06/2006	%	31/12/2005	30/06/2006	%
Constructions	21 768 316 688	16 000 000	21 784 316 688	0%	9 824 420 977	415 472 335	10 239 893 312	4%	11 943 895 711	11 544 423 376	53%
Terrains	1 367 234 223	0	1 367 234 223	0%					1 367 234 223	1 367 234 223	100%
Matériel Roulant	1 653 554 782	247 254 537	1 900 809 319	15%	936 856 128	136 582 950	1 073 439 078	15%	716 698 654	827 370 241	44%
Aquisition matériel roulant		247 254 537									
Cession matériel roulant											
Dotation matériel roulant						136 582 950					
Matériel et Mobilier	5 086 498 578	97 603 702	5 184 102 280	2%	3 519 763 635	165 945 853	3 685 709 488	5%	1 566 734 943	1 498 392 792	29%
Matériel Informatiques	14 835 205 150	268 967 249	15 104 172 399	2%	12 137 677 957	552 986 922	12 690 664 879	5%	2 697 527 193	2 413 507 520	16%
logiciel informatique	4 695 486 074	118 851 209	4 814 337 283	3%	3 783 706 025	261 007 301	4 044 713 326	7%	911 780 049	769 623 957	16%
Agencement, aménagement installation	14 195 810 969	138 571 706	14 334 382 675	1%	9 951 008 086	306 312 816	10 257 320 902	3%	4 244 802 883	4 077 061 773	28%
AAI APBS	43 710 623	0	43 710 623	0%	43 710 623	0	43 710 623	0%			
Immobilisation en cours	5 493 071 129	4 632 845	5 497 703 974	0%					5 493 071 129	5 497 703 974	100%
Total	69 138 888 216	891 881 248	70 030 769 464	1%	40 197 143 431	1 838 308 177	42 035 451 608	5%	28 941 744 785	27 995 317 856	40%



4.5.7 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
10, Rue de Jérusalem
1002, Tunis Belvédère
Tunisie



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain
Nord ; 1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

BANQUE DU SUD

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2006

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Banque du Sud couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2006. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les informations données dans les états financiers semestriels annexés au présent avis appelle de notre part les observations suivantes :

- 1- Il ressort de la note aux états financiers relative à la détermination des provisions requises et de l'insuffisance de provision que des provisions pour dépréciation d'actifs estimées par la banque à la date du 30 juin 2006 à 103 176 KDT contre 123 489 KDT au 31 décembre 2005, sont demeurées non comptabilisées à cette date. De plus, des garanties hypothécaires prises en compte pour l'estimation des provisions sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres à défaut d'expertise.

Pour la situation au 30 juin 2006, le montant des dotations aux provisions sur le portefeuille engagements a été déterminé par la banque de façon déductive de manière à ressortir un résultat net nul au titre de la période. Il n'est donc pas sensé correspondre au coût du risque de la période. Les tests que nous avons menés, dans ce cadre, ne nous permettent pas de conclure que ce montant suffit pour couvrir le coût du risque de la période.

- 2- Les soldes des comptes BCT dinars, CCP, BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2) et comptes de financement en devises (poste AC3) ont été retenus sur la base de soldes extra-comptables (notes aux états financiers 1, 2 et 3). Les



différences par rapport aux soldes de la balance ont été imputées dans les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs ». Ces derniers comportent également des soldes non mouvementés devant faire l'objet de justification et d'apurement (notes aux états financiers 7 et 12).

Par ailleurs, le rapprochement des soldes comptables avec les soldes extra-comptables de certains comptes liés aux engagements fait ressortir des écarts significatifs (notes aux états financiers 3 et 14).

Sous réserve de l'effet de ce qui est indiqué au niveau des paragraphes 1 et 2 sus-mentionnés et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relever d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2006

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUSSE
AMMOURI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Audit - Tax - Advisory
10, Rue de Jousalem - 1002 Tunis Belvédère
M.F. 818 863 11/01/060
R.C. B146992002

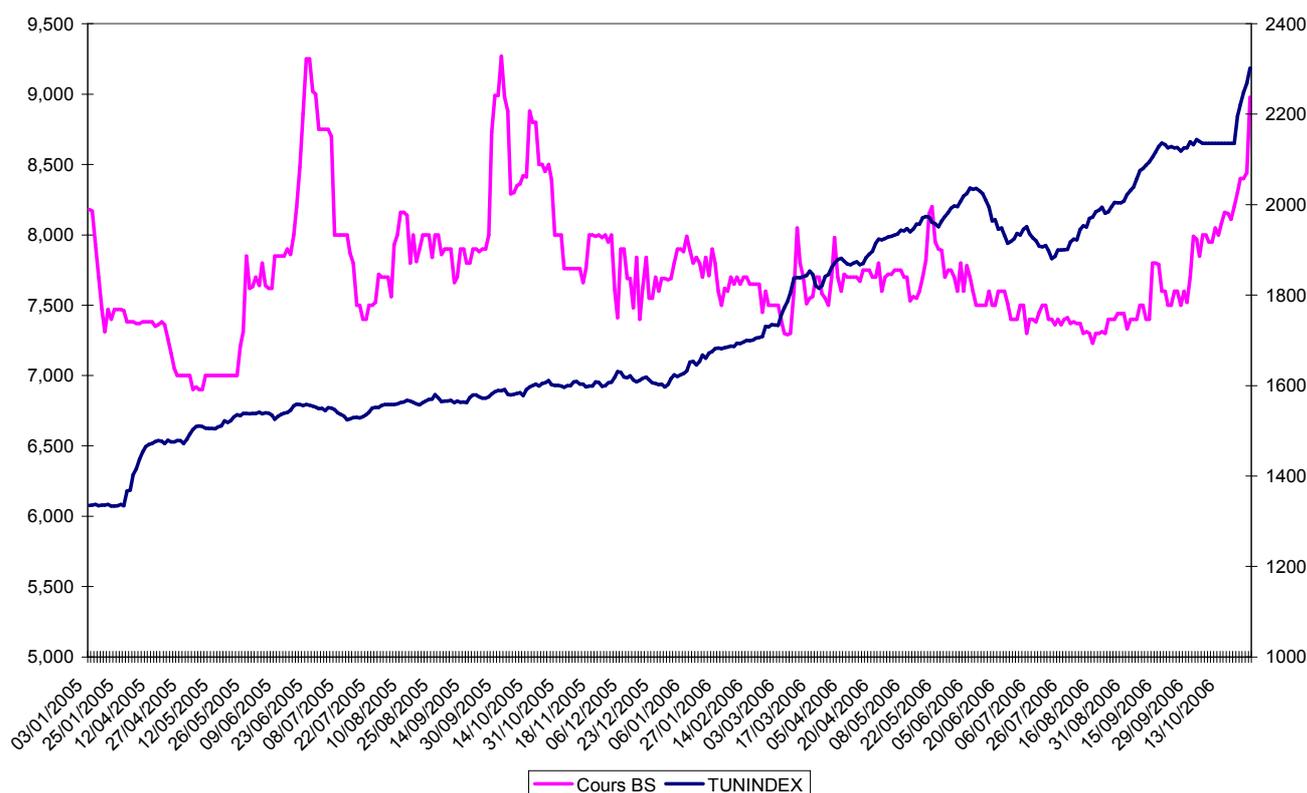
AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



4.6 Indicateurs Boursiers de la valeur Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie)

	2005	2004	2003	30/09/2006
Bénéfice par action	-	0,000	0,114	0,000
Dividende par action	0,000	0,000	0,000	-
Taux de dividende en % de la valeur nominale	0%	0%	0%	-
Date de détachement	-	-	-	-
Nombre d'actions	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Cours le plus haut (DT)	9,380	10,200	10,240	8,200
Cours le plus bas (DT)	6,800	6,800	7,760	7,230
Cours fin de période (DT)	7,800	8,200	10,000	7,810
Capitalisation fin de période (en mD)	156 000	164 000	200 000	154 000
Dividende Yield (dividende / cours)	0%	0%	0%	-
Pay Out (pourcentage du bénéfice distribué)	0%	0%	0%	-
PER (cours / bénéfice par action)	-	-	87,920	-
Price to Book Value (capitalisation boursière / capitaux propres)	1,06	1,08	1,30	-

4.7 Evolution du cours de l'action Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) et de l'indice TUNINDEX du 02/01/2005 au 30/10/2006





Chapitre 5 : Organes d'administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

5.1 Conseil d'Administration

L'assemblée Générale Extraordinaire de la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) du 25 novembre 2005 a décidé la séparation des fonctions de président du conseil et du directeur général.

5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Moncef CHAFFAR	Lui-même	Président**	2006-2008	Tunis
Khalid OUDGHIRI*	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Casablanca
Sâad BENDIDI*	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Casablanca
Mohammed HAITAMI*	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Tunis
Mohamed GHALLAB*	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Casablanca
José REIG*	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Madrid
Javier HIDALGO*	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Madrid
Ahmed RAHHOU	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Casablanca
Henri MOULARD***	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Paris
M'hammed DRISS	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Tunis
Mzoughi MZABI	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Tunis
Mohamed Ali MABROUK	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Tunis

*Nommés suivant décision de l'AGO du 25 novembre 2005. La banque est tenue de régulariser le mandat de ces administrateurs eu égard à l'art. 190 du C.S.C.

** Mandat de président du conseil renouvelé par le conseil d'administration du 08 décembre 2006

*** Coopté par le conseil d'administration du 06 mars 2006. Cooptation ratifiée par l'AGO du 29 mai 2006.

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

Membres des organes d'administration

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Moncef CHAFFAR	Président du conseil d'administration*	30/11/2005	Tunis
Mohammed HAITAMI	Directeur Général	30/11/2005	Tunis

* Mandat de président du conseil renouvelé par le conseil d'administration du 08 décembre 2006

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la banque

Membres des organes de direction

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mohamed Ghazi BEN TOUNES	Directeur Général Adjoint (Finance, Ressources humaines & Logistique et supports)	30/11/2005	Tunis
Abdelaziz YAACOUBI*	Directeur Général Adjoint (Technologie et opérations)	30/11/2005	Tunis

* Directeur Général Adjoint en fonction sans avoir au préalable été nommé par un conseil d'administration.



5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction

Membres	Principale activité exercée en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Moncef CHAFFAR	PDG de L'UNION TUNISIENNE DE BANQUES
Khalid OUDGHIRI	<ul style="list-style-type: none">-Président Directeur Général de ATTIJARIWAFABANK- Président du conseil de surveillance de WAFASALAF- Membre du conseil de surveillance de WAFAIMMOBILIER- Membre du conseil de surveillance de WAFABAIL- Vice président du conseil d'administration de la sté WAFASSURANCE- Président du conseil d'administration de la sté BCM Corporation- Président du conseil d'administration de la sté OGM SA- Président du conseil d'administration de la sté WAFACORP- Vice président dans le GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES du Maroc- Président du conseil d'administration de la sté DAR ADDAMANE- Président du conseil d'administration de la sté FONDATION ACTUA- Président du conseil d'administration de la sté FONDATION ATTIJARIWAFABANK
Saâd BENDIDI	<ul style="list-style-type: none">- PDG de l' ONA- Directeur Général de la société SNI- Vice Président d'ATTIJARIWAFABANK- Président du Conseil de surveillance de la société ACIMA- PDG de la société AXA ONA- PDG de la société CENTURIS- PDG de la société DAN MAROC- PDG de la société FIII- PDG de la société FINANCIERE D'EMBALLAGE- PDG de la société GLOBAL COMMUNICATION- PDG de la société NAPHTA- PDG de la société OFNA- PDG de la société ONA COURTAGE- PDG de la société SFGP- PDG de la société SPMI- PDG de la société UNIVERSITE ONA
Mohammed HAITAMI	- Membre du directoire de la Sté BMCI
Mohamed GHALLAB	<ul style="list-style-type: none">- Directeur Général Adjoint de la Sté BMC- Directeur Général Adjoint de la Sté ATTIJARIWAFABANK- Chargé de missions auprès du PDG de la Sté ATTIJARIWAFABANK
José REIG	-Directeur dans le groupe SANTANDER
Javier HIDALGO	<ul style="list-style-type: none">-Sous directeur Général de la Sté BMC-Directeur de la Banque d'Entreprises
Ahmed RAHHOU	<ul style="list-style-type: none">- Président Directeur Général de la Sté LESIEUR CRISTAL Casablanca-- Président Directeur Général de la Sté CRISTAL TUNISIE à Tunis- Président Directeur Général de la Sté MONEGASQUE à Casablanca- Président Directeur Général de la Sté CMB à Casablanca- Président Directeur Général de la Sté MARONA à Agadir



M'hamed DRISS	<ul style="list-style-type: none">- PDG de la société gérante de l' hôtel MARHABA & MARHABA CLUB- PDG de la société gérante de l' hôtel TOUR KHALAF- PDG du COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE- PDG de la société AQUACULTURE TUNISIENNE- DGA de la société SALWA CITE gérante de l' hôtel « TEJ MARHABA »- DGA de la société hôtelière touristique gérante des hôtels « SALEM » & « SALEM ROYAL »- DGA de la société MARHABA BELVEDERE gérante de l'hôtel « SHERATON »- DGA de la société gérante de l' hôtel « IMPERIAL MARHABA »- DGA de la société ECHIFA CLINIQUE « LES OLIVIERS »- DGA de la société de Mise en Valeurs et de Développement Agricole « M'RAISSA »
M'zoughi MZABI	<ul style="list-style-type: none">- Président Directeur Général de la Sté ROYAL GARDEN PALACE- Président Directeur Général de la Sté PALM AZUR- Président Directeur Général de la Sté ATLANTIDE- Président Directeur Général de la Sté MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE- Président Directeur Général de la Sté MAGHREB INVEST- Président Directeur Général de la Sté CARTHAGO OIL COMPANY
Mohamed Ali MABROUK	<ul style="list-style-type: none">- Président Directeur Général de la Sté EXIS- Président Directeur Général de la Sté COMIT- Président Directeur Général de la Sté SIM/ Sté l'Immobilière de Monoprix développement mécanique- Directeur Général de la SNMVT MONOPRIX
Henri MOULARD	<ul style="list-style-type: none">- Président Directeur Général de la Sté INVEST IN EUROPE- Président Directeur Général de la Sté HM ET ASSOCIES- Président Directeur Général de la Sté DIXENCE- Président Directeur Général de la Sté ATTIJARIWafa BANK EUROPE- Vice Président Directeur Général de la Sté GERPRO SAS- Président du comité d'Audit de la Sté CA SA- Président du comité d'Audit de la Sté CALYON- Président du comité d'Audit de la Sté LCL- Président du comité Nomination UNIBAIL- Président du comité Nomination GFI INFORMATIQUE- Président du comité Nomination la FRANCAISE DE PLACEMENTS- Membre du comité d'Audit dans la Sté ATTIJARIWafa BANK- Membre du comité d'Audit dans la Sté FINANCIERE CENTURIA- Membre du comité d'Audit dans la Sté GFI INFORMATIQUE- Trésorier de la Sté FONDATION DE France
Med Ghazi BEN TOUNES	<ul style="list-style-type: none">- DGA de la CNIA- DGA Assurance Casablanca- Vice Président du Priglobal Montréal Canada
Abdelaziz YAACOUBI	<ul style="list-style-type: none">- Directeur Général Wafa Système Finances



5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Moncef CHAFFAR	-Néant
Khalid OUDGHIRI	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté WAFACASH- Administrateur de la Sté Wafa LLD- Administrateur de la Sté ATTIJARI FACTORING- Administrateur de la Sté ATTIJARI LEASING- Administrateur représentant d'AWB dans la Sté ATTIJARI FINANCES CORP- Administrateur représentant d'AWB dans la Sté Wafa INVESTISSEMENT- Administrateur de la Sté ATTIJARI INVEST- Administrateur représentant d'AWB dans la Sté Wafa Bourse- Administrateur de la Sté Wafa TRUST- Administrateur de la Sté ATTIJARI CAPITAL RISQUE- Administrateur délégué dans la Sté ANDALUMAGHREB- Administrateur de la Sté LA BS Europe- Administrateur représentant d'AWB dans la Sté ATTIJARIWafa BANK Sénégal- Administrateur de la Sté ONA- Administrateur représentant d'AWB dans la Sté SNI- Administrateur représentant d'AWB dans la Sté SONASID- Administrateur représentant la sté OGM dans la Sté CIMR- Administrateur de la Sté AL AKHAWAYNE- Administrateur de la Sté Fondation MOHAMED V POUR SOLIDARITE- Administrateur de la Sté CAPRI
Saâd BENDIDI	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté SNI- Administrateur de la Sté Wafa ASSURANCE- Administrateur de la Sté AGENA- Administrateur de la Sté AMELKIS RESORTS- Administrateur de la Sté AMENSOUSS- Administrateur de la Sté AXA ASSURANCE MAROC- Administrateur de la Sté BIMO- Administrateur de la Sté GENERAL LAITIERE- Administrateur de la Sté HCo- Administrateur de la Sté LAFARGE CEMENTS- Administrateur de la Sté LAFARGE MAROC- Administrateur de la Sté LEADER FOOD- Administrateur de la Sté NAREVA HOLDING- Administrateur de la Sté NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES- Administrateur de la Sté ONA INTERNATIONAL- Administrateur de la Sté ORIENTIS INVEST- Administrateur de la Sté PRESTIGE RESORTS- Administrateur de la Sté SAT- Administrateur de la Sté SONASID- Administrateur de la Sté SOPRIAM- Administrateur de la Sté SOTHERMA- Administrateur de la Sté SUCRAFOR- Administrateur de la Sté SUCRUNION- Administrateur de la Sté SUNABEL- Administrateur de la Sté SURAC- Administrateur de la Sté SUTA- Administrateur de la Sté TRACT AFRIC



Mohammed HAITAMI	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté BMCI OFF SHORE- Administrateur de la Sté BMCI FINANCE- Administrateur de la Sté BMCI LEASING- Administrateur de la Sté ANDALUMAGHREB- Administrateur de la Sté GENERAL LEASING- Administrateur de la Sté SUD RECOUVREMENT
Mohamed GHALLAB	<ul style="list-style-type: none">- Néant
José REIG	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de AttijariWafa Bank
Javier HIDALGO	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté AMERICAN EXPRESS- Administrateur de la Sté DINERS ESPANIA SA- Administrateur de la Sté SANTANDER DE LEASING- Administrateur de la Sté BANSALEASING SA- Administrateur de la Sté ATTIJARIWAFABANK
Ahmed RAHOU	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté RAFFINERIE AFRICAINE A TUNIS- Administrateur de la Sté AGENCE NATIONALE DE LA REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS à Rabat- Administrateur de la Sté CIMR à Casablanca / CAISSE INTERPROFESSIONNELLE ...- Administrateur de la Sté Royal Air Maroc à Casablanca
M'hamed DRISS	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté hôtelière SAHARA DOUZ- Administrateur de la Sté INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR- Administrateur de la Sté Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR- Administrateur de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT
M'zoughi MZABI	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté ROYAL GARDEN PALACE- Administrateur de la Sté PALM AZUR- Administrateur de la Sté ATLANTIDE- Administrateur de la Sté MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE- Administrateur de la Sté MAGHREB INVEST- Administrateur de la Sté ARTES
Mohamed Ali MABROUK	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté COPIT- Administrateur de la Sté ESSANABEL- Administrateur de la Sté GCT- Administrateur de la Sté LE MOTEUR- Administrateur de la Sté MAGHREB INVEST- Administrateur de la Sté MONOGROS
Henri MOULARD	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de la Sté ATLAMED- Administrateur de la Sté BURELLE- Administrateur de la Sté ELF AQUITAINE
Med Ghazi BEN TOUNES	<ul style="list-style-type: none">- Néant
Abdelaziz YAACOUBI	<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de Wafa Système Finances



5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2005

Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre des exercices 2005 et 2006: 108mD (bruts)

Organe	Exercice 2005		Exercice 2006	
	Rémunérations (En mD)	Avantages en nature	Rémunérations (En mD)	Avantages en nature
Membres de Direction	60 (bruts) (Président Directeur Général)	-Voitures de fonction - Bons d'essence - Loyer -Frais d'électricité, eau et téléphone	369 (bruts) (Directeur Général + deux Directeurs Généraux Adjoints)	-Voitures de fonction -Bons d'essence - Carte carburant - Loyer -Frais d'électricité, eau et téléphone
Président du Conseil d'Administration	-	-	72	-Voiture de fonction -Bons d'essence
Membres du Conseil d'Administration	15 bruts (jetons de présence)	-	23* bruts (jetons de présence)	-

*Montant estimé au 30/11/06.

L'ancien Président Directeur Général a perçu une indemnité à l'occasion de son départ de 108mD (bruts).

5.2.1 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3 Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
Société F.M.B.Z- KPMG –Tunisie Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie , représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI	10, Rue de Jérusalem 1002, Tunis Belvédère Tunisie Tél. : 71 799 388 Fax : 71 781 253 E-Mail : mbz@gnet.tn	2004-2006*
AMC Ernst & Young, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI	Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie Tél. : 70 749 111 Fax : 70 749 045 E-Mail : noureddine.hajji@tn.ey.com	2006 - 2008

* Mandat renouvelé par l'AGO du 09 juin 2004

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat a un poste de membre du conseil et avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital

La banque ne dispose pas de moyens logistiques lui permettant de déterminer :

- Le montant du chiffre d'affaires réalisé par la banque avec chaque membre du Conseil d'Administration et de direction
- Le montant du chiffre d'affaires réalisé par chaque membre du conseil d'administration et de direction avec la Banque.

Par ailleurs la banque n'a pas réalisé d'opérations de prêts ou d'emprunts en devises auprès d'ATTIJARIWAFABANK et de BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO en 2005.



Chapitre 6 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

6.1 Evolution récente et orientations

6.1.1 Evolution récente

En 2005, la Banque du Sud (Banque Attijari de Tunisie) a réalisé un PNB de 76,878MD accusant une baisse de 3,3% par rapport à 2004 due essentiellement à la baisse de la marge en intérêt de 3% ; Les dépôts de la clientèle ont enregistré à cette date une évolution de 10,6% passant à 1 716,5 MD soit une part de marché de 8,8%. Les crédits ont totalisé un montant de 1 784,1 MD au 31/12/05 affichant une évolution de 14,3% et accaparant ainsi 8,3% de parts de marché.

Le portefeuille créances a connu une détérioration du taux des créances classées passant de 19,54% en 2004 à 20,04% en 2005. Quant au ratio de couverture des créances classées, il s'est situé à 18,92% contre 19,23% en 2004.

Toutefois, l'insuffisance de provisions dont souffre la banque depuis 2003, s'est aggravée passant de 113,292 MD en 2004 à 123,489 MD.

Le premier semestre 2006 a connu une légère amélioration de l'insuffisance de provisions globale qui a été ramenée à 103,176MD soit une baisse de 16,4%.

Par ailleurs les ratios de solvabilité et de liquidité se sont encore situés en dessous des seuils réglementaires exigés passant respectivement de 2,8% en 2004 à 2,0% en 2005 et de 91,0% en 2004 à 97,0% en 2005.

Indicateurs d'activité au 30/09/2006

	<u>DU 01/07/2006</u> <u>AU 30/09/2006</u>	<u>DU 01/07/2005</u> <u>AU 30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2006</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>31/12/2005</u>
1) PRODUITS					
D'EXPLOITATION BANCAIRE	36 226	38 934	116 410	117 115	153 830
Intérêts et revenus assimilés	26 106	28 737	87 275	89 533	115 626
Commissions (en produits)	7 119	6 177	20 515	18 111	24 689
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	2 875	3 928	8 023	9 365	13 396
Revenus du portefeuille d'investissement	126	92	597	106	119
2) CHARGES					
D'EXPLOITATION BANCAIRE	17 606	18 034	53 993	51 522	76 952
Intérêts encourus et charges assimilées	17 606	18 034	53 993	51 522	71 061
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	5 891
3) PRODUIT NET BANCAIRE	18 620	20 900	62 417	65 592	76 878
4) AUTRES PRODUITS					
D'EXPLOITATION	644	833	1 515	841	1 194
5) CHARGES OPERATOIRES					
DONT :	11 292*	10 570*	34 848*	31 797*	45 753*
Frais de personnel	8 887	7 874	27 484	24 366	35 287
Charges générales d'exploitation	2 405	2 696	7 364	7 431	10 466
6) STRUCTURE DU					
PORTEFEUILLE	261 625	247 398	261 625	247 398	239 996
Portefeuille Titres Commercial	170 686	151 354	170 686	151 354	149 006
Portefeuille Titres d'Investissement	90 939	96 044	90 939	96 044	90 990



	<u>DU 01/07/2006</u> <u>AU 30/09/2006</u>	<u>DU 01/07/2005</u> <u>AU 30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2006</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>31/12/2005</u>
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	1 714 762	1 719 496	1 714 762	1 719 496	1 784 099
8) ENCOURS DE DEPOTS					
DONT :	1 741 142	1 836 986	1 741 142	1 836 986	1 716 474
Dépôts à vue	506 714	524 559	506 714	524 559	531 162
Comptes d'épargne	573 705	517 431	573 705	517 431	531 212
Bons de caisse	143 540	146 794	143 540	146 794	148 186
Comptes à terme	125 333	118 151	125 333	118 151	112 021
Certificats de dépôts	318 435	323 916	318 435	323 916	323 102
Autres dépôts	73 415	206 135	73 415	206 135	70 791
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	129 124	139 547	129 124	139 547	140 594
10) CAPITAUX PROPRES	146 943	152 555	146 943	152 555	146 571

*Chiffres tels que publiés par la Banque au titre des indicateurs d'activité comparés au 30/09/06.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la dotation aux amortissements et aux provisions afférente à chaque période.

Les charges opératoires tenant compte de cette dotation se présentent comme suit :

<u>DU 01/07/2006</u> <u>AU 30/09/2006</u>	<u>DU 01/07/2005</u> <u>AU 30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2006</u>	<u>AU</u> <u>30/09/2005</u>	<u>AU</u> <u>31/12/2005</u>
12 114	11 333	36 686	34 795	49 750

6.1.2 Stratégie de développement

Dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la banque comme un acteur de référence sur le marché et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2010 :

- banque universelle fortement présente sur l'ensemble des segments de marchés Particuliers et Entreprises ;
- contribution active à la performance et à la santé du système bancaire tunisien : gouvernance modèle et respect strict des ratios prudentiels ;
- réalisation de performances financières et génération d'un retour sur investissement intéressant.

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie (Ex Banque du Sud) repose sur une méthodologie spécifique visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.

Cette méthodologie se décline ainsi en trois grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur
 - ✓ focalisation sur les priorités ;
 - ✓ groupes de travail pluridisciplinaires ;
 - ✓ capitalisation sur les meilleures pratiques de Attijariwafa bank.
- Gestion proactive du passif
 - ✓ Recouvrement ;
 - ✓ apurement des suspens.
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✓ la banque de détail ;
 - ✓ la banque d'Entreprise ;
 - ✓ la banque d'Investissement ;
 - ✓ les fonctions transversales.



La réalisation de ce plan permettra à la banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, la Banque entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb

Par ailleurs, en application de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2006 relative au changement du logo et de la dénomination sociale de la Banque, les travaux de construction du nouveau siège social de la banque devront être engagés dès 2007.

Compte tenu de l'insuffisance de provisions dont souffre la banque et afin de présenter une situation financière saine et de respecter les ratios prudentiels, le nouveau management de la banque a décidé de provisionner intégralement l'insuffisance de provisions estimée à 170 MD pour l'année 2006 en vue de la combler en une seule fois.

A cet effet, un programme de recapitalisation a été arrêté par le conseil d'administration et approuvé par l'AGE du 22 novembre 2006.

Ce programme consiste dans le lancement d'une augmentation de capital de 50MD suivie de l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD

La mise en application du dit programme permettra à la banque de financer ses activités et de redresser ses ratios réglementaires dès 2007. Ainsi le ratio de solvabilité se situera à 6% en 2006 et 7% en 2007, et le taux de couverture de créances douteuses et litigieuses par les provisions et les agios réservés atteindra 41% en 2006 avec un objectif de 70% en 2010.

6.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la banque ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/05. Les prévisions de la Banque Attijari de Tunisie (Ex Banque du Sud) et les hypothèses sous jacentes de la période 2006-2010 ont été approuvées par le conseil d'administration du 08 septembre 2006.

Par ailleurs, à la demande des commissaires aux comptes et au vu des résultats au 30 septembre 2006, certaines modifications ont été introduites pour que les résultats prévisionnels de 2006 soient les plus proches de la réalité.

Modifications apportées

(1) produits bancaires

Diminution des produits d'exploitation bancaires prévisionnels de l'exercice 2006 de 8MD et leur réaffectation sur l'exercice 2007.

(2) Revenus sur portefeuille

Augmentation du revenu prévisionnel sur portefeuille d'investissement de 0,4MD car la situation au 30 septembre 2006 fait ressortir 0,5MD.

(3) Charges sur les obligations convertibles

Compte tenu du taux de rémunération des obligations convertibles en actions approuvé par l'AGE des actionnaires du 22-11-2006, les charges prévisionnelles sur emprunts ont été diminuées comme suit :

2006	2007	2008	2009	2010
-1,5MD	-0,6MD	-0,4MD	-0,3MD	-0,1MD

(4) Charges d'amortissement

Compte tenu du fait que des investissements importants n'ont eu lieu qu'au quatrième trimestre 2006, les amortissements prévisionnels ont été diminués de 1,7MD en 2006 et reportés sur 2007

(5) Présentation conforme aux normes

Le commissaire aux comptes a demandé de scinder le montant des commissions en deux et d'enregistrer les commissions de changes au compte gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

La direction générale de la Banque Attijari de Tunisie (Ex Banque du Sud) a donné son accord sur ces modifications.

Toutefois, la banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.



Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an

6.2.1 Les Hypothèses de prévisions retenues

6.2.1.1 Les ressources de la Banque

6.2.1.1.1 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, Banque Centrale et CCP

La banque prévoit un taux de croissance annuel moyen de 7,0%, calculé sur la base d'un taux de croissance historique, du total des comptes dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, Banque Centrale et CCP.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers , Banque Centrale et CCP	229	245	263	280	300	321

6.2.1.1.2 Les dépôts de la clientèle

Compte tenu essentiellement de l'activité de la banque de détail, la banque compte faire évoluer le volume des dépôts de la clientèle en moyenne entre de 11,5% entre 2006 et 2010.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 716	1 900	2 112	2 356	2 636	2 959

6.2.1.1.3 Les emprunts et ressources spéciales

La banque prévoit une baisse des emprunts et ressources spéciales de 10,7% en moyenne sur la période 2006 – 2010, et ce compte tenu de l'émission en 2006 de l'emprunt convertible en actions de 80MD.

En MDT

	2 005	2006	2007	2008	2009	2010
solde en début de période	75	141	192	164	136	108
Emission d'emprunt	70	80	0	0	0	0
Remboursement d'emprunts et de ressources spéciales	-8	-28	-28	-28	-28	-28
Dettes rattachées	5	0	0	0	0	0
solde en fin de période	141	192	164	136	108	80

6.2.1.1.4 Les Capitaux propres

Les prévisions tablent sur une croissance des capitaux propres de 7,6% par an et cela suite à un résultat net en croissance, une augmentation de capital et l'affectation de l'ensemble du manque de provisionnement à l'exercice 2006.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
capital social	100	150	150	150	150	150
Réserves	47	47	47	47	47	47
Autres capitaux propres	4	4	4	4	4	4
Résultats reportés		-4	-146	-116	-85	-42
Résultat de l'exercice	-4	-142	30	31	43	53
Capitaux Propres	147	55	85	116	160	212



6.2.1.2 Les Emplois de la Banque

6.2.1.2.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	39	51	63	71	85	112

6.2.1.2.2 Les créances sur les établissements bancaires et financiers

La banque prévoit une amélioration de ses liquidités du fait de l'augmentation du résultat net et de la non affectation de la liquidité disponible au portefeuille de placement

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Créances sur les établissements bancaires et financiers	162	296	162	195	229	249

6.2.1.2.3 Les crédits à la clientèle

Un taux de croissance moyen de 10,1% a été préconisé pour les crédits à la clientèle entre 2006 et 2010. Cette évolution augmente grâce à la vitalité de l'activité banque de détail notamment la distribution de crédits immobiliers.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Encours (fin d'année)	1 784	1 738	2 104	2 342	2 604	2 881

6.2.1.2.4 Le portefeuille titres

La banque prévoit une croissance de 5,3% en moyenne sur la période 2006-2010 du portefeuille financier de la Banque Attijari de Tunisie (Ex Banque du Sud) et ce, suite à l'accroissement du portefeuille de placement.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Portefeuille titres commercial	149	222	198	178	187	240
Portefeuille d'investissement	91	71	71	71	71	71
Portefeuille titres (encours fin d'année)	240	293	269	249	258	311

6.2.1.2.5 Les valeurs immobilisées

Les immobilisations évoluent à un taux de croissance moyen de 12,9% sur la période 2005 – 2010 pour atteindre 53 MDT en 2010. Cet accroissement est du essentiellement à la croissance des investissements en informatique, en marketing et en constructions (nouveau siège, nouvelle agences...) en harmonie avec la stratégie de développement de la banque

*En MDT*

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Actif net actuel						
Immobilisations existantes	32,9	29,0	25,6	22,6	19,9	17,6
Amortissements	3,9	3,4	3,0	2,7	2,3	2,1
Immobilisations nettes actuelles	29,0	25,6	22,6	19,9	17,6	15,5
Nouveaux investissements						
investissements bruts		14	19,8	17,5	8,5	4
Dotations aux amortissements		0	5,7	6,0	7,0	7,5
Nvlls Immobilisations nettes		10,8	26,5	39,6	41,1	37,6
Total immobilisations nettes (fin d'année)	29,0	37,9	50,8	59,6	58,7	53,1

6.2.1.3 Les Résultats d'exploitation

6.2.1.3.1 Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaires évoluent à un taux de 10,2% sur la période 2005 – 2010 du fait notamment de la croissance des revenus de l'activité banque de détail et portefeuille.

Sur la même période les produits bancaires et les commissions évoluent à des taux respectifs de 10% et de 11,3%.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Crédits	105.6	105.2	132.3	137.1	150.3	161.4
Portefeuilles titres de placement / transactions	13.4	18.8	22.7	23.4	24.7	28.4
Portefeuilles investissements	0,1	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
Trésorerie	0,7	1,1	1,5	1,7	2,1	3,0
Emplois réglementaires	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Autres	9,1	9,3	11,2	12,1	13,2	14,5
Total produits bancaires	129,1	135,1	168,0	174,6	190,6	207,7
Commissions en produits	24,7	23,0	26,5	30,4	35,6	42,1
Total des produits d'exploitation bancaire	153,8	158,1	194,5	205,0	226,2	249,7

6.2.1.3.2 Les charges d'exploitation bancaires

Les charges d'exploitation bancaires devraient enregistrer une hausse de 5,7% par an en moyenne du fait de la hausse de l'activité banque de détail et la maîtrise des coûts des autres ressources.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépôts clientèle	59,0	63,6	68,2	73,6	79,9	87,2
Dépôts des établissements de crédits	3,6	5,0	5,3	5,7	6,1	6,5
Emprunts et ressources spéciales	7,2	8,5	11,4	9,6	7,8	5,9
Autres	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7	1,9
Total charges sur dépôts	71,1	78,5	86,4	90,5	95,5	101,5
Pertes/ port comme	5,9	-	-	-	-	-
	77	78,5	86,4	90,5	95,5	101,5



6.2.1.3.3 Les charges du personnel

La banque estime une augmentation des charges de personnel à un taux de 2.9% en moyenne sur la période 2005-2010.

En effet, la banque projette l'augmentation du taux d'encadrement par le recrutement de nouvelles compétences en parallèle avec le départ à la retraite.

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charges de personnel	35,3	36,7	38,4	40,3	40,5	40,7

6.2.1.3.4 Les Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation devraient enregistrer une hausse étroitement corrélée à l'inflation

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charges générales d'exploitation	10,5	11,3	14,5	15,9	16,9	17,6
Dotations aux amortissements	3,9	3,4	8,7	8,7	9,4	9,6

6.2.1.3.5 Dotations aux provisions sur créances et portefeuille d'investissement

En 2006, il est prévu un provisionnement total de 170MD (150MD sur créances et 20MD sur portefeuille d'investissement).

En 2007, il est prévu un provisionnement net des créances de 0,8% du total de l'encours.



6.3 Les états financiers prévisionnels 2006-2010

Bilans prévisionnels

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	2 005	2006	2007	2008	2009	2010
Actifs						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	39	51	63	71	85	112
Créances sur les établissements bancaires et financiers	162	296	162	195	229	249
Créances sur la clientèle	1 784	1 738	2 104	2 342	2 604	2 881
Portefeuille titres commercial	149	222	198	178	187	240
Portefeuille d'investissement	91	71	71	71	71	71
Valeurs immobilisées	29	38	51	60	59	53
Autres actifs	66	72	78	85	93	101
Total Actifs	2 320	2 488	2 727	3 002	3 328	3 707
Passifs						
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT et CCP	229	245	263	280	300	321
Dépôts et avoirs de la clientèle (Encours fin d'année)	1 716	1 900	2 112	2 356	2 636	2 959
Emprunts et ressources spéciales	141	192	164	136	108	80
Autres passifs	88	96	104	114	124	135
Total Passifs	2 174	2 433	2 643	2 886	3 168	3 495
Capitaux Propres						
capital social	100	150	150	150	150	150
Réserves	47	47	47	47	47	47
Autres capitaux propres	4	4	4	4	4	4
Résultats reportés		-4	-146	-116	-85	-42
Résultat de l'exercice	-4	-142	30	31	43	53
Total des capitaux Propres	147	55	85	116	160	212
Total Passif et capitaux propres	2 320	2 488	2 727	3 002	3 328	3 707



Etat des résultats prévisionnels

En MDT

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Produits d'exploitation bancaire						
<i>Intérêts et revenus assimilés</i>	115,6	115,8	145,2	151,1	165,8	179,2
<i>Commissions (en produits)</i>	24,7	23,0	26,5	30,4	35,6	42,1
<i>Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>	13,4	18,8	22,7	23,4	24,7	28,4
<i>Revenus du portefeuille d'investissement</i>	0,1	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
Total Produits d'exploitation Bancaire	153,8	158,1	194,5	205,0	226,2	249,8
Charges d'exploitation bancaire						
<i>Intérêts encourus et charges assimilés</i>	71,1	78,5	86,4	90,5	95,5	101,5
<i>Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Charges d'exploitation Bancaire	77,0	78,5	86,4	90,5	95,5	101,5
Produit Net Bancaire	76,9	79,6	108,1	114,5	130,7	148,3
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs	27,9	150,0	16,5	18,4	20,6	22,8
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6,1	20,0				
Autres produits d'exploitation	1,2					
Frais de personnel	35,3	36,7	38,4	40,3	40,5	40,7
Charges générales d'exploitation	10,5	11,3	14,5	15,9	16,9	17,6
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3,9	3,4	8,7	8,7	9,4	9,6
Résultat d'exploitation	-5,6	-141,8	30,0	31,2	43,3	57,7
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	1,7					
Résultat courant	-3,9	-141,8	30,0	31,2	43,3	57,7
Impôt sur les bénéfices	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	4,6
Résultat Net	-4,0	-141,9	29,8	31,1	43,1	53,2



Etat de flux prévisionnel

Etat de flux de trésorerie :	2 005	2006	2007	2008	2009	2010
Activité d'exploitation	-143	-37	221	77	69	64
Produits d'exploitation bancaire encaisses (hors revenus du portefeuille d'investissement)	175	196	241	255	281	311
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-85	-102	-115	-124	-134	-145
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-122	-138	145	-22	-27	-30
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-263	-76	-233	-240	-264	-279
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	162	184	212	244	280	323
Titres de placement	6	-53	24	20	-9	-53
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-41	-37	-38	-40	-41	-41
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	26	-11	-15	-16	-17	-18
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	-5
Activités d'investissement	-5	-14	-20	-17	-8	-4
	0	0	0	0	0	0
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	0	0	0	0	0	0
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	0	0	0	0	0	0
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-5	-14	-20	-17	-9	-4
	0	0	0	0	0	0
Activités de financement	62	102	-28	-28	-28	-28
	0	0	0	0	0	0
Emission d'actions	0	50	0	0	0	0
Emission d'emprunt	0	80	0	0	0	0
Remboursement d'emprunts	60	0	0	0	0	0
Augmentation \ diminution ressources spéciales	2	-28	-28	-28	-28	-28
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-85	51	174	32	33	32
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	25	-61	-9	164	196	229
Liquidité et équivalent de liquidité à la fin de l'exercice	-61	-9	164	196	229	261



6.4 Indicateurs et Ratios

6.4.1 Principaux indicateurs

	(MD)					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 716	1 900	2 112	2 356	2 636	2 959
Créances nettes sur la clientèle	1 784	1 738	2 104	2 342	2 604	2 881
Total des capitaux propres avant affectation	147	55	85	116	160	212
Total des capitaux propres avant résultat	151	197	55	85	117	159
Réserves spéciales de réévaluation	4	4	4	4	4	4
Capital social	100	150	150	150	150	150
Total bilan	2 320	2 488	2 727	3 002	3 328	3 707
PNB	77	80	108	115	131	148
Commissions nettes	25	23	27	30	36	42
Frais d'exploitation	50	51	62	65	67	68
Frais de personnel	35	37	38	40	41	41
Provisions sur créances	28	150	17	18	21	23
Résultat d'exploitation	-6	-142	30	31	43	58
Résultat net	-4	-142	30	31	43	53
Dividendes	0	0	0	0	0	0

6.4.2 Principaux Ratios

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ratios de Structure						
Total capitaux propres/total bilan	6,32%	2,20%	3,10%	3,85%	4,81%	5,72%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	73,97%	76,36%	77,43%	78,48%	79,20%	80,82%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	76,90%	69,86%	77,15%	78,03%	78,25%	77,73%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	96,19%	109,32%	100,37%	100,59%	101,21%	102,70%

Ratios de Productivité						
Frais généraux / PNB	64,62%	64,57%	57,03%	56,65%	51,13%	45,73%
Commissions nettes / Frais de personnel	70,86%	62,65%	68,99%	77,50%	87,83%	103,45%

Ratios de rentabilité						
R.O.E = Bénéfice net / (total des capitaux propres avant résultat – réserve de réévaluation)	-2,74%	-73,52%	58,33%	38,40%	38,35%	34,25%
R.O.A = Bénéfice net / Total actif	-0,17%	-5,70%	1,09%	1,04%	1,30%	1,43%
Bénéfice net / PNB	-5,25%	-178,29%	27,58%	27,14%	32,98%	35,82%
PNB / Total bilan	3,31%	3,20%	3,96%	3,81%	3,93%	4,00%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / PNB	32,53%	28,89%	24,51%	26,55%	27,24%	28,39%

Compte tenu du programme de recapitalisation de la banque :

-Les créances accouchées seront couvertes à 100% par les garanties ajustées et les provisions.

-Le taux de couverture des créances douteuses et litigieuses par les seules provisions et agios réservés sera à fin 2006 de 41%.



Avis des commissaires aux comptes sur les informations Financières prévisionnelles de la période allant de 2006 à 2010.



FMBZ KPMG TUNISIE
10, Rue de Jérusalem
1002, Tunis Belvédère
Tunisie



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain
Nord ; 1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

BANQUE DU SUD

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES
DE LA PERIODE ALLANT DE 2006 A 2010**

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la Banque du Sud pour la période allant de 2006 à 2010 dans le cadre du prospectus d'augmentation de capital et d'émission d'obligations convertibles en actions (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Les provisions pour dépréciation du portefeuille créances et du portefeuille titres d'investissement estimées nécessaires par la banque à la date du 31/12/2006 s'élèvent à 170 MDT. Comme il est indiqué dans les états financiers prévisionnels, ce montant correspond à la dotation nette aux provisions au titre de l'exercice 2006. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le caractère suffisant de ce montant dans la mesure où l'analyse des dossiers d'engagements et de participations demeure à ce jour en processus de réalisation.

En dehors de cette observation, et sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, et sous réserve de l'impact éventuel du point précédemment indiqué, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 07 Décembre 2006

FMBZ KPMG TUNISIE
Moncef Boussannouga Zammouri

AMC ERNST & YOUNG
Nouredine Hajji